

Requesting Organization :	Solidarités International		
Allocation Type :	ST Mai 2022 - Première Allocation Standard		
Primary Cluster	Sub Cluster	Percentage	
Sécurité Alimentaire		47.00	
Eau, Assainissement et Hygiène		53.00	
		100	
Project Title :	Projet multisectoriel en Sécurité Alimentaire et Eau Hygiène et Assainissement visant à répondre à l'impact de la crise récente liée aux mouvements de population dans les zones de santé de Komanda (province de l'Ituri) et d'Oïcha (province du Nord Kivu)		
Allocation Type Category :			
OPS Details			
Project Code :		Fund Project Code :	DRC-22/HCG10/SA1/FSEC-WaSH/INGO/22290
Cluster :		Project Budget in US\$:	1,107,000.00
Planned project duration :	10 Months	Priority:	
Planned Start Date :	01/09/2022	Planned End Date :	30/06/2023
Actual Start Date:	01/10/2022	Actual End Date:	31/07/2023
Project Summary :	<p>L'aggravation de l'insécurité ne fait qu'augmenter depuis la fin des années 2010 en République Démocratique du Congo (RDC).</p> <p>Depuis 2017, la province de l'Ituri connaît un cycle de violence qui n'a fait que s'aggraver jusqu'à nos jours notamment dans les territoires de Djugu et d'Irumu. Aujourd'hui, la province compte plus de 1.9 million de déplacés, notamment en raison de l'accroissement des violences qui ont lieu ces derniers mois. La province du Nord Kivu est également marquée par une crise humanitaire ayant provoqué le déplacement interne de plus de 1.9 million d'individus. L'activisme des groupes armés dans la région affecte une grande partie du territoire.</p> <p>Les zones de santé (ZS) de Komanda (Ituri) et d'Oïcha (Nord Kivu) sont particulièrement touchées par la crise des présumés ADF (Allied Democratic Forces), provoquant le déplacement massif et régulier des populations et des difficultés d'accès pour les différents acteurs présents dans la zone.</p> <p>Dans la ZS de Komanda, les besoins humanitaires vitaux des personnes affectées par des mouvements de population récents sont multiples et multisectoriels (notamment en Eau Hygiène et Assainissement, Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence, Abris et Protection). D'après les besoins identifiés, des points alarmants ont été notifiés concernant l'EHA (nombres de points d'eau et latrines insuffisants, observation de pratiques à risque, problèmes de protection et contexte propice au développement d'épidémies telles que Choléra ou Ebola).</p> <p>Dans la ZS d'Oïcha, les villages de personnes déplacées sont impactés par des pillages, des vols de récolte et des destructions importantes d'infrastructures sociales et d'habitations. Le territoire reçoit à répétition des personnes déplacées, qui trouvent refuge dans des familles d'accueil ou dans des zones de regroupements. Un retour timide des populations se fait observer dans des zones où les besoins sont multisectoriels, notamment en sécurité alimentaire et services EHA.</p> <p>Dans le cadre de ce projet, Solidarités International (SI) propose une réponse multisectorielle en Sécurité Alimentaire (SECAL) et EHA dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri. Ce projet vise à contribuer à améliorer la sécurité alimentaire dans le territoire de Beni et augmenter l'accès aux services EHA essentiels dans le territoire d'Irumu des populations les plus vulnérables affectées par les conflits et les mouvements de population.</p> <p>Le projet multisectoriel proposé implique une stratégie en 3 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à réduire les vulnérabilités alimentaires et nutritionnelles de 2 232 personnes (372 ménages) de la ZS d'Oïcha, en améliorant la disponibilité ainsi que l'accès à une alimentation adéquate et équilibrée, via des distributions de cash, des activités de relance agricole et des activités de promotion d'une alimentation adéquate et équilibrée. • Améliorer l'accès équitable et en toute protection aux services EHA pour les personnes affectées par les mouvements de population, notamment les femmes, enfants et personnes en situation de handicap (PSH). Via l'accès à l'eau potable, SI prévoit d'améliorer la survie, la protection, le bien-être et la dignité de 36 000 personnes vivant dans des sites de déplacés ou au sein de familles d'accueil. Dans un second temps, SI souhaite apporter un accès amélioré, digne et protégé à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les établissements scolaires de la ZS de Komanda, auprès de 3 982 élèves et enseignants. • Assurer l'accès à un paquet EHA pour les enfants et les femmes enceintes et allaitantes souffrant de 		

malnutrition aigüe sévère, y compris celles en situation de handicap. SI prévoit d'apporter un meilleur accès à l'hygiène et à l'assainissement dans quatre centres de santé (CS) nutritionnelle situés à proximité des zones d'accueil.

Cette réponse d'urgence vise à atteindre un total de 38 232 bénéficiaires sur les deux provinces ciblées (11 240 hommes, 11 853 femmes, 7 493 garçons et 7 646 filles)

Direct beneficiaries :

Men	Women	Boys	Girls	Total
11,240	11,853	7,493	7,646	38,232

Other Beneficiaries :

Beneficiary name	Men	Women	Boys	Girls	Total
Internally Displaced People	8,503	8,967	5,669	5,784	28,923
Host Communities	2,737	2,886	1,824	1,862	9,309

Indirect Beneficiaries :

Au regard de la modalité des activités, SI touchera différents bénéficiaires indirects - 13 392 bénéficiaires indirects (personnes présentes dans la zone de santé d'Oïcha) grâce aux activités de sensibilisation / formations et démonstrations culinaires, ainsi que 20 agents de santé communautaire qui seront formés aux bonnes pratiques d'hygiène alimentaire.

Le projet bénéficiera indirectement à 38 160 personnes (6360 ménages) vivant dans la ZS de Komanda.

Catchment Population:

Link with allocation strategy :

Dans le cadre de l'Allocation Standard de mai 2022, SI propose un projet multisectoriel se basant sur la stratégie partagée, c'est-à-dire répondre aux besoins vitaux des personnes affectées par la crise humanitaire qui sévit dans les provinces de l'Est du pays.

Volet SECAL :

SI souhaite répondre aux objectifs développés par le Cluster SAME (cf. Répondre aux besoins alimentaires urgents identifiés de 8.8 millions de personnes affectées par l'insécurité alimentaire aigüe suite à la crise récente au Grand Nord Kivu) et par le Humanitarian Response Plan (cf. réduire les vulnérabilités et contribuer à l'amélioration des conditions de vie), en améliorant la sécurité alimentaire des plus vulnérables, notamment les populations touchées par la crise dans la zone d'Oïcha.

SI propose de répondre à la Stratégie d'allocation par la réponse aux besoins alimentaires urgents des populations. SI compte notamment appuyer la protection et la restauration des moyens d'existences, la relance agricole d'urgence, les formations théoriques et pratiques sur la production, la conservation et la commercialisation des produits agricoles, ainsi que la sensibilisation à la nutrition et aux bonnes pratiques alimentaires/nutritionnelles via des démonstrations culinaires.

Le ciblage des bénéficiaires sera fait sur base de la vulnérabilité des populations en mettant un accent sur les ménages avec une présence des enfants de moins de 5 ans, des enfants malnutris, des femmes allaitantes et enceintes. Il est à noter également que la capacité physique à mener les activités proposées sera prise en compte.

En apportant une réponse en appui aux besoins alimentaires immédiats et en appuyant les capacités de production de la population, l'intervention permettra de répondre à la problématique de disponibilité et d'accès à une alimentation adéquate pour assurer une consommation alimentaire adéquate et équilibrée permettant de prévenir la malnutrition.

Volet EHA:

En lien avec les Objectifs spécifiques (OS) de la Stratégie de l'allocation, le volet EHA vise à assurer l'accès équitable et en toute protection aux services EHA des personnes affectées par des mouvements de population liés aux conflits, et de manière adéquate et inclusive (OS1 Cluster EHA) ; et assurer l'accès à un paquet EHA aux personnes affectées par les épidémies pour prévenir et réduire le risque de transmission à travers un système de surveillance et une riposte rapide adéquate et inclusive (OS2 Cluster EHA). La stratégie de ce projet se développe en trois niveaux : (i) au niveau des déplacés dans les sites ou dans les familles d'accueil (ii) au niveau des écoles et (iii) au niveau des Centres de santé.

De plus, l'action proposée met un accent particulier sur les thématiques transversales, telles que la protection, le genre et l'inclusion des personnes vivant avec un handicap. Tout au long du projet, SI veillera à assurer la sécurité et la dignité des bénéficiaires ainsi qu'à garantir l'accès des personnes les plus vulnérables à l'assistance. Pour ce faire, l'intervention s'alignera sur le respect des standards du Cluster SAME en lien avec l'intégration de la dimension genre, protection de l'environnement et contre le risque de transmission de la maladie covid-19. De plus, les ouvrages EHA seront adaptés au contexte, des « Safe spaces » (espaces sécurisés). Ces espaces sécurisés seront créés lors des distributions et des messages de promotion des droits fondamentaux et de la protection seront transmis pendant les formations des comités de gestion EHA et les sensibilisations à l'hygiène. SI veillera à garantir le principe de Do No Harm, à adopter une approche incluant la sensibilité aux conflits, le genre, la protection et la politique de lutte contre les abus et exploitations sexuelles. SI continuera à se coordonner avec d'autres acteurs présents dans la zone comme pour l'Allocation Standard 2022.

Sub-Grants to Implementing Partners :

Partner Name	Partner Type	Budget in US\$

Other funding secured for the same project (to date) :

Other Funding Source		Other Funding Amount	
Organization focal point :			
Name	Title	Email	Phone
Lancelot MERMET	Directeur Pays	est.cdm@solidarites-rdc.org	+243 (0)9 71 40 08 41
Cléo Wietthoff	Grants Manager	grants.manager@solidarites-rdc.org	+243 (0) 998 964 846
Margot Rollet	Reporting Officer	reporting.officer@solidarites-rdc.org	+243 (0) 977 482 051
BACKGROUND			
<u>1. Humanitarian context analysis</u>			
<u>2. Needs assessment</u>			
<p>Selon les résultats de l'enquête EFSA Janvier 2022 (Emergency Food Security Assessment) (utilisée dans le cadre de l'analyse de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition de l'IPC 21ème cycle, réalisée par le PAM, 22,3% de la population du territoire de Beni a un score de consommation pauvre et est classée en phase 4 et plus de l'insécurité alimentaire aigüe. Cela indique que les ménages sont soit en consommation alimentaire insuffisante traduisant une malnutrition aigüe ou inhabituelle ou sont une minorité à pouvoir satisfaire leurs besoins alimentaires minimums. 17% de la population du territoire de Beni présente un indice de stratégie de survie simplifié lié à l'alimentation inférieur à 19, ce qui montre un recours aux stratégies de survie négatives.</p> <p>Le rapport d'évaluation multisectorielle réalisée du 28 au 31 janvier 2022 par ASDI dans la ZS d'Oicha indique qu'au moins 8 522 ménages (représentant 51 132 personnes) déplacés internes sont enregistrés dans la commune rurale d'Oicha. Cette situation s'explique par l'occupation de la zone des présumés ADF, réduisant l'accès et la disponibilité à une alimentation saine et adéquate.</p> <p>De plus, le rapport de l'ERM réalisée par NRC du 12 au 15 avril 2022 référence un nombre total de 35 793 ménages d'accueil. Cette pression sur les faibles services existants, ajoutée à la non-accessibilité des zones de production et à un faible accès à la terre vulnérabilisent les populations hôtes et déplacées. Malgré les assistances en vivres des acteurs humanitaires, la situation alimentaire ne tend qu'à s'aggraver.</p> <p>Au regard de l'évolution du contexte actuel, en octobre 2022, les ménages demeurent en insécurité alimentaire dans la ZS ciblée traduisant une malnutrition aigüe dans la zone.</p> <p>Depuis 2014, une forte recrudescence de l'insécurité est observée en province de l'Ituri suite aux violences commises par les ADF sur l'axe Komanda – Luna, de Komanda centre et récemment de l'axe Komanda – Lolwa – Mambasa. Ces attaques à répétition entraînent des mouvements de populations vers les localités jugées sécurisées (Komanda, Mangiva ou Makayanga).</p> <p>SI mène actuellement une assistance d'urgence en EHA grâce au financement du FHRDC dans la ZS de Komanda. Au début du mois d'avril 2022, de nouvelles attaques des ADF sur l'axe Komanda – Lolwa ont entraîné des mouvements de population de l'axe Komanda – Lolwa vers Komanda Centre et vers Mambasa. Cette dégradation de la situation sécuritaire a engendré la suspension des activités EHA sur la quasi-totalité de la zone d'intervention du projet depuis le 30.04.2022.</p> <p>A la suite de ces incidents, les équipes SI ont évalué les besoins via une mission « Go and see » réalisée du 12 au 15 mai 2022, dans la zone de Komanda-Centre. Une ERM a été conduite par une mission inter agence entre le 20 et 28 avril 2022. Les acteurs humanitaires ont identifié une grande pression sur le peu d'infrastructures EHA existantes et des conditions propices au développement d'épidémies dans les regroupements de déplacés et famille d'accueil.</p> <p>D'après l'ERM Inter-agence, près de 42 201 individus sont arrivés dans les ZS de Komanda, Mangusu, Makayanga, Mangiva. Les familles n'ont pas accès à l'eau en quantité et en qualité suffisante. Très peu d'infrastructures EHA existent sur les sites et des comportements à risque sont identifiés. Les écoles ont été fortement impactées puisqu'en avril 2022, plus de 13 000 personnes occupaient les écoles de la zone évaluée, les écoles ciblées sont aujourd'hui sans regroupement.</p> <p>SI propose de participer à la restauration de la sécurité alimentaire et des capacités de production des populations cibles par la distribution de cash et d'activités de relance agricole et de réduire la vulnérabilité à la malnutrition par la promotion d'une alimentation adéquate et équilibrée, ainsi que contribuer à augmenter l'accès aux services EHA essentiels pour les populations les plus vulnérables affectées par les conflits.</p>			
<u>3. Description Of Beneficiaries</u>			
<u>4. Grant Request Justification</u>			
<p>Dans le cadre de ce projet, les équipes SI prévoient de mettre en place une réponse multisectorielle afin de répondre aux besoins EHA identifiés dans la ZS de Komanda (province de l'Ituri) et aux besoins en SECAL identifiés dans la ZS d'Oicha (province du Nord Kivu).</p> <p>Volet SECAL :</p> <p>Dans le cadre de ce projet, SI propose de contribuer à la réduction des vulnérabilités alimentaires et nutritionnelles de 2 232 personnes ciblées (656 hommes, 693 femmes, 437 garçons et 446 filles), soit l'équivalent de 372 ménages à raison de 6 individus en moyenne par famille, en améliorant la disponibilité ainsi que l'accès à une alimentation adéquate et équilibrée.</p> <p>Pour répondre aux besoins identifiés dans la zone et réduire les vulnérabilités et basé sur le plan de réponse stratégique du Cluster Secal, SI a développé une stratégie en deux temps:</p>			

- Restaurer la sécurité alimentaire et les capacités de production par la distribution de cash et les activités agricoles;
- Réduire la vulnérabilité à la malnutrition aigüe par la promotion d'une alimentation adéquate et équilibrée.

L'action proposée vise à répondre aux causes immédiates de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle grâce au renforcement des moyens d'existence et des capacités des populations cibles tout en permettant un relèvement des populations par la promotion à une alimentation adéquate et équilibrée.

Volet EHA:

A la suite des incidents d'avril 2022, les activités du projet DRC-21/HCG10/RA3/NFI-WaSH/INGO/20140 ont été suspendues. Ne pouvant accéder à tout le territoire et reprendre la totalité des activités, en coordination avec les différents acteurs de la zone et point focaux tels OCHA, FH et le Cluster EHA, SI est en cours de procédure de modification de projet dans le but de réorienter ses activités dans la zone d'accueil des déplacées, c'est-à-dire Komanda Centre. SI souhaite notamment réaliser des infrastructures d'assainissement d'urgence telles que latrines et douches, ainsi que mener d'autres activités telles que le soutien aux Centres de Santé et accès à une eau suffisante et saine dans les regroupements de déplacés.

Cependant, ayant conscience que la réorientation ne suffira pas à répondre à l'entièreté des besoins identifiés dans la zone, SI souhaite proposer ce projet en complément, pour couvrir ainsi un maximum de besoins.

Ce projet proposé implique une stratégie en deux points :

- Améliorer l'accès équitable et en toute protection aux services EHA pour les personnes affectées par les mouvements de population, notamment les femmes, enfants et personnes en situation de handicap (PSH). Via l'accès à l'eau, SI prévoit d'améliorer la survie, la protection, le bien-être et la dignité de 36 000 personnes (10584 hommes, 11160 femmes, 7056 garçons, 7200 filles) vivant dans des sites de déplacés ou au sein de familles d'accueil. Dans un second temps, SI souhaite améliorer l'accès digne et protégé à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les établissements scolaires de la ZS de Komanda, ciblant ainsi 3 982 d'élèves et enseignants (30 hommes, 20 femmes, 2 084 garçons et 1848 filles).
- Assurer l'accès à un paquet EHA pour les enfants et les femmes enceintes et allaitantes (y compris celles en situation de handicap) souffrant de malnutrition aigüe sévère. SI prévoit d'apporter un meilleur accès à l'hygiène et à l'assainissement dans quatre (4) Centres de Santé nutritionnelle situés à proximité des zones d'accueil.

Ce projet vise à atteindre un total de 38 232 bénéficiaires sur les deux provinces ciblées (11 240 hommes, 11 853 femmes, 7 493 garçons et 7 646 filles).

5. Complementarity

LOGICAL FRAMEWORK

Overall project objective

Contribuer à améliorer la sécurité alimentaire dans le territoire de Beni et augmenter l'accès aux services EHA essentiels dans le territoire d'Irumu des populations les plus vulnérables affectées par les conflits et les mouvements de population

Sécurité Alimentaire

Cluster objectives	Strategic Response Plan (SRP) objectives	Percentage of activities
2022-SSO1.2 : Les besoins alimentaires urgents de 8,8 M de pers. affectées par l'insécurité alimentaire aigüe (pers. déplacées et pers. retournées, familles d'accueil, pers. réfugiées, enfants de -5 ans ou FEFA malnutris) sont couverts	SO2: La réponse multisectorielle permet de réduire les vulnérabilités et d'améliorer les conditions de vie de 3,5 millions de personne	100

Contribution to Cluster/Sector Objectives : Dans le cadre de ce projet, SI souhaite répondre aux objectifs développés par le Cluster Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existences (SAME) (cf. Répondre aux besoins alimentaires urgents identifiés de 8.8 millions de personnes affectées par l'insécurité alimentaire aigüe suite à la crise récente au Grand Nord Kivu) et par le Humanitarian Response Plan (cf. réduire les vulnérabilités et contribuer à l'amélioration des conditions de vie), en améliorant la sécurité alimentaire des plus vulnérables, notamment les populations touchées par la crise dans la zone d'Oïcha.

En effet, SI propose de contribuer à la réduction des vulnérabilités alimentaires et nutritionnelles de 2 232 personnes ciblées (656 hommes, 693 femmes, 437 garçons et 446 filles), soit l'équivalent de 372 ménages à raison de 6 individus en moyenne par famille, en améliorant la disponibilité ainsi que l'accès à une alimentation adéquate et équilibrée.

Outcome 1

Contribuer à réduire les vulnérabilités alimentaires et nutritionnelles de 2 232 personnes (372 ménages) en améliorant la disponibilité ainsi que l'accès à une alimentation adéquate et équilibrée

Output 1.1

Description

La sécurité alimentaire et les capacités de production de 2 232 personnes vulnérables sont restaurées via des distributions de cash et activités de relance agricole dans la ZS d'Oïcha

Assumptions & Risks

Hypothèses :

1. La coordination entre les acteurs des secteurs pertinents permet d'éviter les duplications d'activités et de renforcer l'efficacité de la réponse ;
2. L'accès physique, administratif et sécuritaire aux zones ciblées est garanti ;
3. Les communautés et les autorités locales participent à définir les modalités d'intervention et l'acceptent ;
4. Le marché local/ou national n'est pas affecté par une inflation majeure (10% d'augmentation) ou par l'insécurité dans la zone ;
5. La zone ciblée n'est pas impactée par une crise épidémique majeure.
6. Le taux de change USD/CDF reste stable pendant la durée du projet.
7. Le calendrier agricole n'est pas affecté par le changement climatique et les pluies ne sont ni trop tardives ni trop précoces.

Risques:

1. Les terres cultivables ne sont pas disponibles en quantité suffisante dans la zone sécurisée. Mesures de mitigation : Si l'accès à la terre est complètement compromis, SI proposera un appui aux moyens d'existence à travers la redynamisation et la consolidation des AGRS mises en place par le projet financé par le Centre de Crise et de Soutien (CDCS) dans la zone de santé d'Oicha.
2. Détérioration de la situation politico-sécuritaire des territoires ciblés et/ou provinces limitant l'accès aux différents sites d'intervention. Mesure de mitigation : Suivi de la situation sécuritaire afin de réduire et anticiper l'impact de tout changement sécuritaire.
3. De nouveaux mouvements de populations atteignent un degré dépassant les capacités de réponse et entravent la mise en œuvre des activités ou, à l'inverse, entraînent une désertion des zones ciblées. Mesure de mitigation : Suivi de la situation ; coordination avec les différentes parties prenantes dans un but de partage d'informations et de prise de décisions promptes ; l'évolution de la situation humanitaire entraînera éventuellement une possible réorientation du projet, et appui possible partenaire ou SAFER.
4. L'inflation non maîtrisée impacte les prévisions budgétaires et l'enveloppe globale. Mesure de mitigation : SI effectuera un suivi régulier de la situation monétaire de la zone et du budget dépensé. SI privilégiera, lorsque possible, la modalité des contrats cadres fixant des plafonds.
5. Tensions entre populations déplacées et populations hôtes engendrées par l'assistance et le ciblage. Mesures de mitigation : approche communautaire participative ; approche de ciblage sensible aux conflits ; critères de vulnérabilité proposés et validés par SI et la communauté ; sensibilisation.
6. Les marchés ne sont pas assez approvisionnés en vivres. Mesures de mitigation : étude de marché et de faisabilité en amont ; changement de modalité et passage vers une distribution in kind en cours de projet si nécessaire, suivi des marchés (fluctuation en fonction du calendrier agricole).
7. La situation sanitaire liée à la COVID-19, Ebola, Choléra ou la Peste empêche le regroupement de personnes et limite le déplacement des staffs sur le terrain. Mesures de mitigation : SI effectuera un suivi de la situation épidémiologique pour assurer une sécurité sanitaire et actualisera les SoP en conséquence. De plus, SI formera les équipes à ces mesures.
8. Assimilation des ONG aux opérations militaires, par exemple en lien avec des escortes FARDC demandées par certaines organisations. Mesures de mitigation : Aucune escorte militaire ne sera acceptée. SI insistera lors des réunions communautaires sur les principes humanitaires.
9. Demande de paiement au niveau des barrières frontalières. Mesures de mitigation : En cas de demande de paiement aux barrières sur les axes ciblés et utilisés dans le cadre du projet proposé, SI travaillera en coordination avec les différents acteurs de la zone d'intervention ainsi qu'avec ses nombreux points focaux pour déterminer le statut de la barrière en question (légitime ou illégitime). Il est à noter que SI refuse le paiement de barrières considérées comme illégitimes.

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.1.1	Sécurité Alimentaire	Nombre de personnes en IPC 3 et 4 ayant reçu une assistance alimentaire en cash	656	693	437	446	2,232
Means of Verification : Rapports d'intervention et liste d'émargement							
Indicator 1.1.2	Sécurité Alimentaire	# des personnes bénéficiaires des distributions de semences maraichères, vivrières et outils aratoires	656	693	437	446	2,232
Means of Verification : Rapport d'activités							
Indicator 1.1.3	Sécurité Alimentaire	% des bénéficiaires formés qui appliquent les techniques culturales apprises dans leurs jardins de case.					80
Means of Verification : Rapports post-récolte							
Indicator 1.1.4	Sécurité Alimentaire	Montant de Cash distribué par ménage (en USD)					170
Means of Verification : Rapports d'activités							
Indicator 1.1.5	Sécurité Alimentaire	Nombre de personnes en IPC 3 et 4 assistées à travers un appui à la production agricole d'urgence afin d'améliorer leurs conditions de vie	656	693	437	446	2,232
Means of Verification : rapports d'interventions, listes de distribution et listes d'émargement.							
Indicator 1.1.6	Sécurité Alimentaire	% de ménages bénéficiaires des formations sur les techniques de production, de conservation, de transformation et de commercialisation capables de citer au moins deux Nouvelles techniques adaptées à l'issue de la formation.					80
Means of Verification : rapport d'enquête post-récolte.							
Indicator 1.1.7	Sécurité Alimentaire	Nombre d'enquêtes de Suivi évaluation réalisées					4
Means of Verification : rapports PDM, rapport enquête post-récolte.							

Activities

Activity 1.1.1

Ateliers de lancement officiel et clôture du projet

En début de projet, une réunion de lancement des activités sera organisée dans la communauté d'intervention auprès des parties prenantes (communautés, autorités locales, société civile et leaders communautaires) afin de :

- Présenter le projet et sa logique d'intervention ;
- Présenter le bailleur, ses principes et son mandat ;
- Expliquer le processus de sélection des bénéficiaires et définir les critères de sélection avec les leaders et représentants communautaires et les autorités locales. Les critères discutés avec la communauté pourront être adaptés par SI en fonction des spécificités du contexte, des objectifs de la proposition de projet ou du budget ;
- Identifier les zones prioritaires pour la mise en œuvre des activités ;
- Faire remonter les besoins et les avis, orienter les activités ;
- Expliquer les principes humanitaires et le code éthique de SI ;
- Présenter et choisir le mécanisme de gestion des plaintes.

Les séances de lancement et présentation du projet sont une étape essentielle pour réduire les possibles incompréhensions, le risque d'instrumentalisation de l'aide, ainsi que les futures frustrations des communautés. Ces réunions constituent aussi l'occasion d'échanger avec les populations et autorités locales, de les impliquer dans la mise en œuvre de l'intervention, de s'assurer de l'appropriation du projet et de renforcer les liens entre SI et les communautés dans le but d'assurer une bonne acceptation de SI et de ses projets.

Avant de lancer les activités, une analyse des risques (incluant une analyse des tensions et des conflits intercommunautaires) sera menée afin de mieux comprendre le contexte et les enjeux de la zone d'intervention et assurer que les activités sont réalisées dans le respect des principes humanitaires et de « Do No Harm » (DNH).

Tout au long du projet, des séances de mise à jour sur les avancés du projet seront organisées afin de garantir la participation constante des parties prenantes, de collecter les avis et les feedbacks des communautés et réorienter les activités, si nécessaire. Les rapports sur les avancés du projet seront partagés avec les parties prenantes.

En fin de projet, un atelier de restitution sera réalisé pour adresser les dernières questions et clôturer officiellement l'action auprès des communautés et des autorités locales.

En fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19 / Ebola / Choléra dans la zone, les activités suivront les directives gouvernementales de la RDC et les procédures internes de SI concernant l'organisation de réunions. Ces mesures sont déjà en place dans les programmes en cours et continueront d'être appliquées pour la sécurité des bénéficiaires et des équipes de SI. De plus, les équipes SI seront dotées de dispositifs de protection individuels et respecteront toutes les mesures de prévention de la propagation des possibles maladies (cf. COVID-19, Ebola et Choléra).

Activity 1.1.2

Ciblage et baseline

Les équipes programme et Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage (SERA) de SI procéderont à la sélection des bénéficiaires selon les étapes suivantes :

1. Ciblage : Suite à l'identification des critères de sélection et des zones prioritaires lors des réunions de présentation du projet, l'équipe programme, à l'aide de guides et sensibilisateurs communautaires, mènent des visites ménage en porte à porte dans 100% des ménages dans le but d'identifier et enregistrer les familles/individus correspondant aux critères présélectionnés (critères élaborés en collaboration avec la communauté – représentant de groupes locaux tels que les déplacés ou retournés). Pour s'assurer de la neutralité du guide, celui-ci n'administre jamais le questionnaire aux ménages interrogés dans les quartiers enregistrés (tous les ménages étant listés et devant être interrogés – permettant d'éviter les oublis ou sélections). Les données sont collectées à l'aide de tablettes électroniques et sont stockées/élaborées grâce à un logiciel permettant de garantir la protection des données.
2. Spotcheck : Après le pré-ciblage, l'équipe SERA vérifie les informations collectées à travers des visites de ménages choisis aléatoirement (échantillon de 10%), afin de s'assurer de la qualité des données enregistrées (notamment, absence de doublons ou d'erreurs, taille réelle des ménages, temps d'enquêtes, etc.) et limiter le risque de fraude. Ensuite, la base de données est nettoyée et analysée, permettant ainsi la sélection finale des bénéficiaires.
3. Affichage des listes : Afin de garantir la transparence et la redevabilité, les listes des bénéficiaires sélectionnés sont affichées. En cas de plaintes par rapport à la sélection, les équipes programme et SERA organisent des réunions avec les communautés et les autorités locales pour discuter et expliquer les raisons du choix et résoudre à l'amiable les éventuels problèmes. L'identification des critères de vulnérabilité a lieu lors d'une réunion regroupant les représentants de tous les groupes de population (personnes âgées, femmes, jeunes, personnes avec handicap, personnes marginalisées), en fonction aussi du genre, du statut, de la religion, de l'ethnie, etc. Dans le cadre de cette proposition de projet, aux critères de vulnérabilité sociale (présence de mineurs, de personnes avec un handicap, de personnes âgées, malades, de femmes enceintes ou allaitantes, de ménages gérés par un mineur ou une femme seule, etc.), se rajoutent des critères économiques (présence de membres de la famille sans emploi, de personnes en capacité de travailler, accès possible à la terre, etc.) et des critères de sécurité alimentaire (Score de Consommation Alimentaire pauvre/ inférieur à 28, recours à des stratégies d'adaptation négatives, etc.). En ce qui concerne le statut, l'action visera les déplacés et les familles hôtes les plus vulnérables. Les femmes seront bénéficiaires principales de l'aide afin de renforcer leur capacité de prise de décisions et leur rôle dans la gestion des ressources. En fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19 / Ebola / Choléra dans la zone, les activités suivront les directives gouvernementales de la RDC et les procédures internes de SI. Ces mesures sont déjà en place dans les programmes en cours et continueront d'être appliquées pour la sécurité des bénéficiaires et des staffs de SI. De plus, les équipes SI seront dotées de dispositifs de protection individuels et respecteront toutes les mesures de prévention de la propagation du COVID-19 / Ebola ou Choléra

Activity 1.1.3

Etude de marché

SI mènera une analyse de marché et une analyse des risques au démarrage du projet afin d'identifier la ou les modalités d'intervention les plus appropriées (cash / foires / distribution en nature) et comprendre les risques liés à leur mise en œuvre. Les principaux objectifs poursuivis par cette étude de marché seront :

- La compréhension des caractéristiques et du fonctionnement des marchés de la zone,
- Leur flexibilité et leur capacité de réponse à une potentielle hausse de la demande,
- Leur chaîne d'approvisionnement,
- L'évolution des prix et leur saisonnalité. Cela permettra au programme d'apporter une assistance cohérente qui répond aux besoins actuels de la population de la Zone Santé d'Oïcha. Les équipes opérationnelles se référeront à l'arbre à décision pendant cette étude de marché et calculeront la valeur du panier de la ménagère dans la zone de santé d'Oïcha sur base du Panier de Dépenses Minimum (MEB), afin d'identifier le montant de l'assistance par ménage. L'étude de marché sera menée en amont de la remise de l'assistance, pour permettre à l'équipe de gestion du projet de prendre la décision sur la modalité de mise en œuvre et de la communiquer aux parties prenantes en temps opportun. Afin d'apporter un appui aux marchés locaux, SI se laisse la flexibilité d'organiser une foire aux outils aratoires ou bien de procéder à une distribution directe. La même étude sera élargie pour comprendre les spéculations à haute valeur économique. Cela permettra de proposer aux bénéficiaires des spéculations maraichères capables de renforcer le niveau de revenus des ménages bénéficiaires pendant la vente des récoltes.

Activity 1.1.4

Plaidoyer pour la mise à disposition des espaces de terres cultivables en faveur des bénéficiaires du projet (particulièrement les IDPs)

SI avec l'appui des services techniques de l'Etat (cf. Inspection territoriale de l'Agriculture et le Service des Cadastres) procédera à une cartographie des espaces disponibles pour mieux comprendre la problématique d'accès à la terre autour d'Oïcha. En fonction des résultats de cette cartographie, SI proposera deux solutions aux bénéficiaires :

- Si des espaces non exploités sont disponibles dans la zone proche de la cité (zone sécurisées) et si ces derniers appartiennent à l'Etat, SI procédera à un plaidoyer auprès des autorités pour une possible mise à disposition des espaces cultivables en faveur des populations bénéficiaires du projet. A ce stade, SI prendra soin d'éviter de prendre des engagements à la place des autorités coutumières et administratives et agira en tant qu'acteur de plaidoyer et de facilitateur en début de projet.
- Dans le cas où l'Etat n'a pas d'espace disponible dans la zone d'intervention mais que d'autres espaces privés sont disponibles dans la zone sécurisée, SI apportera un appui financier en cash pour faciliter l'accès à la terre des bénéficiaires du projet. Ce cash sera remis après l'identification de l'espace montré par le bénéficiaire pour éviter des risques de détournement de cet appui. Le bénéficiaire présentera une preuve de convention avec le propriétaire terrien aux équipes de suivi de SI qui iront inspecter l'espace avant la validation de la remise du cash à visée d'appui à l'accès à la terre.
- Si malgré les deux options présentées, l'accès aux terres est impossible, SI proposera un appui aux moyens d'existence à travers la redynamisation et la consolidation des AGRs mises en place en 2021 par le projet financé par le Centre de Crise et de Soutien (CDCS) dans la zone de santé d'Oïcha.

Cette activité se justifie par le fait que la zone de santé d'Oïcha (commune rurale d'Oïcha en particulier) est actuellement saturée avec la présence de plusieurs vagues de déplacés qui pèsent énormément sur les familles d'accueils mais la difficulté vient du contexte sécuritaire qui empêche les agriculteurs d'accéder à leurs champs situés dans un périmètre supérieur à 5 km de la ville d'Oïcha. SI veut renforcer la sécurité alimentaire de ces ménages en renforçant leurs capacités de production à travers la distribution des semences maraichères, vivrières, outils aratoires et des formations sur la production, conservation et commercialisation. Ceci leur permettra de rester autonome et de pouvoir continuer à louer des espaces même après le projet en attendant leurs retours dans les zones d'origine.

Activity 1.1.5

Assistance en cash à visée alimentaire/accès à la terre

Cette activité visera à répondre aux besoins de base de 372 ménages très vulnérables (soit 2 232 personnes environ – 656 hommes, 693 femmes, 437 garçons et 446 filles) via des transferts monétaires s'élevant à 93.13 USD par ménage (à raison d'une moyenne de 6 individus par ménage).

Au cours de cette activité, chaque ménage recevra 1 mois d'assistance alimentaire. Le montant distribué vise à couvrir 100% de la ration mensuelle du MEB tel que recommandé par le Cluster SAME. SI se laisse la possibilité de revoir le montant en fonction des résultats des études de marché et de faisabilité, ainsi qu'en fonction de la révision éventuelle des lignes directrices du Cash Working group. SI se basera sur son expérience dans la Réponse Rapide pour conduire ces analyses.

Cette assistance multisectorielle (cash/voucher) permettra aux personnes ciblées de couvrir l'ensemble de leurs besoins de base pour assurer l'accès aux biens alimentaires aux ménages affectés par les crises. Un soutien immédiat aux ménages les plus vulnérables par transfert monétaire permettra de couvrir les besoins essentiels nutritionnels et d'améliorer l'accès à une alimentation en quantité et qualité suffisante (processus de sélection – activité 1.1.2). Cette activité contribuera directement à atténuer les effets immédiats des crises sur la sécurité alimentaire en répondant aux besoins alimentaires / nutritionnels vitaux. Parmi les mécanismes de livraison envisagés dans la zone, SI tend à privilégier le cash à travers un Institut de Microfinance (IMF) ou un fournisseur local, mais procédera à une réévaluation en fonction de l'analyse des marchés/faisabilité et l'évolution de la situation sécuritaire et épidémique.

Il est à noter que les équipes de SI cibleront parmi les 2 232 bénéficiaires, les bénéficiaires les plus vulnérables du projet en cours (cf. DRC-21/HCG10/SA1/FSEC-WaSH/INGO/18809) qui auront été identifiés avec un score de consommation pauvre à la fin du projet. Une étude Baseline sera effectuée pour avoir une évaluation réelle de la situation.

Les emplacements des sites de distributions et/ou de foires seront choisis en commun accord avec les bénéficiaires et les autorités compétentes. Ces distributions suivront les directives gouvernementales et les procédures internes de SI sur les distributions en situation de COVID-19 / Ebola / Choléra. Ces distributions se feront en coordination avec les acteurs humanitaires de la zone : il s'agit notamment de coordonner l'assistance pour s'assurer que le cash distribué sera utilisé pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages.

En plus du cash à visée alimentaire, SI apportera une enveloppe minimum de 50\$ par ménage bénéficiaire pour appui à l'accès à la terre. Ce montant sera remis une fois le ménage aura présenté une preuve de convention de location de terre avec les propriétaires des espaces cultivables. Les équipes de mise en œuvre du projet, procéderont aux visites d'inspection avant de confirmer la remise du cash. La remise du cash à visée alimentaire se fera au même moment que la remise du cash de soutien à l'accès à la terre. Ainsi, chaque bénéficiaire sera en mesure de louer un espace de plus ou moins 25 ares (surface recommandée par le Cluster national de Sécurité Alimentaire).

Il est à noter que SI privilégie, dans le cadre de ce projet, la distribution de cash. En effet, les équipes se sont basées sur les conditions de distribution et le contexte favorable du projet en cours d'implémentation (cf. DRC-21/HCG10/SA1/FSEC-WaSH/INGO/18809) dans la même zone d'intervention. Cependant, en fonction de l'analyse de marché et si le contexte venait à évoluer, SI se réserve la possibilité d'organiser une foire aux vivres si les conditions pour une distribution de Cash ne répondent pas aux procédures opérationnelles et sécuritaires internes de SI.

Activity 1.1.6

Formations théoriques et pratiques des bénéficiaires sur les techniques de production, de conservation, de transformation et de commercialisation

Cette activité propose un appui spécifique à 372 personnes (1 par ménage) dont l'activité principale est ou a été l'agriculture (notamment en cas de déplacement et de perte d'accès aux champs). Cela permettra d'accroître leurs connaissances pour améliorer leur production et ainsi renforcer leur résilience avant leurs retours dans les zones d'origine (familles déplacées) ou leur permettre de supporter le poids d'accueil des familles déplacées dans leur foyers (familles d'accueil). Les formations (3 séances) seront axées sur les cultures maraichères (ex. aubergine, chou, tomate, amarante, etc.) et vivrières (ex. maïs, haricot) et sur la conservation et transformation des produits agricoles (modules complets incluant une stratégie de sortie). Ces spéculations seront confirmées après l'analyse des marchés. Ces formations aborderont les sujets suivants : a. La conservation post-récolte ; b. La constitution de pépinières c. La fabrication et l'utilisation d'engrais naturels ; d. La fabrication de compost ; e. L'utilisation de pharmacopée / bio pesticides locaux ; f. La recrudescence des maladies ; g. La protection des végétaux ; e. Les techniques de marketing et commercialisation.

Afin de renforcer la dynamique communautaire et l'inclusion des acteurs locaux lors des formations, SI sera accompagnée par les agronomes du Service territorial de l'Agriculture. Dans la mesure du possible, SI misera sur la mise à disposition d'espaces de démonstration dans les communautés et dotera les 18 regroupements en semences et outils adaptés. Les espaces de démonstration, ouverts et publics, permettront même aux personnes non bénéficiaires d'observer les résultats positifs de ces pratiques et de répliquer les techniques enseignées dans leurs propres champs. Des kits d'outils seront fournis pour les champs de démonstration. Ils seront composés d'un rateau, d'une pelle, d'un ruban métrique, d'une corde de semis, d'un sac vide de 100kg, d'un sac PIC, d'une bâche et d'un arrosoir. En plus, 50 gr de semences maraichères sera distribué par speculation. De plus, cela permettra également: (i) L'échange de connaissances et des bonnes pratiques agricoles non néfastes pour l'environnement; (ii) L'auto-multiplication des semences à partir des récoltes des champs de démonstration; (iii) La promotion des dynamiques locales et territoriales.

Un plaidoyer sera effectué au niveau du gouvernement local et des institutions publiques (par exemple, le service territorial de l'Agriculture) pour sensibiliser les autorités sur l'importance de la mise à disposition des terres au sein de leurs localités. Avant et après chaque formation, des tests seront réalisés pour évaluer les connaissances des bénéficiaires et donc l'efficacité et l'utilité de la formation. Sur ces bases, les formations futures pourront être adaptées pour répondre aux retours des bénéficiaires. Les ménages bénéficiaires seront sélectionnés sur la base de critères de vulnérabilité établis par l'équipe SERA de concert avec les représentants des communautés, mais aussi sur la base de leur motivation, accès à la terre et leurs capacités physiques. Une attention spécifique sera donnée aux femmes et aux bénéficiaires comportant au sein de leur ménage des groupes vulnérables (personnes âgées, à besoins spécifiques, mineurs, etc.). Enfin, les formations seront ajustées en fonction des directives gouvernementales et des procédures internes de SI afin de limiter la propagation du COVID-19 / Ebola / Choléra.

Activity 1.1.7

Distribution de semences maraîchères/vivrières et d'outils aratoires

Une combinaison de semences vivrières (ex. maïs, et haricot) et maraîchères à haute valeur économique (ex. Aubergine, chou et tomate et amarante) sera distribuée à 372 ménages (mêmes bénéficiaires du cash à visée alimentaire), dont l'activité génératrice de revenus et/ou de subsistance principale est/ était l'agriculture, afin de relancer la production agricole et les revenus des ménages tout en améliorant leur diversité alimentaire. Avant l'achat et la distribution des semences, des tests de germination seront effectués et les services techniques de l'Etat (cf. Service National de Semences) certifieront la qualité des semences. Toutes les semences sont à pollinisation ouverte et seront sélectionnées pour répondre aux impératifs du calendrier agricole et aux habitudes locales.

Des consultations communautaires et l'analyse des marchés menées en début de projet pourront amener ces choix à être modifiés en fonction des retours des participants. Conformément aux lignes directrices du Cluster SAME en RDC, chaque ménage recevra entre 10 et 20 kg de semences vivrières (10kg d'arachides, 10kg de maïs, 10kg de haricots) et 40gr pour chaque spéculation maraîchère (par exemple amarante, aubergine ou chou). La sélection définitive des spéculations sera basée sur une analyse des marchés, des pratiques locales, des préférences des bénéficiaires et du calendrier agricole saisonnier. La Zone de Santé (ZS) d'Oïcha est caractérisée par des aires plus instables et sujettes à des vagues de déplacements et des zones plus calmes, accueillant des déplacés. Puisque les mouvements se font souvent à l'intérieur de la même ZS, les déplacés peuvent faire partie de la même communauté que les familles d'accueil, facilitant leur acceptation et intégration ainsi que leur accès à la terre. Pour la mise en œuvre des activités, les zones d'accueil seront privilégiées. Afin de permettre aux bénéficiaires de préparer la terre et de cultiver, des outils aratoires leur seront fournis (ex. 2 houes, râteau, pelle, ruban métrique, corde de semis, paire de botte, sacs 100 kg, sacs PICS, bâches et arrosoir). Pour les regroupements agricoles, 2 pulvérisateurs seront distribués et gérés en commun. La validation finale des kits sera faite après analyse de la situation communautaire et après concertation des autorités locales et coutumières.

Deux distributions seront organisées, une pour les outils et une pour les semences, (la modalité de distribution directe est préférée à l'organisation de foires afin de s'assurer en amont de la certification des semences). Les outils seront distribués au moins un mois avant les semences, afin de permettre aux bénéficiaires de préparer la terre. Le lieu de distribution sera défini avec la communauté afin d'identifier des zones sécurisées et non éloignées des bénéficiaires.

Enfin, SI donnera un kit maraicher d'exit pour permettre aux ménages bénéficiaires de faire le deuxième cycle de production maraîchère après le projet. Ce kit sera essentiellement composé de semences maraîchères. De plus, les équipes de SI distribueront un montant de 30\$ pour permettre un accès à la terre et un support complémentaire malgré la fin des activités dans la zone. SI évaluera aussi la possibilité de mettre en synergie ses interventions des autres projets pour renforcer d'avantage la résilience de ces bénéficiaires ; il s'agit par exemple de l'appui en AGR pour permettre une bonne autonomisation socio-économique des ménages et permettre notamment de valoriser les récoltes via des AGR de transformation, de restauration, etc.

Activity 1.1.8

Enquêtes PDM / Post-récolte / Baseline / Endline

Dans le cadre de cette activité, SI prévoit différents types de suivi. En effet, une enquête Baseline (couplée au ciblage des bénéficiaires) sera prévue au début du projet pour permettre une évaluation des besoins dans la zone et d'obtenir les données de base des indicateurs du projet. Trois enquêtes Post Distribution Monitoring (PDM) (vivrières, maraîchères et cash), seront organisées à la suite des activités pour mesurer l'impact, la satisfaction des bénéficiaires et pour évaluer la mise en place de l'assistance humanitaire. Enfin, une enquête Post-Récolte sera conduite pour déterminer la qualité des semences fournies, et des formations agricoles, ainsi que l'impact sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires.

Output 1.2

Description

La vulnérabilité à la malnutrition aigüe est réduite pour 2 232 personnes par la promotion d'une alimentation adéquate et équilibrée dans la ZS de d'Oïcha

Assumptions & Risks

Hypothèses :

1. La coordination entre les acteurs des secteurs pertinents permet d'éviter les duplications d'activités et de renforcer l'efficacité de la réponse ;
2. L'accès physique, administratif et sécuritaire aux zones ciblées est garanti ;
3. Les communautés, les autorités et les responsables des structures de santé participent à l'identification et validation des recettes;
4. Le marché local n'est pas affecté par une rareté des produits de recettes identifiées;
5. La zone ciblée n'est pas impactée par une crise épidémique majeure.
6. Le taux de change USD/CDF reste stable pendant la durée du projet.
7. La production locale n'est pas affectée par les effets du dreglement climatique

Risques:

1. Les recettes identifiées ne sont pas disponibles et accessibles en quantité suffisante dans la zone. Mesure de mitigation: Si les recettes identifiées ne sont pas complètement disponibles ni accessible en quantité suffisante, SI encouragera l'identification des denrées équivalentes et adaptera les recettes identifiées aux denrées disponibles en conservant le niveau d'apport nutritif de ces recettes.
2. Détérioration de la situation politico-sécuritaire des territoires ciblés et/ou provinces limitant l'accès aux différents sites d'intervention. Mesure de mitigation : Suivi de la situation sécuritaire afin de réduire et anticiper l'impact de tout changement sécuritaire.
3. De nouveaux mouvements de populations atteignent un degré dépassant les capacités de réponse et entravent la mise en œuvre des activités ou, à l'inverse, entraînent une désertion des zones ciblées. Mesure de mitigation : Suivi de la situation ; coordination avec les différentes parties prenantes dans un but de partage d'informations et de prise de décisions promptes ; l'évolution de la situation humanitaire entrainera éventuellement une possible réorientation du projet, et appui possible partenaire ou SAFER.
4. L'inflation non maîtrisée impacte les prévisions budgétaires et l'enveloppe globale. Mesure de mitigation : SI effectuera un suivi régulier de la situation monétaire de la zone et du budget dépensé. SI privilégiera, lorsque possible, la modalité des contrats cadres fixant des plafonds.
5. Tensions entre populations déplacées et populations hôtes engendrées par l'assistance et le ciblage. Mesures de mitigation : approche communautaire participative ; approche de ciblage sensible aux conflits ; critères de vulnérabilité proposés et validés par SI et la communauté ; sensibilisation.
6. Les marchés ne sont pas assez approvisionnés en vivres. Mesures de mitigation : étude de marché et de faisabilité en amont ; changement de modalité et passage vers une distribution in kind en cours de projet si nécessaire, suivi des marchés (fluctuation en fonction du calendrier agricole).
7. La situation sanitaire liée à la COVID-19, Ebola, Choléra ou la Peste empêche le regroupement de personnes et limite le déplacement des staffs sur le terrain. Mesures de mitigation : SI effectuera un suivi de la situation épidémiologique pour assurer une sécurité sanitaire et actualisera les SoP en conséquence. De plus, SI formera les équipes à ces mesures.
8. Assimilation des ONG aux opérations militaires, par exemple en lien avec des escortes FARDC demandées par certaines organisations. Mesures de mitigation : Aucune escorte militaire ne sera acceptée. SI insistera lors des réunions communautaires sur les principes humanitaires.
9. Demande de paiement au niveau des barrières frontalières. Mesures de mitigation : En cas de demande de paiement aux barrières sur les axes ciblés et utilisés dans le cadre du projet proposé, SI travaillera en coordination avec les différents acteurs de la zone d'intervention ainsi qu'avec ses nombreux points focaux pour déterminer le statut de la barrière en question (légale ou illégale). Il est à noter que SI refuse le paiement de barrières considérées comme illégales.

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.2.1	Sécurité Alimentaire	# d'agents communautaires identifiés, formés et supervisés	10	10			20
Means of Verification : Rapport de formation; listes de présence							
Indicator 1.2.2	Sécurité Alimentaire	# de personnes sensibilisées aux bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles	656	693	437	446	2,232
Means of Verification : Rapport d'activité et liste de présence							
Indicator 1.2.3	Sécurité Alimentaire	# de démonstrations culinaires réalisées					30
Means of Verification : Rapport d'activité et liste de présence							
Indicator 1.2.4	Sécurité Alimentaire	% de bénéficiaires ayant amélioré leur SCA 4 semaines après l'intervention					80

Means of Verification : Enquête Baseline et rapport endline

Activities

Activity 1.2.1

Identification, formation et supervision des agents de santé communautaires

Dans le cadre de cette activité, 20 agents de santé communautaire (50% homme et 50 % femme) seront identifiés par les équipes SI en collaboration avec les responsables de centre de santé plus proches des bénéficiaires du projet. Chaque zone de santé a notamment une liste de relais communautaires pré-identifiés ayant bénéficié de formations spécifiques. La sélection se fera notamment en raison de la proximité des agents avec la zone d'intervention et dans un souci d'inclusion, en raison de la représentation à part égale entre agents Homme/Femme. Après leur identification, SI en collaboration avec les responsables de centres de santé (avec lesquels SI a l'habitude de se coordonner et collaborer) procéderont à un renforcement des capacités pour appuyer l'activité de sensibilisation et démonstration culinaire.

En plus de l'appui essentiel fourni durant les activités de démonstration, les agents de santé communautaire joueront un rôle de surveillant concernant la situation nutritionnelle des bénéficiaires du projet permettant à SI d'alerter les autres partenaires de nutrition et de faire le référencement si des cas de malnutrition étaient signalés et nécessitaient un traitement approprié.

Activity 1.2.2

Identification des recettes à base de produits locaux à haute valeur nutritive

Dans le cadre de cette activité, SI soutiendra l'organisation d'un atelier d'identification et de validation de recettes à base de produits locaux, en lien avec les experts des centres de santé (dont le nutritionniste de chaque Zone de Santé ciblée) et l'équipe technique de SI.

L'atelier se tiendra après l'identification, la formation et la supervision des agents de santé communautaire et réunira des représentants de l'équipe technique de SI, les agents communautaires, des experts des Centres de Santé partenaires de l'implémentation du projet et des points focaux de la communauté (sélectionnés parmi les bénéficiaires identifiés).

Cet atelier permettra de déterminer, de manière participative, les différentes recettes qui feront l'objet de démonstrations dans les quartiers d'intervention afin de proposer le meilleur apport nutritionnel possible en fonction des produits disponibles localement. Le choix de ces recettes sera motivé par les préférences des bénéficiaires, de leur facilité de réalisation, la qualité nutritive des aliments, la disponibilité des aliments et la valeur calorique - en lien notamment avec les semences qui seront distribuées dans le cadre de l'activité 1.1.7, afin de proposer une utilisation intéressante de celles-ci.

En fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19 / Ebola / Choléra dans la zone, les activités suivront les directives gouvernementales de la RDC et les procédures internes de SI concernant l'organisation de réunions

Activity 1.2.3

Sensibilisation à la nutrition et aux bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles via des démonstrations culinaires, sensibilisation de masse et porte à porte.

Des séances de sensibilisation des bénéficiaires directs du projet (2 232 personnes environ – 656 hommes, 693 femmes, 437 garçons et 446 filles) seront organisées pour favoriser la connaissance sur les bonnes pratiques alimentaires. Cette sensibilisation sera faite en porte à porte auprès de 372 ménages bénéficiaires du projet durant 30 jours. Cette méthodologie de sensibilisation porte à porte permettra de respecter les mesures visant à prévenir et réduire la propagation du COVID-19 / Ebola / Choléra et permettra aux équipes SI de s'imprégner de la vraie situation nutritionnelle des bénéficiaires. Les femmes et les hommes seront ciblés par ces sensibilisations pour permettre à tous les bénéficiaires d'avoir une même compréhension de l'importance nutritionnelle.

Dans la mesure du possible, SI réalisera également des séances de sensibilisation de masse dans les centres de santé des zones assistées, lors des consultations pré et post natales afin de transmettre les messages clés sur les thématiques de l'alimentation du nourrisson et de l'enfant ainsi que des pratiques hygiéniques appropriées. Au cours de ces séances de sensibilisation de masse, SI touchera de manière indirecte les 13 392 individus (3 937 hommes, 4 152 femmes, 2 678 filles et 2 625 garçons) vivant dans la zone d'Oicha.

Afin de favoriser la diversification alimentaire et réduire la vulnérabilité nutritionnelle des ménages, l'équipe SI réalisera des séances de démonstrations culinaires sur la base des résultats de l'activité 2.1.2. En effet, les différentes recettes retenues feront l'objet des démonstrations animées par 3 personnes minimum : un(e) agent SI, un(e) représentant(e) d'un regroupement de bénéficiaires et un(e) représentant(e) des ménages bénéficiaires. Au total, 30 démonstrations seront conduites sur une période de quatre mois pour 372 ménages en fonction du calendrier saisonnier (en particulier juste avant la récolte pour permettre de maximiser les produits qui seront récoltés). Le nombre de personnes par sensibilisation et les mesures de distance de sécurité seront adaptées pour prévenir la transmission de la maladie (à suivre en fonction du statut épidémique de la zone).

Ces séances seront organisées dans les centres nutritionnels et dans les communautés en présence du nutritionniste de la zone.

Additional Targets :

Eau, Assainissement et Hygiène

Cluster objectives	Strategic Response Plan (SRP) objectives	Percentage of activities
2022-SS01.1 : Les besoins vitaux (abris, AME, éducation, EHA, santé, protection) de 2,3M de pers. affectées par des mouvements de population récents (pers. déplacées et retournées depuis - de 6 mois, familles d'accueil, communautés hôtes, pers. réfugiées) sont couverts	SO1: La réponse multisectorielle permet de couvrir les besoins vitaux de 8,8 millions de personnes afin de préserver leur intégrité physique et mentale	50
2022-SS01.1 : Les besoins vitaux (abris, AME, éducation, EHA, santé, protection) de 2,3M de pers. affectées par des mouvements de population récents (pers. déplacées et retournées depuis - de 6 mois, familles d'accueil, communautés hôtes, pers. réfugiées) sont couverts	SO2: La réponse multisectorielle permet de réduire les vulnérabilités et d'améliorer les conditions de vie de 3,5 millions de personne	50

Contribution to Cluster/Sector Objectives : Dans le cadre de l'Allocation Standard publiée en mai 2022, SI propose un projet qui se base sur la stratégie partagée, c'est-à-dire répondre aux besoins vitaux des personnes affectées par la crise humanitaire qui sévit dans les provinces de l'Est du pays.

En lien avec les Objectifs spécifiques (OS) de la Stratégie de l'allocation, le volet EHA vise à assurer l'accès équitable et en toute protection aux services EHA des personnes affectées par des mouvements de population liés aux conflits, et de manière adéquate et inclusive (OS 1 Cluster EHA) ; et assurer l'accès à un paquet EHA aux personnes affectées par les épidémies pour prévenir et réduire le risque de transmission à travers un système de surveillance et une riposte rapide adéquate et inclusive (OS2 Cluster EHA) (soit 36 000 personnes).

Outcome 1

Améliorer l'accès équitable et en toute protection aux services EHA pour les personnes affectées par les mouvements de population, parmi lesquelles les femmes, enfants et PSH

Output 1.1

Description

36000 personnes vivant dans des sites de déplacés ou au sein de familles d'accueil ont accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement pour améliorer leur survie, leur protection, leur bien-être et leur dignité

Assumptions & Risks

Hypothèses :

1. La coordination entre les acteurs des secteurs pertinents permet d'éviter les duplications des activités et d'augmenter l'efficacité de la réponse intégrée ;
2. L'accès physique, administratif et sécuritaire aux écoles ciblées est garanti ;
3. Les communautés acceptent les modalités d'intervention ;
4. Le marché local/ou national n'est pas affecté par une inflation majeure (10% d'augmentation) ou par l'insécurité dans la zone ;
5. Le taux de change USD/CDF reste stable pendant la durée du projet.

Risques :

1. Détérioration de la situation sécuritaire et/ou politique dans les territoires ciblés et/ou dans la province d'Ituri limitant l'accès aux différents sites d'intervention. Mesures de mitigation : suivi de la situation sécuritaire afin de réduire et anticiper l'impact de tout changement sécuritaire, notamment en s'appuyant sur le réseau de « focal points » ; plaidoyer auprès des autorités locales et provinciales afin de faciliter la sécurité dans la zone.
2. De nouveaux mouvements de populations atteignent un degré dépassant les capacités de réponse et entravent la mise en œuvre des activités ou, à l'inverse, entraînent une désertion des zones ciblées par le projet ou rendent la réponse humanitaire inadaptée. Mesures de mitigation : suivi de la situation ; coordination avec les différentes parties prenantes dans un but de partage d'informations et de prise de décisions promptes ; l'évolution de la situation humanitaire entrainera éventuellement une possible réorientation du projet, appui possible en dernier recours de SI via le projet de Réponse Rapide SAFER afin de compléter l'assistance aux nouveaux déplacés.
3. L'inflation non maîtrisée impacte les prévisions budgétaires et l'enveloppe globale. Mesures de mitigation : SI effectuera un suivi régulier de la situation monétaire de la zone et du budget dépensé (suivi budgétaire mensuel incluant les dépenses effectuées et le prévisionnel). SI privilégiera, lorsque possible, la modalité des contrats cadres fixant des plafonds. Si cela n'est pas suffisant, SI propose de réorganiser les lignes dans le respect de la flexibilité autorisée, demander un dépassement de la flexibilité autorisée, effectuer une possible réorientation du projet (activités, zone géographique) ou encore une réduction des cibles après communication et validation du FH.
4. Les marchés ne sont pas assez approvisionnés pour permettre aux équipes de SI et aux prestataires de services de s'approvisionner en quantité et qualité. Mesures de mitigation : étude de marché et de faisabilité en amont ; changement de modalité et mécanisme de livraison en cours de projet si nécessaire, suivi des marchés.
5. La situation sanitaire liée au COVID-19 empêche le regroupement de personnes et limite le déplacement des staffs sur le terrain. Mesures de mitigation : SI effectuera un suivi de la situation épidémiologique pour assurer une sécurité sanitaire et actualisera les SoP en conséquence. De plus, SI recyclera régulièrement les équipes à ces mesures.
6. Assimilation des ONG aux opérations militaires, suite à des escortes FARDC de certaines organisations par exemple. Mesures de mitigation : aucune escorte militaire ne sera acceptée durant la période du projet. SI insistera lors des réunions communautaires sur les principes humanitaires.
7. Cambriolage et vols des biens de SI notamment les lieux de stockage. Mesures de mitigation : application stricte des SOP, suivi stricte des stocks et matériaux, Low profil, mesures de protection des sites et stocks terrain.

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.1.1	Eau, Assainissement et Hygiène	# de rapport de diagnostic rédigé					1
Means of Verification : Rapport de diagnostic et protocole de collaboration							
Indicator 1.1.10	Eau, Assainissement et Hygiène	# de portes de latrines publiques d'urgence (170 LPU) construites/réhabilitées dans les sites et regroupements des déplacés et nombre de portes de douches publiques d'urgence (100 DPU)					270
Means of Verification : PV de remise d'ouvrages, enquête post-intervention, rapport d'activité							
Indicator 1.1.11	Eau, Assainissement et Hygiène	# de trous à ordures aménagés					20
Means of Verification : PV de remise d'ouvrages, enquête post-intervention, rapport d'activité							
Indicator 1.1.12	Eau, Assainissement et Hygiène	# de relais communautaires formés	20	20			40
Means of Verification : PV de formation de comités, liste de présence, rapports d'activité							
Indicator 1.1.13	Eau, Assainissement et Hygiène	# de personnes sensibilisées en porte à porte (désagrégées par genre et tranche d'âge) et sensibilisation de masse sur les bonnes pratiques d'hygiène, l'hygiène menstruelle et sur la PSEA dans les sites de déplacés, regroupements et famille d'accueil	10,584	11,160	7,056	7,200	36,000
Means of Verification : Fiche de suivi de séance de sensibilisation porte à porte, rapport d'activité							
Indicator 1.1.2	Eau, Assainissement et Hygiène	# d'ateliers de lancement et de restitution réalisés					4
Means of Verification : Rapport d'activité							
Indicator 1.1.3	Eau, Assainissement et Hygiène	# d'enquêtes CAP initiale et finale réalisées					2
Means of Verification : Rapport d'enquête CAP							
Indicator 1.1.4	Eau, Assainissement et Hygiène	Nombre de comités de gestion infrastructures EHA formés					24

Means of Verification : PV de formation de comités, liste de présence, certificats de donation de kit, rapports d'activité, rapport d'enquête post intervention							
Indicator 1.1.5	Eau, Assainissement et Hygiène	# de points d'eau aménagés / construits / réhabilités (désagrégés par types de points d'eau) fournissant une eau potable de bonne qualité					10
Means of Verification : PV de remise des ouvrages, résultats analyses bactériologiques, enquête post-intervention							
Indicator 1.1.6	Eau, Assainissement et Hygiène	# de personnes (désagrégées par sexe et âge) ayant accès à l'eau potable	2,205	2,325	1,470	1,500	7,500
Means of Verification : Enquête de fréquentation aux points d'eau aménagés, rapport d'activité							
Indicator 1.1.7	Eau, Assainissement et Hygiène	% de la population bénéficiaire qui s'approvisionne en eau auprès d'un point d'eau aménagé					80
Means of Verification : Rapport d'enquête post-intervention							
Indicator 1.1.8	Eau, Assainissement et Hygiène	% des ouvrages d'eau toujours en fonction 1 mois après la fin du projet					100
Means of Verification : Rapport d'enquête post intervention, enquête CAP finale							
Indicator 1.1.9	Eau, Assainissement et Hygiène	# de portes de latrines familiale d'urgence construites/réhabilitées dans les familles d'accueil					70
Means of Verification : PV de remise d'ouvrages, enquête post-intervention, rapport d'activité							
Activities							
Activity 1.1.1							
Diagnostic technique, dispositions préliminaires et signature de protocole de collaboration avec les BCZ							
<p>Au cours de la mission « Go and See » réalisée en mai 2022 dans la zone de Komanda, un diagnostic préliminaire des points d'eau dans la zone a été mené afin de déterminer les capacités en eau et l'état des infrastructures existantes. Au total, et à l'issue du diagnostic, 19 points d'eau ont été identifiés (15 délabrées, 3 à aménager et 1 forage non fonctionnel).</p> <p>Cependant, en début de projet et dans le cadre de cette activité, une mission de diagnostic technique plus poussée et des analyses physico-chimiques devront être menées afin de déterminer la faisabilité technique pour réaliser des aménagements, des constructions ou des réhabilitations. Dans le cas contraire, des systèmes d'approvisionnement d'eau en urgence pourront être mis en place.</p> <p>Dans le cadre du diagnostic technique poussé et autres analyses, les éléments suivants seront étudiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les contraintes topographiques (existence de pente pour aménager/capter la source ou construire des points d'eau) et les contraintes environnementales ; • Absence de source de contamination dans un rayon de 30m au minimum à partir des points d'émergence ; • Type d'émergence, débit à exploiter ; • Distance par rapport aux habitations (moins de 500m du site/des habitations et distances appropriées relatives à la protection et sécurité des bénéficiaires notamment l'accès pour les personnes ayant un handicap et/ou à mobilité réduite) et temps de puisage (temps de remplissage maximum de 3 min pour 20 litres). <p>Lors du lancement du projet, un protocole de collaboration sera signé avec le Bureau Central de Zone (BCZ) – autorité sanitaire locale, ainsi qu'avec la sous division de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP) et les responsables des écoles de la zone d'intervention, afin de définir les rôles et les responsabilités de chaque partie prenante dans la mise en œuvre, le suivi et la supervision conjointe des activités.</p> <p>SI, le BCZ et l'EPSP réaliseront des supervisions conjointes afin de promouvoir l'appropriation des activités et leur durabilité une fois le projet fini permettant le renforcement des capacités et des compétences de ces acteurs EHA clés.</p>							
Activity 1.1.2							

Ateliers/Sessions de lancement et de restitution du projet en faveur des autorités locales et représentant des ETD

Dans le cadre de cette activité, SI propose en début de projet d'organiser des séances de présentations du projet auprès des communautés des zones assistées ainsi que des autorités.

En effet, les réunions communautaires et avec les autorités locales sont réalisées afin de permettre une communication fluide et une meilleure compréhension de l'organisation (les financements, le mandat, les principes humanitaires et autres) ainsi que du projet (par exemple les activités, les objectifs, la durée ou les modalités).

Dans le cadre de ce projet, les équipes réaliseront un atelier de lancement de projet. SI partagera avec les bénéficiaires les informations relatives au fonctionnement de Solidarités International et aux activités du projet. Le but est d'établir un dialogue entre l'organisation, les populations ciblées et les autres parties prenantes telles que les autorités locales et les représentants des Entités Territoriales Décentralisées (ETD).

Il est important de noter que tout au long du projet, les informations concernant l'avancée des activités et du projet en général seront partagées aux autorités locales et bénéficiaires permettant d'assurer une compréhension de l'intervention, des adaptations et réorientations éventuelles et ainsi permettre une application solide du principe de redevabilité. C'est notamment grâce à cet exercice que les équipes de SI peuvent collecter les avis et les feedbacks de la communauté permettant, si nécessaire, de réorienter les activités. De plus, les rapports sur les avancées du projet seront partagés avec les parties prenantes. Deux réunions de mi-parcours seront organisées (après deux mois puis après six mois).

En fin de projet, un atelier de restitution sera aussi réalisé pour adresser les dernières questions et clôturer officiellement le projet en assurant un accompagnement et suivi des communautés et des activités mises en place.

En fonction de l'évolution de la pandémie de la COVID-19 / Choléra / Ebola dans la zone, les activités suivront les directives gouvernementales de la RDC et les procédures internes de SI concernant l'organisation des réunions. De plus, les équipes SI seront dotées de dispositifs de protection individuels et respecteront toutes les mesures de prévention de la propagation du COVID-19 / Choléra / Ebola.

Activity 1.1.3

Organisation/réalisation d'enquêtes CAP initiale et finale

Dans le cadre de ce projet, SI souhaite réaliser deux enquêtes Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP), une initiale en début de projet et une finale en fin de projet afin de mesurer l'évolution des connaissances, attitudes et pratiques des populations ciblées (déplacés, familles d'accueil et écoliers). Cela permettra d'évaluer l'impact des sensibilisations réalisées en cours de projet (promotion de l'hygiène, changement de comportement, hygiène menstruelle, etc.) et ainsi d'évaluer l'impact du projet proposé sur les populations cibles.

Une enquête post intervention et observation des ouvrages réalisés/réhabilités dans le cadre du projet sera organisée un mois après la finalisation des ouvrages afin d'évaluer le niveau de fonctionnement des infrastructures EHA réalisées, leur niveau d'utilisation mais aussi l'implication de la communauté et des différents comités de gestion dans la stratégie de pérennisation des acquis du projet.

Activity 1.1.4

Aménagement de points d'eau :

Dans le cadre de cette activité, (selon les résultats du diagnostic technique plus poussé réalisé au niveau de l'activité 1.1.1), SI propose de construire ou de réhabiliter 10 points d'eau protégés pour satisfaire les besoins de base en matière d'eau potable, de cuisine et d'hygiène personnelle de plus de 7 500 bénéficiaires (2205 hommes, 2325 femmes, 1500 filles, 1470 garçons).

SI souhaite améliorer l'accès à l'eau potable - en quantité (selon les standards SPHERE, un minimum de 7,5 à 15 litres / jour / personne) et en qualité (eau potable sans coliforme fécal et sans danger de consommation) de la communauté ciblée (famille de déplacés, retournés et communautés hôtes).

En effet, SI prévoit de construire un système de distribution d'eau simple (aménagement de source simple) ou un système alimenté par gravité (source avec réservoir) à partir des émergences d'eau potable :

- SI propose d'aménager 9 sources (dont 3 avec réservoir et 6 sources simples) permettant de toucher plus de 6 000 bénéficiaires (1764 hommes, 1860 femmes, 1200 filles et 1176 garçons), à raison de 500 personnes par source simple (6 points d'eau) et 1000 personnes par source avec réservoir (3 points d'eau).
- Un (1) aménagement de système de pompage photovoltaïque sur un forage existant avec mini adduction gravitaire de 6 bornes fontaine bénéficiant à 1 500 individus (441 hommes, 465 femmes, 300 filles et 294 garçons).

Au cours de ce projet, SI réalisera les analyses physiques, bactériologiques et chimiques nécessaires lors des réhabilitations/aménagements de points d'eau. Ces analyses seront réalisées avant et après aménagement des points d'eau en collaboration avec les agents de BCZ (les animateurs communautaires et le superviseur EHA de la zone de santé). En effet, SI s'assurera que les points d'eau soient aménagés selon les standards nationaux et internationaux : 0 coliformes fécaux, turbidité < 5 NTU, aucune source de contamination à moins de 30 mètres et, accès facile pour les utilisateurs.

Activity 1.1.5

Formation des comités de gestion des points d'eau

Dans le cadre de ce projet, les équipes SI mettront en place un système efficace et pérenne de gestion des infrastructures d'eau. Un total de 10 Comités de Gestion des points d'eau (COGEPE) seront mis en place ou redynamisés.

En effet, les équipes SI proposent de superviser la création ou redynamisation de ces Comités en facilitant notamment l'élection des membres. La composition de ces comités respectera au mieux la parité hommes/femmes (au moins 50% de femmes positionnées aux postes stratégiques avec un pouvoir décisionnel dans la mesure du possible). La participation des femmes sera particulièrement promue au sein de ces comités afin d'atteindre une inclusion la plus renforcée possible et ainsi favoriser une gestion conjointe (hommes/femmes) durable des structures après la fin du projet. Chaque COGEPE sera composé de 8 personnes.

Les équipes SI formeront les COGEPE en plusieurs phases (présentation du projet, sensibilisation, formation et suivi). Les équipes seront en charge de ces activités de formation en collaboration avec les agents de BCZ (animateurs communautaires et superviseurs EHA de la zone de santé).

Les thématiques suivantes seront abordées lors de sessions de formation : (1) les rôles et responsabilités des différents membres d'un COGEPE, (2) la gestion d'un point d'eau (entretien, maintenance et organisation des travaux communautaires au point d'eau), (3) la gestion administrative et financière du COGEPE, (4) la gestion des conflits et redevabilité envers les usagers, (5) les bonnes pratiques d'hygiène et (6) et le cycle de l'eau.

La formation des membres du comité commencera en même temps que les travaux d'aménagement de la source et durera deux jours. Le but est que le comité voit et comprenne comment est réalisée la construction, afin qu'il puisse, par la suite sensibiliser la population pour entretenir l'infrastructure. Les séances de formation seront théoriques et pratiques. Les sessions de formation seront réalisées en plénière et en sessions de groupe de travail selon les thématiques abordées.

Le comité acquerra aussi les compétences pour faire les petites réparations de l'ouvrage. Le technicien/conseiller (artisan réparateur) du comité sera présent tout au long de l'aménagement/réhabilitation du point d'eau et sera formé sur les aspects techniques pour la maintenance du point d'eau. Le technicien/conseiller technique (artisan réparateur) du comité sera prévenu du calendrier de maintenance et des petites réparations. Un calendrier de maintenance sera élaboré à la fin de chaque formation afin de permettre aux membres du comité de s'organiser et mener à bien leurs activités de suivi.

Au début et à la fin des séances de formation, des tests pré et post-formation seront réalisés pour mesurer l'évolution des connaissances.

En ce qui concerne la gestion administrative et financière, un kit de gestion sera aussi donné à chaque COGEPE (10 Kits seront distribués, à raison de 1 kit par COGEPE). La composition du kit sera la suivante : cahier registre, stylo, rame de papier, enveloppe A4, calculatrice, agrafeuse, boîte agrafe, pochettes transparentes, classeur, cahier simple, latte 30 cm, carnet facturier format A5, parasol et caisse (petit coffre).

Enfin, à la fin de cette activité, chaque COGEPE se verra remettre à l'issue des travaux un kit d'entretien et de maintenance pour assurer une maintenance pérenne de l'ouvrage (10 kits seront distribués à raison de 1 kit par COGEPE). La composition des kits dépendra des infrastructures ainsi que du feedback des comités de gestion. Il pourrait comprendre notamment les items suivants : bêche, houe, coupe, gant d'hygiène, bottes plastique, salopette de travail, raclette, tuyau PVC 50 mm de rechange, robinet AG 3/4, brosse coco et clé anglaise 24".

Activity 1.1.6

Aménagement des ouvrages d'assainissement dans les sites de déplacés, dans les regroupements publics de déplacés et dans les familles d'accueil

Dans le cadre de cette activité, afin de lutter contre la défécation à l'air libre, favoriser un accès sûr et digne à des infrastructures sanitaires d'urgence et promouvoir un environnement sans excrément humain, SI prévoit la construction de :

- 170 portes de latrines publiques d'urgence (LPU) et 100 portes de douches publiques d'urgence (DPU) dans les regroupements de déplacés,
- 20 Trous à ordures (T.O) dans les sites de regroupement,
- 70 latrines familiales d'urgence

Un total de 9 900 personnes (2911 hommes, 3069 femmes, 1980 filles, 1940 garçons) bénéficiera de ces ouvrages.

Dans un premier temps, SI propose d'aménager 170 portes de latrines publiques d'urgence (LPU) accompagnées d'un dispositif de lavage des mains et de construire 100 portes de douches publiques d'urgence (DPU) dans les 14 centres collectifs/regroupements des déplacés de la zone de Komanda où les gaps ont été identifiés. Ces ouvrages bénéficieront à 8500 individus (2499 hommes, 2635 femmes, 1700 filles, 1666 garçons).

L'implication de la communauté est particulièrement importante lors de cette étape. Le choix du couloir sanitaire, l'emplacement des latrines, des douches et des trous à ordures est déterminé en coordination avec les membres de la communauté – en particulier les femmes et les enfants - et en tenant compte de la distance des points d'eau pour éviter la contamination des sources d'eau.

Les latrines seront construites avec des fosses sèches, plancher en bois et superstructure en tôle afin de rendre disponible des ouvrages faciles à entretenir, appropriés et sécurisés. Les équipes SI de construction s'assureront que les latrines ne contaminent pas les sources d'eau, en prévoyant une distance d'au moins 30m entre les installations de confinement et les sources d'eau, et une profondeur d'au moins 1,5m entre la fosse et le dessus de la nappe phréatique. Les superstructures de douche seront construites en tôle et l'intérieur pavé (ciment, moellon et sable) avec un tuyau d'évacuation des eaux jusqu'au puit perdu. Un petit socle sera aménagé à l'intérieur pour maintenir le récipient de lavage. Les blocs de latrines et douches seront séparés par sexe, facilement identifiables à l'aide d'un pictogramme et verrouillables de l'intérieur pour favoriser l'intimité et la dignité des utilisateurs. Les latrines et douches seront construites selon les standards avec un ratio d'une latrine pour 50 personnes et une douche pour 100 personnes.

Dans un second temps, SI propose d'aménager 20 trous à ordures dans les centres collectifs/regroupements des déplacés. Cette activité vise à aider les populations déplacées par la bonne gestion des ordures ménagères et à favoriser un environnement assaini. Après l'aménagement de T.O, une clôture de protection sera construite, afin de protéger les populations et les animaux domestiques de chute dans la fosse.

Enfin, SI prévoit la construction de 70 portes de latrine familiale d'urgence accompagnées d'un dispositif de lavage des mains touchant en moyenne 20 personnes par latrine familiale, et bénéficiant donc à 1400 individus (412 hommes, 434 femmes, 280 filles, 274 garçons).

Le ciblage des quartiers/localités qui bénéficieront de la construction de latrines familiales s'appuiera à la fois sur l'étude des vulnérabilités en termes d'accès EHA (à savoir les familles d'accueil ayant accueilli beaucoup de déplacés et n'ayant pas d'infrastructures d'assainissement de base), mais également sur les vulnérabilités liées aux risques de développement de maladies suite à la défécation à l'air libre. Les familles d'accueil les plus vulnérables qui auront été identifiées après le ciblage dans la zone du projet bénéficieront donc de la construction des latrines familiales d'urgence.

Activity 1.1.7

Mise en place de systèmes efficaces et pérennes de gestion des infrastructures d'assainissement :

Dans le cadre de cette activité, SI propose de superviser la création et la formation de 14 Comités d'hygiène pour la gestion et maintenance des ouvrages EHA (COGELA) dans les sites de regroupements des déplacés.

Les équipes faciliteront des séances de sensibilisation pour l'élection des COGELA. Ces comités permettront de gérer les activités d'entretien, maintenance et d'assurer la pérennisation des ouvrages d'assainissement construits (LPU, DPU, TO, drainage des eaux usées, etc.). Chaque comité sera composé de 7 personnes (respectant la parité homme/femme dans la mesure du possible) par site/regroupement de déplacés. Un comité sera mis en place pour un regroupement de déplacés. Il est à noter que pour les latrines familiales, les responsables des infrastructures seront les familles qui auront des séances particulières de sensibilisation sur l'entretien et la maintenance.

Chaque COGELA recevra un kit d'entretien et de maintenance des ouvrages d'assainissement. En effet, lors de la remise des ouvrages, un kit d'entretien sera disponibilisé par nombre de porte de latrines (cf. 70 pour les latrines familiales et 150 pour les latrines d'urgence – bloc de deux portes). Chaque kit est composé de deux bidons de 20L (pour faciliter le puisage d'eau pour les laves mains), deux balais-brosses, deux raclettes (pour le nettoyage du plancher), deux seaux de 20L (pour faciliter le nettoyage), deux paires de gants de nettoyage, quatre barres de savon (pour promouvoir le lavage des mains avec du savon), des cache-nez (réutilisables) et un seau avec robinet de 20L comme lave mains. Un total de 220 kits seront donnés aux COGELA.

Enfin, une distribution de kits de creusage sera effectuée. En effet, le kit de creusage permettra la création de nouvelles fosses, le déplacement et la construction de nouvelles structures, notamment si davantage de déplacés arrivent sur les sites ou regroupements. Les kits de creusages comprendront : 4 bacs maçon, 2 barres à mine, 4 bêches, 2 casques de sécurité, 2 rouleaux de corde nylon de 10m, 4 houes, 2 marteaux menuisier, 4 pioches, 1 scie menuisier, 4 bottes plastique, 2 seaux de 20L avec couvercle, 2 paires de gants de nettoyage, 2 balais brosse, 2 barres de savon, 2 raclettes. Le projet prévoit la distribution de 14 kits de creusage (à raison de 1 kit par COGELA).

Activity 1.1.8

Sensibilisation sur la promotion de l'hygiène, la promotion de l'assainissement, le changement de comportement et sur l'exploitation et les abus sexuels

Les activités liées aux constructions des points d'eau et construction des ouvrages d'assainissement nécessitent un accompagnement par des activités de sensibilisation pour la promotion de l'hygiène spécifiques et adaptées à la situation d'urgence. Ces activités seront menées afin d'accroître l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène parmi les populations touchées par le conflit et de réduire l'incidence des maladies d'origine hydrique. Dans le cadre de cette activité, SI sensibilisera 36 000 individus (10 584 hommes, 11 160 femmes, 7 200 filles, 7 056 garçons).

Les séances de sensibilisation en faveur des déplacés et familles d'accueil seront réalisées par les relais communautaires (RECO) et les agents sensibilisateurs SI.

Cette activité débutera par la formation et l'équipement des équipes de SI (gestes barrières, EPI, supports d'animation/sensibilisation etc.), afin d'assurer le respect du principe de Do No Harm et du résultat recherché à travers les sensibilisations. Ensuite, 40 RECO des aires de santé concernées seront formés sur les méthodologies et techniques de sensibilisation. Le contenu de la formation sera adapté à chaque site/regroupement des déplacés ou communauté d'accueil, selon les résultats de l'enquête CAP initiale. La formation des RECO durera deux jours.

Sur la base de ses expériences passées, SI a développé plusieurs méthodes et outils pour assurer un plus grand impact de ses activités de sensibilisation sur la promotion de l'hygiène, et la communication sur le changement des comportements notamment à travers l'organisation de visites à domicile auprès des bénéficiaires, visites en porte-à-porte réalisées par les RECOs formés et les agents sensibilisateurs SI tout au long du projet. Des outils seront mis à disposition des RECOs (mégaphones, dépliants, posters, dossards, banderoles avec messages de sensibilisation et autres) pour faciliter l'acquisition des messages de sensibilisation au sein de la communauté.

Une attention particulière sera apportée à l'entretien des infrastructures mises en place dans le cadre du projet (sources, latrines et douches publiques). Les équipes programme organiseront des focus groups et des visites porte-à-porte pour comprendre les attentes des différentes familles de déplacés et ainsi élaborer un plan d'action menant à l'entretien de façon pérenne (après le départ de SI) des infrastructures mises en place.

Les équipes de SI organiseront des séances de sensibilisation de moins de 18 personnes soit des focus group, par genre et/ou par âge pour faciliter les échanges, et s'assurer que les participants comprennent et s'approprient les messages véhiculés.

Un volet genre sera inclus dans les sensibilisations afin de renforcer les connaissances étant donné le rôle majeur des femmes dans les activités EHA (collecte, utilisation domestique). Ce volet aura aussi pour but de sensibiliser et faire reconnaître le rôle détenu par les femmes en particulier auprès des hommes et pouvoir ainsi davantage les associer aux prises de décisions notamment au sein des ménages.

Activity 1.1.9

Renforcement des capacités des structures communautaires - Formation d'acteurs locaux pour la reprise communautaire du projet

L'intégration de partenaires locaux (ONG locales, associations locales, etc.) dans la sensibilisation sera aussi un axe principal de ce projet. Le but est de renforcer les capacités de ces acteurs et d'assurer un suivi des activités EHA mises en place, des Comités formés et ainsi garantir la pérennité du travail de sensibilisation effectué par les équipes de SI et les RECOs formés.

Dans le cadre de cette activité, SI propose de former 60 acteurs locaux. A travers ces formations, SI prévoit une reprise communautaire des activités permettant de pérenniser les activités après le départ de l'organisation. SI cible notamment les leaders communautaires ou les Chefs de village. Ces acteurs ont en effet un rôle clé au sein des communautés. Les équipes SI favoriseront la participation de ces acteurs dans les différentes formations de COGELA et COGEPE, dans le but qu'ils comprennent les rôles et responsabilités des différents comités et leur part de responsabilité dans la reprise communautaire du projet.

Il est à noter que les hommes occupent souvent la place de leaders communautaires ou de Chefs de village. En raison des réalités qui s'appliquent aux communautés ciblées, SI ne peut donc pas s'engager à respecter une formation à 50 % hommes / femmes d'acteurs locaux mais un fort travail de plaidoyer sera entrepris en ce sens.

Activity 1.1.10

Mise en place d'un mécanisme de redevabilité et de protection:

Dès la phase préparatoire du projet, un diagnostic communautaire sera mené avec la communauté afin de mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes et retours d'informations permettant à toute la communauté de s'engager et participer à l'implémentation du projet.

Ce diagnostic permettra d'identifier conjointement avec la communauté les points d'entrées au mécanisme préférés et approuvés par la communauté concernée, ainsi que les opportunités, challenges, ressources et contraintes à la mise en place de ces points d'entrée.

Au terme de ce diagnostic, au minimum deux points d'entrée seront sélectionnés par la communauté et mis en place. Dans la mesure du possible, SI inclura des représentants des différents groupes, notamment les déplacés, les retournés, les communautés hôtes et personnes considérées comme vulnérables (femmes, personnes avec un handicap ou autres). Les membres agiront également en tant que points focaux au sein des communautés pour répondre aux questions des habitants ou pour les transmettre aux équipes, afin qu'une communication s'effectue de manière appropriée. SI s'engage à donner suite à chaque plainte le plus rapidement possible.

Ces mécanismes feront l'objet d'une communication adaptée par le biais d'affiches, ou lors des différentes réunions et rencontres avec les bénéficiaires et autres parties prenantes. Le bilan de ce mécanisme sera évalué par les équipes d'intervention et intégré dans les rapports d'interventions et partagé lors des restitutions faites au FH (rapport intermédiaire, rapport final). Se référer à la section "Accountability to Affected Persons" pour plus de détails.

Output 1.2

Description

3982 d'élèves et enseignants ayant un accès amélioré, digne et protégé à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les établissements scolaires de la ZS de Komanda

Assumptions & Risks

Hypothèses :

1. La coordination entre les acteurs des secteurs pertinents permet d'éviter les duplications des activités et d'augmenter l'efficacité de la réponse intégrée ;
2. L'accès physique, administratif et sécuritaire aux écoles ciblées est garanti ;
3. Les communautés acceptent les modalités d'intervention ;
4. Le marché local/ou national n'est pas affecté par une inflation majeure (10% d'augmentation) ou par l'insécurité dans la zone ;
5. Le taux de change USD/CDF reste stable pendant la durée du projet.

Risques :

1. Détérioration de la situation sécuritaire et/ou politique dans les territoires ciblés et/ou dans la province d'Ituri limitant l'accès aux différents sites d'intervention. Mesures de mitigation : suivi de la situation sécuritaire afin de réduire et anticiper l'impact de tout changement sécuritaire, notamment en s'appuyant sur le réseau de « focal points » ; plaidoyer auprès des autorités locales et provinciales afin de faciliter la sécurité dans la zone.
2. De nouveaux mouvements de populations atteignent un degré dépassant les capacités de réponse et entravent la mise en œuvre des activités ou, à l'inverse, entraînent une désertion des zones ciblées par le projet ou rendent la réponse humanitaire inadaptée. Mesures de mitigation : suivi de la situation ; coordination avec les différentes parties prenantes dans un but de partage d'informations et de prise de décisions promptes ; l'évolution de la situation humanitaire entrainera éventuellement une possible réorientation du projet, appui possible en dernier recours de SI via le projet de Réponse Rapide SAFER afin de compléter l'assistance aux nouveaux déplacés.
3. L'inflation non maîtrisée impacte les prévisions budgétaires et l'enveloppe globale. Mesures de mitigation : SI effectuera un suivi régulier de la situation monétaire de la zone et du budget dépensé (suivi budgétaire mensuel incluant les dépenses effectuées et le prévisionnel). SI privilégiera, lorsque possible, la modalité des contrats cadres fixant des plafonds. Si cela n'est pas suffisant, SI propose de réorganiser les lignes dans le respect de la flexibilité autorisée, demander un dépassement de la flexibilité autorisée, effectuer une possible réorientation du projet (activités, zone géographique) ou encore une réduction des cibles après communication et validation du FH.
4. Les marchés ne sont pas assez approvisionnés pour permettre aux équipes de SI et aux prestataires de services de s'approvisionner en quantité et qualité. Mesures de mitigation : étude de marché et de faisabilité en amont ; changement de modalité et mécanisme de livraison en cours de projet si nécessaire, suivi des marchés.
5. La situation sanitaire liée au COVID-19 empêche le regroupement de personnes et limite le déplacement des staffs sur le terrain. Mesures de mitigation : SI effectuera un suivi de la situation épidémiologique pour assurer une sécurité sanitaire et actualisera les SoP en conséquence. De plus, SI recyclera régulièrement les équipes à ces mesures.
6. Assimilation des ONG aux opérations militaires, suite à des escortes FARDC de certaines organisations par exemple. Mesures de mitigation : aucune escorte militaire ne sera acceptée durant la période du projet. SI insistera lors des réunions communautaires sur les principes humanitaires.
7. Cambriolage et vols des biens de SI notamment les lieux de stockage. Mesures de mitigation : application stricte des SOP, suivi stricte des stocks et matériaux, Low profil, mesures de protection des sites et stocks terrain.

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.2.1	Eau, Assainissement et Hygiène	# de latrines VIP construites/réhabilitées (porte de latrine) dans les écoles					46
Means of Verification : PV de remise d'ouvrages, enquête post-intervention							
Indicator 1.2.10	Eau, Assainissement et Hygiène	% de la population cible (écoliers) qui se lave les mains après avoir utilisé les latrines					80
Means of Verification : Rapport d'enquête post intervention, enquête CAP finale							
Indicator 1.2.11	Eau, Assainissement et Hygiène	% de la population cible (écoliers) qui connaît au moins 3 moments clés de lavage des mains et sensibilisé sur les l'hygiène et la PSEA					80
Means of Verification : Rapport d'enquête post intervention, enquête CAP finale							
Indicator 1.2.12	Eau, Assainissement et Hygiène	Nombre de comités de gestion infrastructures EHA formés					6
Means of Verification : PV de formation de comités, liste de présence, certificats de donation de kit, rapports d'activité							
Indicator 1.2.2	Eau, Assainissement et Hygiène	# de stations de lave main (1 par classe) construites dans les écoles					54
Means of Verification : PV de remise d'ouvrages, enquête post-intervention							
Indicator 1.2.3	Eau, Assainissement et Hygiène	# de fosses à ordures construites dans les écoles					6
Means of Verification : PV de remise d'ouvrages, enquête post-intervention							
Indicator 1.2.4	Eau, Assainissement et Hygiène	# d'écoliers, ventilés par âge et sexe, bénéficiant d'ouvrage d'assainissement dans les écoles			2,08 4	1,84 8	3,932
Means of Verification : Rapports d'activité, enquête post-intervention							
Indicator 1.2.5	Eau, Assainissement et Hygiène	% des ouvrages d'assainissement toujours en fonction 1 mois après la fin du projet					100
Means of Verification : Rapport d'enquête post intervention, enquête CAP finale							
Indicator 1.2.6	Eau, Assainissement et Hygiène	# d'élèves qui ont bénéficié de séances de promotion à l'hygiène dans les écoles			2,08 4	1,84 8	3,932
Means of Verification : PV de formation de comités, liste de présence, rapports d'activité							
Indicator 1.2.7	Eau, Assainissement et Hygiène	# d'écolières sensibilisées à l'hygiène menstruelle				1,84 8	1,848
Means of Verification : PV de formation de comités, liste de présence, rapports d'activité							

Indicator 1.2.8	Eau, Assainissement et Hygiène	# d'écoliers (ventilés par âge et par sexe) ciblés par des messages clés et du matériel de sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels (groupe de discussion, sensibilisation de proximité et de masse, campagne médiatique, guichets d'informations etc..)			2,08 4	1,84 8	3,932
-----------------	--------------------------------	--	--	--	-----------	-----------	-------

Means of Verification : PV de formation de comités, liste de présence, rapports d'activité

Indicator 1.2.9	Eau, Assainissement et Hygiène	% d'écolières qui maîtrisent les notions de base de l'hygiène menstruelle					80
-----------------	--------------------------------	---	--	--	--	--	----

Means of Verification : Rapport d'enquête post intervention, enquête CAP finale

Activities

Activity 1.2.1

Construction d'ouvrages d'assainissement dans les écoles

Suite aux besoins identifiés lors de la mission EHA « Go and see » réalisée dans la zone de santé de Komanda par l'équipe SI en mai 2022, SI propose d'améliorer l'accès aux infrastructures d'assainissement de six (6) écoles dans la Zone de santé de Komanda ciblant 3 932 élèves (2 084 garçons et 1848 filles) – basé sur l'effectif réel des écoles ciblées.

Dans le cadre de ce projet, SI soutiendra donc six (6) structures scolaires en mettant en place des ouvrages d'assainissement adaptés. Il s'agit des écoles ayant été fortement impactées par les conflits et mouvements de populations dans la zone de Komanda. Les écoles ont été sélectionnées selon les critères suivants :

- Les écoles ayant accueilli des personnes déplacées – regroupements publics avec un fort taux de pression sur les infrastructures EHA existantes ;
- Les écoles ayant accueilli des écoles en déplacement ;
- Les écoles n'ayant pas reçu de réponse humanitaire depuis le début de la crise et dont les infrastructures EHA sont insuffisantes ;

Basé sur les critères susmentionnés, SI propose de soutenir l'École Primaire (EP) MBALIMASU, EP NYAMBALE, EP KEMANDA, EP SIKATI, EP KOMANDA 2 et, EP MAFUTALA.

Ce soutien comprendra un paquet d'activités permettant de :

- Assurer l'accès à des installations d'évacuation d'excréments fonctionnelles, dignes, sûres et durables en construisant des latrines VIP (latrine vidangeable) ;
- Assurer l'accès à des dispositifs de lavage des mains permettant le lavage des mains avec du savon à tous les moments critiques de la journée ;
- Assurer la gestion en toute sécurité des déchets scolaires en construisant des trous à ordures ;

Le projet prévoit un paquet EHA, dont la répartition des constructions et aménagements se fera en fonction des besoins identifiés dans les six EP :

- La construction de 46 portes de latrine VIP (incluant un dispositif de lavage des mains).

Pour garantir leur durabilité, les latrines seront entièrement maçonnées (latrine vidangeable) et la superstructure sera en briques cuites. Concernant le positionnement des latrines, les équipes SI s'assureront que les latrines ne contaminent pas les sources d'eau (les équipes s'assureront d'une distance d'au moins 30 mètres entre les fosses et les sources d'eau, et une profondeur d'au moins 1,5 mètres entre la fosse et le haut de la nappe phréatique).

Les blocs de latrines seront séparés par sexe, facilement identifiables à l'aide d'un pictogramme (pictogramme standard – garçon, fille) et verrouillables de l'intérieur pour favoriser l'intimité et la dignité des utilisateurs.

Concernant le ratio de nombre de portes pour les filles et les garçons, le projet tâchera de respecter les ratios préconisés par les normes et standards du cluster EHA (1 porte pour 30 filles et 1 porte pour 60 garçons).

- L'aménagement de 54 stations (dispositifs) de lavage des mains (dont 1 pour chaque salle de classe) ;
- L'aménagement de 6 trous à ordures (1 trou à ordures par école) pour permettre aux écoliers de bien gérer les ordures scolaires et favoriser un environnement assaini. Après l'aménagement des trous en termes d'accès EHA à ordures, une clôture de protection sera construite, afin de protéger les écoliers et les animaux domestiques de chute dans la fosse.

Activity 1.2.2

Formation des brigades scolaires pour la gestion et maintenance des ouvrages EHA :

Dans le cadre de ce projet, SI prévoit de mettre en place 6 brigades scolaires (1 par école ciblée) composées chacune de 10 personnes (8 écoliers et 2 enseignants).

Les équipes de sensibilisation faciliteront des séances de sensibilisation pour l'élection de brigades scolaires. Les membres de la brigade seront élus démocratiquement par les écoliers et enseignants afin de gérer les activités d'entretien, maintenance et pérennisation des ouvrages d'assainissement construits (latrine, trou à ordures, drainage des eaux usées etc.). La brigade sera composée de 10 personnes (respectant la parité homme/femme dans la mesure du possible). A la suite de l'élection, les membres de la brigade seront formés sur plusieurs thématiques notamment la connaissance des maladies d'origine hydrique, l'entretien, la maintenance des ouvrages et de l'école en général et la reprise communautaire des activités du projet. La formation des membres de la brigade commencera en même temps que les travaux de construction des latrines et durera tout le long de l'aménagement. Le but étant que la brigade voit et comprenne comment est réalisée la construction, afin qu'elle puisse, par la suite, sensibiliser les élèves pour entretenir l'infrastructure.

Lors de la remise des ouvrages, 23 kits d'entretien seront mis à disposition des brigades, soit 1 kit par bloc de latrine (à raison de deux portes par bloc). Le kit est composé de deux bidons de 20l (pour faciliter le puisage d'eau pour les laves mains), un balai brosse et une raclette (pour le nettoyage du plancher), un seau de 20l (faciliter le nettoyage), une paire de gants de nettoyage, deux barres de savon (pour promouvoir le lavage des mains avec du savon), des caches nez (réutilisables) et un seau avec robinet de 20 litres comme lave mains.

Activity 1.2.3

Campagne de promotion aux bonnes pratiques d'hygiène via les brigades scolaires et les agents sensibilisateurs EHA

Dans le cadre de ce projet, SI souhaite organiser de séances de sensibilisation sur la promotion de l'hygiène et de l'assainissement en faveur des écoliers dans les écoles ciblées à travers les brigades scolaires, permettant de sensibiliser 3 932 élèves (2 084 garçons et 1848 filles) et 50 enseignants (30 hommes et 20 femmes).

Des séances de renforcement des compétences des membres des brigades scolaires seront organisées sur les méthodologies et techniques de sensibilisation. Le contenu de la formation sera adapté à chaque école ciblée, selon les résultats de l'enquête CAP, afin de cibler les sujets les plus problématiques. Les formations seront concentrées autour de :

- Règles de base de l'hygiène personnelle (l'utilisation de savon, le lavage des mains, etc.) ;
- Sensibilisation à l'hygiène menstruelle (pour les filles et les garçons puis pour les filles uniquement) ;
- Sensibilisation sur les maladies liées à l'eau pour mettre en évidence le lien entre la consommation et les maladies de l'eau contaminée ;
- La maintenance des ouvrages EHA réalisés dans le cadre de ce projet ;
- Sensibilisation sur les gestes barrières dans la lutte contre la propagation des épidémies (MVE, COVID-19, Choléra, etc.) ;

Sur la base de ses expériences passées, SI a développé plusieurs méthodes et outils pour assurer un plus grand impact de ses activités de sensibilisation sur la promotion de l'hygiène et la communication sur le changement des comportements :

- En raison d'une potentielle résurgence du contexte épidémique COVID-19, les séances de sensibilisation se feront par l'organisation de focus group de moins de 18 personnes ;
- Sensibilisation via les séances de démonstration des bonnes pratiques d'hygiène dans les salles de classe ;
- Distribution de dépliants/posters de sensibilisation sur la promotion de l'hygiène ;
- Sensibilisation via représentation des petites scénettes ;
- Organisation des jeux concours sur les bonnes pratiques d'hygiène par salle de classe.

Il est à noter que l'enquête CAP finale pourra montrer l'évolution des connaissances acquises à travers les sensibilisations via une comparaison avec les résultats obtenus lors de la CAP initiale.

Outcome 2

Assurer l'accès à un paquet EHA pour les enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère et pour les femmes enceintes et allaitantes y compris celles en situation d'handicap

Output 2.1

Description

4 Centres de Santé nutritionnel situés à proximité des zones d'accueil ont un meilleur accès à l'hygiène et à l'assainissement

Assumptions & Risks

Hypothèses :

1. La coordination entre les acteurs des secteurs pertinents permet d'éviter les duplications des activités et d'augmenter l'efficacité de la réponse intégrée ;
2. L'accès physique, administratif et sécuritaire aux écoles ciblées est garanti ;
3. Les communautés acceptent les modalités d'intervention ;
4. Le marché local/ou national n'est pas affecté par une inflation majeure (10% d'augmentation) ou par l'insécurité dans la zone ;
5. Le taux de change USD/CDF reste stable pendant la durée du projet.

Risques :

1. Détérioration de la situation sécuritaire et/ou politique dans les territoires ciblés et/ou dans la province d'Ituri limitant l'accès aux différents sites d'intervention. Mesures de mitigation : suivi de la situation sécuritaire afin de réduire et anticiper l'impact de tout changement sécuritaire, notamment en s'appuyant sur le réseau de « focal points » ; plaidoyer auprès des autorités locales et provinciales afin de faciliter la sécurité dans la zone.
2. De nouveaux mouvements de populations atteignent un degré dépassant les capacités de réponse et entravent la mise en œuvre des activités ou, à l'inverse, entraînent une désertion des zones ciblées par le projet ou rendent la réponse humanitaire inadaptée. Mesures de mitigation : suivi de la situation ; coordination avec les différentes parties prenantes dans un but de partage d'informations et de prise de décisions promptes ; l'évolution de la situation humanitaire entrainera éventuellement une possible réorientation du projet, appui possible en dernier recours de SI via le projet de Réponse Rapide SAFER afin de compléter l'assistance aux nouveaux déplacés.
3. L'inflation non maîtrisée impacte les prévisions budgétaires et l'enveloppe globale. Mesures de mitigation : SI effectuera un suivi régulier de la situation monétaire de la zone et du budget dépensé (suivi budgétaire mensuel incluant les dépenses effectuées et le prévisionnel). SI privilégiera, lorsque possible, la modalité des contrats cadres fixant des plafonds. Si cela n'est pas suffisant, SI propose de réorganiser les lignes dans le respect de la flexibilité autorisée, demander un dépassement de la flexibilité autorisée, effectuer une possible réorientation du projet (activités, zone géographique) ou encore une réduction des cibles après communication et validation du FH.
4. Les marchés ne sont pas assez approvisionnés pour permettre aux équipes de SI et aux prestataires de services de s'approvisionner en quantité et qualité. Mesures de mitigation : étude de marché et de faisabilité en amont ; changement de modalité et mécanisme de livraison en cours de projet si nécessaire, suivi des marchés.
5. La situation sanitaire liée au COVID-19 empêche le regroupement de personnes et limite le déplacement des staffs sur le terrain. Mesures de mitigation : SI effectuera un suivi de la situation épidémiologique pour assurer une sécurité sanitaire et actualisera les SoP en conséquence. De plus, SI recyclera régulièrement les équipes à ces mesures.
6. Assimilation des ONG aux opérations militaires, suite à des escortes FARDC de certaines organisations par exemple. Mesures de mitigation : aucune escorte militaire ne sera acceptée durant la période du projet. SI insistera lors des réunions communautaires sur les principes humanitaires.
7. Cambriolage et vols des biens de SI notamment les lieux de stockage. Mesures de mitigation : application stricte des SOP, suivi stricte des stocks et matériaux, Low profil, mesures de protection des sites et stocks terrain.

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 2.1.1	Eau, Assainissement et Hygiène	# de porte de latrine VIP construite					2

Means of Verification : PV de remise d'ouvrages, enquête post-intervention

Indicator 2.1.2	Eau, Assainissement et Hygiène	# de trous à ordures aménagés						4
Means of Verification : PV de remise d'ouvrages, enquête post-intervention								
Indicator 2.1.3	Eau, Assainissement et Hygiène	# kits EHA distribués au couple mère et enfants malnutris						400
Means of Verification : Rapport de distribution, PDM, liste d'émargement								
Indicator 2.1.4	Eau, Assainissement et Hygiène	# de kit PCI EHA distribués aux CS						3
Means of Verification : Enquête PDM, liste d'émargement, rapport d'activité								
Indicator 2.1.5	Eau, Assainissement et Hygiène	# de kits d'entretien des infrastructures sanitaires distribués aux Centres de santé						3
Means of Verification : Certificat de dotation, enquête post-intervention, rapport d'activité								
Indicator 2.1.6	Eau, Assainissement et Hygiène	# des hygiénistes formés/redynamisés sur la bonne gestion des déchets						16
Means of Verification : PV de formation, liste de présence, rapports d'activité, enquête post intervention								
Indicator 2.1.7	Eau, Assainissement et Hygiène	Nombre d'agents de santé formés et outillés en kit EPI	20	20				40
Means of Verification :								
Indicator 2.1.8	Eau, Assainissement et Hygiène	# de personnes formées sur les l'exploitation et les abus sexuels						40
Means of Verification : PV de formation, liste de présence, rapports d'activité, enquête post intervention								
Indicator 2.1.9	Eau, Assainissement et Hygiène	% des ouvrages d'assainissement toujours en fonction 1 mois après la restitution des ouvrages						100
Means of Verification : Rapport d'enquête post intervention, enquête CAP final								

Activities

Activity 2.1.1

Construction de latrines VIP dans les Centres de Santé

Dans le cadre de cette activité, SI propose de soutenir quatre (4) Centres de Santé en mettant en place des ouvrages d'assainissement adaptés aux besoins identifiés, permettant ainsi d'atteindre 6 000 individus (1764 hommes, 1861 femmes, 1200 filles et 1175 garçons) – basé sur le nombre de personnes fréquentant un Centre de Santé selon le Plan National.

En effet, suite aux besoins identifiés lors de la mission EHA « Go and see » réalisée dans la zone de santé de Komanda en mai 2022 par l'équipe SI, les besoins d'assistance des Centres de santé (CS) assurant la prise en charge des enfants malnutris ont été identifiés. C'est pourquoi SI propose de soutenir les CS Mangusu, CS Mangiva, CS Makayanga et, C.S Komanda.

En raison des besoins identifiés, le projet prévoit de construire deux (2) portes de latrine VIP dans le CS Makayanga. Les emplacements des portes de latrine seront décidés après consultation avec les bénéficiaires via des discussions avec le responsable de structure de santé afin de respecter les distances appropriées relatives à la protection et sécurité des bénéficiaires. Concernant le positionnement des puits perdus, les équipes SI s'assureront qu'ils ne contaminent pas les sources d'eau (les équipes prévoiront une distance d'au moins 30 mètres entre les fosses et les sources d'eau, et une profondeur d'au moins 1,5 mètres entre la fosse et le dessus de la nappe phréatique).

Les dimensions de la cabine ont été fixées à 1m50x1m50 afin d'offrir une bonne mobilité dans les latrines. Pour les portes de latrine des personnes ayant un handicap ou une mobilité réduite, l'équipe construira une rampe d'accès afin d'offrir un meilleur accès aux installations et mettra en place des sièges adaptés pour une bonne utilisation ; les blocs de latrines seront séparés par sexe, facilement identifiables à l'aide d'un pictogramme (pictogramme standard – garçon, fille) et verrouillables de l'intérieur pour favoriser l'intimité et la dignité des utilisateurs.

Activity 2.1.2

Construction de trous à ordures dans les CS

Dans le cadre de cette activité, SI prévoit l'installation d'une zone à déchets dans les centres de santé ciblés et la construction de 4 trous à ordures (à raison de 1 trou à ordures par centre de santé identifié).

L'aménagement de trous à ordures favorisera la salubrité des CS tout en diminuant le risque de maladies nosocomiales. Ainsi l'aménagement des trous à ordures vise à aider les CS à bien gérer les ordures (déchets ménagers et déchets solides des patients fréquentant la structure de santé) et favoriser un environnement assaini. Après l'aménagement de trous à ordures, une clôture de protection sera construite, afin de protéger les populations et les animaux de chute dans la fosse.

Activity 2.1.3

Distribution de kits EHA aux couples mère et enfant malnutris

Pour contribuer à la lutte contre les maladies diarrhéiques et la malnutrition, SI propose de distribuer 400 kits EHA pour venir en appui aux familles des enfants malnutris hospitalisés dans les structures de santé visées par le projet, ciblant 400 enfants (196 filles, 204 garçons).

Ces kits seront distribués pour favoriser la disponibilité de l'eau potable dans les ménages des enfants malnutris en soutenant la chaîne de l'eau pour améliorer l'efficacité du traitement et prévenir les rechutes liées aux maladies hydriques.

Ces familles recevront un kit composé de : 1 seau plastique de 20 litres avec couvercle, 1 seau plastique de 20 litres avec couvercle avec un robinet, 2 bidons plastique de 20 litres, 1 pagne, 4 barres de savon, 1 gobelet plastique de 0,5 litre, 1 pot plastique pour enfant et des pastilles Aquatabs.

Les familles participeront également à des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et seront sensibilisées sur la prévention du choléra et les mesures de mitigation. Elles seront également formées à l'utilisation des Aquatabs.

Activity 2.1.3

Distribution de kits EHA aux couples mère et enfant malnutris

Pour contribuer à la lutte contre les maladies diarrhéiques et la malnutrition, SI propose de distribuer 400 kits EHA pour venir en appui aux familles des enfants malnutris hospitalisés dans les structures de santé visées par le projet, ciblant 400 enfants (196 filles, 204 garçons).

Ces kits seront distribués pour favoriser la disponibilité de l'eau potable dans les ménages des enfants malnutris en soutenant la chaîne de l'eau pour améliorer l'efficacité du traitement et prévenir les rechutes liées aux maladies hydriques.

Ces familles recevront un kit composé de : 1 seau plastique de 20 litres avec couvercle, 1 seau plastique de 20 litres avec couvercle avec un robinet, 2 bidons plastique de 20 litres, 1 pagne, 4 barres de savon, 1 gobelet plastique de 0,5 litre, 1 pot plastique pour enfant et des pastilles Aquatabs.

Les familles participeront également à des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et seront sensibilisées sur la prévention du choléra et les mesures de mitigation. Elles seront également formées à l'utilisation des Aquatabs.

Activity 2.1.4

Dotation de Kit PCI – EPI EHA dans les CS

Dans le cadre de cette activité, SI prévoit de distribuer trois (3) kits PCI – EPI au Centre de Santé de Komanda (les autres Centre de Santé étant supportés par Save the Children).

A travers cette activité, SI souhaite soutenir le Centre de Santé en apportant l'équipement nécessaire pour prévention et contrôle les infections et lutter contre les infections nosocomiales.

Les kits seront composés de : 3 seaux 20L – Décontamination, 6 paires de gants de nettoyage noirs, 8 masques réutilisables, 4 serpillières, 1 sac de Détergent en poudre, 4 flacons de gel hydro alcoolique (500ml), 2 pulvérisateurs, 1 took Chlore HTH 45 Kg, 5 seaux poubelles de 20 litres-avec couvercle, 12 sachets poubelles pour seau 20 litres, 5 réceptacles, 5 balais avec manche, 5 raclettes avec manche ;

Activity 2.1.5

Distribution de kits d'entretien des ouvrages d'assainissement dans la structure de santé ciblée :

Dans le cadre de cette activité, SI prévoit de distribuer trois (3) kits d'entretien des ouvrages d'assainissement dans le Centre de Santé de Komanda (les autres Centres de Santé étant supportés par Save the Children).

A travers cette activité, SI souhaite soutenir le Centre de Santé de Komanda en approvisionnant le CS avec le matériel nécessaire au nettoyage et entretien de l'infrastructure.

Les kits seront composés de : 2 balais brosse, 2 raclettes, 2 barres de savon, 1 seau plastique de 20 litres, 2 paires de gants de nettoyage, une bêche, une houe, deux paires de bottes et, 8 masques réutilisables.

Activity 2.1.6

Formation/Redynamisation des hygiénistes sur la bonne gestion des déchets

Dans le cadre de cette activité, SI prévoit d'organiser des séances de redynamisation dans les Centres de Santé identifiés, au cours desquelles 16 hygiénistes seront formés (à raison de 4 par Centre de Santé).

Dans chaque structure de santé, les équipes SI organiseront une séance de redynamisation des hygiénistes sur l'entretien, la maintenance des ouvrages et sur la bonne gestion des déchets. Les formations dureront deux jours. SI s'engage à identifier et à former des hygiénistes femmes et hommes au cours du projet.

Dès le démarrage et tout au long du projet, les hygiénistes dans les centres de santé seront formés et sensibilisés aux pratiques adéquates d'hygiène (avec un focus sur le risque COVID-19 / Ebola / Choléra), à la maintenance, le nettoyage et à l'entretien correct des différentes infrastructures (latrines, douches, incinérateurs, fosses). Les formations seront dispensées par l'équipe projet SI. De plus, des tests pré et post-formation seront réalisés pour mesurer l'évolution des connaissances.

Activity 2.1.7

Formation/Redynamisation des personnels soignants aux bonnes pratiques d'hygiène et PCI basique

Dans le cadre de cette activité, SI prévoit de former 40 personnels soignants dans les Centres de Santé identifiés (à raison de 10 personnes par Centre de Santé).

Cette activité s'attachera à renforcer les capacités des personnels de santé sur la Prévention et Contrôle des Infections (PCI EHA) dans les CS ciblés par le projet, notamment par des séances de redynamisation et sensibilisations sur les pratiques d'hygiène, les mesures de prévention et de contrôle de la maladie au sein des structures de santé. Les formations seront effectuées en collaboration avec le BCZ de Komanda et dureront deux jours.

De plus, des tests pré et post-formation seront réalisés pour mesurer l'évolution des connaissances. L'activité répondra ainsi à l'objectif de mise en place des mesures de mitigation de risque de propagation des épidémies du plan national. L'ensemble des structures recevra les formations nécessaires pour que tout le personnel ait la capacité de mettre en œuvre des mesures de protection et de contrôle des infections, adaptées et de qualité. Les CS appuyés bénéficieront de formations pratiques et théoriques afin de maximiser l'appropriation des concepts et des messages et de l'utilisation du matériel mis en place.

Activity 2.1.8

Sensibilisations des personnels des CS sur l'exploitation et les abus sexuels

Dans le cadre de cette activité, SI souhaite former 40 personnes (personnels soignants et non soignants) à raison de 10 personnes par structure de santé sur l'exploitation et les abus sexuels.

SI organisera en début de projet une formation sur l'exploitation et les abus sexuels auprès des personnels soignants et personnels non soignants des différentes structures de santé. Il s'agira d'une formation générale d'une journée sur l'éthique. SI s'engage à identifier et à former des personnels soignants / non soignants femmes et hommes au cours du projet. Cette formation comprendra une présentation des problèmes d'exploitation et d'abus sexuels, et la manière de remonter ou signaler un cas ou toutes suspicions. L'équipe SERA organisera ces différentes sessions. Au début et à la fin des séances de formation, des tests pré et post-formation seront réalisés pour mesurer l'évolution des connaissances des participants.

Les séances de formation vont alterner entre des sessions théorique et pratique. Les sessions de formations seront réalisées en plénière et en sessions de groupe de travail selon les thématiques abordés.

De plus, il est à noter que tout au long du projet, SI organisera des séances de sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels via des groupes de discussion et sensibilisation de proximité. Des dépliants spécifiques seront mis à disposition des personnes formées et personnes sensibilisées.

Additional Targets :

M & R

Monitoring & Reporting plan

Un processus systématique et régulier de collecte, vérification et triangulation des données/informations générées par le projet sera mis en place pour évaluer de manière continue et périodique les progrès réalisés par rapport aux résultats et aux activités. Au niveau institutionnel, SI dispose d'une stratégie SERA complétée par des outils terrain notamment de suivi mensuel des activités permettant au triptyque terrain – coordination – siège de veiller à la bonne exécution du projet.

La mise en œuvre des activités SERA est placée sous la responsabilité du Responsable SERA garant du bon déroulement du projet, du suivi des activités et des indicateurs. Il bénéficie à cet effet d'une équipe terrain composée d'un assistant RP SERA, d'un agent de redevabilité et protection, d'un agent de suivi et évaluation, d'un gestionnaire de l'information. L'équipe SERA est appuyée au niveau technique par la Coordinatrice SERA basée à Goma, ainsi que par les autres staffs supports (Coordinateur SAME, Grants manager, Coordinateur terrain et Directeur Pays Adjoint aux Programmes) et le département SERA du Siège.

Pour tout le processus de suivi et d'évaluation programmatique, les bénéficiaires seront l'une des principales sources d'informations qualitatives et quantitatives, au travers de différentes activités. Les outils de suivi et d'évaluation disponibles au niveau de SI seront spécifiquement ajustés à ce projet, aux activités mises en œuvre et aux bénéficiaires. En outre, SI collectera l'avis des populations affectées pour améliorer la qualité programmatique via un mécanisme redevabilité adapté.

Pour l'évaluation des performances et progrès accomplis, les activités Monitoring & Evaluation suivantes seront développées :

- Mise en place du système de redevabilité via le mécanisme de gestion des plaintes et retours des informations ;
- Missions d'évaluation et d'appui aux activités (ciblages, distributions, formations) : Ces missions seront développées pour appuyer les équipes opérationnelles et seront conçues comme des « real-time évaluation » pour fournir des informations immédiates aux équipes afin qu'elles puissent apporter des améliorations ;
- Les enquêtes Baseline / Endline : Pour permettre une évaluation de l'impact du projet proposé après implémentation.
- Les enquêtes Post Distribution Monitoring – PDM (Cash, semences maraichères et outils) : ces PDM seront réalisées après les séries de distributions afin de mesurer la satisfaction des bénéficiaires, l'efficacité de l'appui et les difficultés rencontrées par les bénéficiaires afin de proposer des solutions ;
- Les enquêtes post récolte : Cette enquête permettra de mesurer l'augmentation de la production agricole suite à l'assistance menée par SI.
- Les enquêtes CAP initiale et finale : afin de renseigner sur l'impact du projet au sein de la communauté en matière d'amélioration de l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ;
- L'évaluation post-intervention (EPI) des ouvrages EHA sera menée à l'issue de la réalisation des ouvrages.

Workplan

Activitydescription	Year	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<p>Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 1.1.1: Diagnostic technique, dispositions préliminaires et signature de protocole de collaboration avec les BCZ</p> <p>Au cours de la mission « Go and See » réalisée en mai 2022 dans la zone de Komanda, un diagnostic préliminaire des points d'eau dans la zone a été mené afin de déterminer les capacités en eau et l'état des infrastructures existantes. Au total, et à l'issue du diagnostic, 19 points d'eau ont été identifiés (15 délabrées, 3 à aménager et 1 forage non fonctionnel).</p> <p>Cependant, en début de projet et dans le cadre de cette activité, une mission de diagnostic technique plus poussée et des analyses physico-chimiques devront être menées afin de déterminer la faisabilité technique pour réaliser des aménagements, des constructions ou des réhabilitations. Dans le cas contraire, des systèmes d'approvisionnement d'eau en urgence pourront être mis en place.</p> <p>Dans le cadre du diagnostic technique poussé et autres analyses, les éléments suivants seront étudiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les contraintes topographiques (existence de pente pour aménager/capter la source ou construire des points d'eau) et les contraintes environnementales ; • Absence de source de contamination dans un rayon de 30m au minimum à partir des points d'émergence ; • Type d'émergence, débit à exploiter ; • Distance par rapport aux habitations (moins de 500m du site/des habitations et distances appropriées relatives à la protection et sécurité des bénéficiaires notamment l'accès pour les personnes ayant un handicap et/ou à mobilité réduite) et temps de puisage (temps de remplissage maximum de 3 min pour 20 litres). <p>Lors du lancement du projet, un protocole de collaboration sera signé avec le Bureau Central de Zone (BCZ) – autorité sanitaire locale, ainsi qu'avec la sous division de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP) et les responsables des écoles de la zone d'intervention, afin de définir les rôles et les responsabilités de chaque partie prenante dans la mise en œuvre, le suivi et la supervision conjointe des activités.</p> <p>SI, le BCZ et l'EPSP réaliseront des supervisions conjointes afin de promouvoir l'appropriation des activités et leur durabilité une fois le projet fini permettant le renforcement des capacités et des compétences de ces acteurs EHA clés.</p>	2023												
	2022										X		
<p>Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 1.1.10: Mise en place d'un mécanisme de redevabilité et de protection:</p> <p>Dès la phase préparatoire du projet, un diagnostic communautaire sera mené avec la communauté afin de mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes et retours d'informations permettant à toute la communauté de s'engager et participer à l'implémentation du projet.</p> <p>Ce diagnostic permettra d'identifier conjointement avec la communauté les points d'entrées au mécanisme préférés et approuvés par la communauté concernée, ainsi que les opportunités, challenges, ressources et contraintes à la mise en place de ces points d'entrée.</p> <p>Au terme de ce diagnostic, au minimum deux points d'entrée seront sélectionnés par la communauté et mis en place. Dans la mesure du possible, SI inclura des représentants des différents groupes, notamment les déplacés, les retournés, les communautés hôtes et personnes considérées comme vulnérables (femmes, personnes avec un handicap ou autres). Les membres agiront également en tant que points focaux au sein des communautés pour répondre aux questions des habitants ou pour les transmettre aux équipes, afin qu'une communication s'effectue de manière appropriée. SI s'engage à donner suite à chaque plainte le plus rapidement possible.</p> <p>Ces mécanismes feront l'objet d'une communication adaptée par le biais d'affiches, ou lors des différentes réunions et rencontres avec les bénéficiaires et autres parties prenantes. Le bilan de ce mécanisme sera évalué par les équipes d'intervention et intégré dans les rapports d'interventions et partagé lors des restitutions faites au FH (rapport intermédiaire, rapport final). Se référer à la section "Accountability to Affected Persons" pour plus de détails.</p>	2023	X	X	X	X	X							
	2022										X	X	X

Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 1.1.4: Aménagement de points d'eau :	2023	X	X	X									
<p>Dans le cadre de cette activité, (selon les résultats du diagnostic technique plus poussé réalisé au niveau de l'activité 1.1.1), SI propose de construire ou de réhabiliter 10 points d'eau protégés pour satisfaire les besoins de base en matière d'eau potable, de cuisine et d'hygiène personnelle de plus de 7 500 bénéficiaires (2205 hommes, 2325 femmes, 1500 filles, 1470 garçons).</p> <p>SI souhaite améliorer l'accès à l'eau potable - en quantité (selon les standards SPHERE, un minimum de 7,5 à 15 litres / jour / personne) et en qualité (eau potable sans coliforme fécal et sans danger de consommation) de la communauté ciblée (famille de déplacés, retournés et communautés hôtes).</p> <p>En effet, SI prévoit de construire un système de distribution d'eau simple (aménagement de source simple) ou un système alimenté par gravité (source avec réservoir) à partir des émergences d'eau potable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SI propose d'aménager 9 sources (dont 3 avec réservoir et 6 sources simples) permettant de toucher plus de 6 000 bénéficiaires (1764 hommes, 1860 femmes, 1200 filles et 1176 garçons), à raison de 500 personnes par source simple (6 points d'eau) et 1000 personnes par source avec réservoir (3 points d'eau). • Un (1) aménagement de système de pompage photovoltaïque sur un forage existant avec mini adduction gravitaire de 6 bornes fontaine bénéficiant à 1 500 individus (441 hommes, 465 femmes, 300 filles et 294 garçons). <p>Au cours de ce projet, SI réalisera les analyses physiques, bactériologiques et chimiques nécessaires lors des réhabilitations/aménagements de points d'eau. Ces analyses seront réalisées avant et après aménagement des points d'eau en collaboration avec les agents de BCZ (les animateurs communautaires et le superviseur EHA de la zone de santé). En effet, SI s'assurera que les points d'eau soient aménagés selon les standards nationaux et internationaux : 0 coliformes fécaux, turbidité < 5 NTU, aucune source de contamination à moins de 30 mètres et, accès facile pour les utilisateurs.</p>	2022										X	X	

Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 1.1.5: Formation des comités de gestion des points d'eau	2023			X										
<p>Dans le cadre de ce projet, les équipes SI mettront en place un système efficace et pérenne de gestion des infrastructures d'eau. Un total de 10 Comités de Gestion des points d'eau (COGEPE) seront mis en place ou redynamisés.</p> <p>En effet, les équipes SI proposent de superviser la création ou redynamisation de ces Comités en facilitant notamment l'élection des membres. La composition de ces comités respectera au mieux la parité hommes/femmes (au moins 50% de femmes positionnées aux postes stratégiques avec un pouvoir décisionnel dans la mesure du possible). La participation des femmes sera particulièrement promue au sein de ces comités afin d'atteindre une inclusion la plus renforcée possible et ainsi favoriser une gestion conjointe (hommes/femmes) durable des structures après la fin du projet. Chaque COGEPE sera composé de 8 personnes.</p> <p>Les équipes SI formeront les COGEPE en plusieurs phases (présentation du projet, sensibilisation, formation et suivi). Les équipes seront en charge de ces activités de formation en collaboration avec les agents de BCZ (animateurs communautaires et superviseurs EHA de la zone de santé).</p> <p>Les thématiques suivantes seront abordées lors de sessions de formation : (1) les rôles et responsabilités des différents membres d'un COGEPE, (2) la gestion d'un point d'eau (entretien, maintenance et organisation des travaux communautaires au point d'eau), (3) la gestion administrative et financière du COGEPE, (4) la gestion des conflits et redevabilité envers les usagers, (5) les bonnes pratiques d'hygiène et (6) et le cycle de l'eau.</p> <p>La formation des membres du comité commencera en même temps que les travaux d'aménagement de la source et durera deux jours. Le but est que le comité voit et comprenne comment est réalisée la construction, afin qu'il puisse, par la suite sensibiliser la population pour entretenir l'infrastructure. Les séances de formation seront théoriques et pratiques. Les sessions de formation seront réalisées en plénière et en sessions de groupe de travail selon les thématiques abordées.</p> <p>Le comité acquerra aussi les compétences pour faire les petites réparations de l'ouvrage. Le technicien/conseiller (artisan réparateur) du comité sera présent tout au long de l'aménagement/réhabilitation du point d'eau et sera formé sur les aspects techniques pour la maintenance du point d'eau. Le technicien/conseiller technicien (artisan réparateur) du comité sera prévenu du calendrier de maintenance et des petites réparations. Un calendrier de maintenance sera élaboré à la fin de chaque formation afin de permettre aux membres du comité de s'organiser et mener à bien leurs activités de suivi.</p> <p>Au début et à la fin des séances de formation, des tests pré et post-formation seront réalisés pour mesurer l'évolution des connaissances.</p> <p>En ce qui concerne la gestion administrative et financière, un kit de gestion sera aussi donné à chaque COGEPE (10 Kits seront distribués, à raison de 1 kit par COGEPE). La composition du kit sera la suivante : cahier registre, stylo, rame de papier, enveloppe A4, calculatrice, agrafeuse, boîte agrafe, pochettes transparentes, classeur, cahier simple, latte 30 cm, carnet facturier format A5, parasol et caisse (petit coffre).</p> <p>Enfin, à la fin de cette activité, chaque COGEPE se verra remettre à l'issue des travaux un kit d'entretien et de maintenance pour assurer une maintenance pérenne de l'ouvrage (10 kits seront distribués à raison de 1 kit par COGEPE). La composition des kits dépendra des infrastructures ainsi que du feedback des comités de gestion. Il pourrait comprendre notamment les items suivants : bêche, houe, coupe, gant d'hygiène, bottes plastique, salopette de travail, raclette, tuyau PVC 50 mm de rechange, robinet AG 3/4, brosse coco et clé anglaise 24".</p>	2022										X	X		

<p>Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 1.1.6: Aménagement des ouvrages d'assainissement dans les sites de déplacés, dans les regroupements publics de déplacés et dans les familles d'accueil</p>	2023	X	X	X										
<p>Dans le cadre de cette activité, afin de lutter contre la défécation à l'air libre, favoriser un accès sûr et digne à des infrastructures sanitaires d'urgence et promouvoir un environnement sans excrément humain, SI prévoit la construction de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 170 portes de latrines publiques d'urgence (LPU) et 100 portes de douches publiques d'urgence (DPU) dans les regroupements de déplacés, - 20 Trous à ordures (T.O) dans les sites de regroupement, - 70 latrines familiales d'urgence <p>Un total de 9 900 personnes (2911 hommes, 3069 femmes, 1980 filles, 1940 garçons) bénéficiera de ces ouvrages.</p> <p>Dans un premier temps, SI propose d'aménager 170 portes de latrines publiques d'urgence (LPU) accompagnées d'un dispositif de lavage des mains et de construire 100 portes de douches publiques d'urgence (DPU) dans les 14 centres collectifs/regroupements des déplacés de la zone de Komanda où les gaps ont été identifiés. Ces ouvrages bénéficieront à 8500 individus (2499 hommes, 2635 femmes, 1700 filles, 1666 garçons).</p> <p>L'implication de la communauté est particulièrement importante lors de cette étape. Le choix du couloir sanitaire, l'emplacement des latrines, des douches et des trous à ordures est déterminé en coordination avec les membres de la communauté – en particulier les femmes et les enfants - et en tenant compte de la distance des points d'eau pour éviter la contamination des sources d'eau.</p> <p>Les latrines seront construites avec des fosses sèches, plancher en bois et superstructure en tôle afin de rendre disponible des ouvrages faciles à entretenir, appropriés et sécurisés. Les équipes SI de construction s'assureront que les latrines ne contaminent pas les sources d'eau, en prévoyant une distance d'au moins 30m entre les installations de confinement et les sources d'eau, et une profondeur d'au moins 1,5m entre la fosse et le dessus de la nappe phréatique. Les superstructures de douche seront construites en tôle et l'intérieur pavé (ciment, moellon et sable) avec un tuyau d'évacuation des eaux jusqu'au puit perdu. Un petit socle sera aménagé à l'intérieur pour maintenir le récipient de lavage. Les blocs de latrines et douches seront séparés par sexe, facilement identifiables à l'aide d'un pictogramme et verrouillables de l'intérieur pour favoriser l'intimité et la dignité des utilisateurs. Les latrines et douches seront construites selon les standards avec un ratio d'une latrine pour 50 personnes et une douche pour 100 personnes.</p> <p>Dans un second temps, SI propose d'aménager 20 trous à ordures dans les centres collectifs/regroupements des déplacés. Cette activité vise à aider les populations déplacées par la bonne gestion des ordures ménagères et à favoriser un environnement assaini. Après l'aménagement de T.O, une clôture de protection sera construite, afin de protéger les populations et les animaux domestiques de chute dans la fosse.</p> <p>Enfin, SI prévoit la construction de 70 portes de latrine familiale d'urgence accompagnées d'un dispositif de lavage des mains touchant en moyenne 20 personnes par latrine familiale, et bénéficiant donc à 1400 individus (412 hommes, 434 femmes, 280 filles, 274 garçons).</p> <p>Le ciblage des quartiers/localités qui bénéficieront de la construction de latrines familiales s'appuiera à la fois sur l'étude des vulnérabilités en termes d'accès EHA (à savoir les familles d'accueil ayant accueilli beaucoup de déplacés et n'ayant pas d'infrastructures d'assainissement de base), mais également sur les vulnérabilités liées aux risques de développement de maladies suite à la défécation à l'air libre. Les familles d'accueil les plus vulnérables qui auront été identifiées après le ciblage dans la zone du projet bénéficieront donc de la construction des latrines familiales d'urgence.</p>	2022											X	X	

Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 1.1.7: Mise en place de systèmes efficaces et pérennes de gestion des infrastructures d'assainissement :	2022											X	X
Dans le cadre de cette activité, SI propose de superviser la création et la formation de 14 Comités d'hygiène pour la gestion et maintenance des ouvrages EHA (COGELA) dans les sites de regroupements des déplacés.	2023	X			X								
Les équipes faciliteront des séances de sensibilisation pour l'élection des COGELA. Ces comités permettront de gérer les activités d'entretien, maintenance et d'assurer la pérennisation des ouvrages d'assainissement construits (LPU, DPU, TO, drainage des eaux usées, etc.). Chaque comité sera composé de 7 personnes (respectant la parité homme/femme dans la mesure du possible) par site/regroupement de déplacés. Un comité sera mis en place pour un regroupement de déplacés. Il est à noter que pour les latrines familiales, les responsables des infrastructures seront les familles qui auront des séances particulières de sensibilisation sur l'entretien et la maintenance.													
Chaque COGELA recevra un kit d'entretien et de maintenance des ouvrages d'assainissement. En effet, lors de la remise des ouvrages, un kit d'entretien sera disponibilisé par nombre de porte de latrines (cf. 70 pour les latrines familiales et 150 pour les latrines d'urgence – bloc de deux portes). Chaque kit est composé de deux bidons de 20L (pour faciliter le puisage d'eau pour les laves mains), deux balais-brosses, deux raclettes (pour le nettoyage du plancher), deux seaux de 20L (pour faciliter le nettoyage), deux paires de gants de nettoyage, quatre barres de savon (pour promouvoir le lavage des mains avec du savon), des cache-nez (réutilisables) et un seau avec robinet de 20L comme lave mains. Un total de 220 kits seront donnés aux COGELA.													
Enfin, une distribution de kits de creusage sera effectuée. En effet, le kit de creusage permettra la création de nouvelles fosses, le déplacement et la construction de nouvelles structures, notamment si davantage de déplacés arrivent sur les sites ou regroupements. Les kits de creusages comprendront : 4 bacs maçon, 2 barres à mine, 4 bêches, 2 casques de sécurité, 2 rouleaux de corde nylon de 10m, 4 houes, 2 marteaux menuisier, 4 pioches, 1 scie menuisier, 4 bottes plastique, 2 seaux de 20L avec couvercle, 2 paires de gants de nettoyage, 2 balais brosse, 2 barres de savon, 2 raclettes. Le projet prévoit la distribution de 14 kits de creusage (à raison de 1 kit par COGELA).													

<p>Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 1.1.8: Sensibilisation sur la promotion de l'hygiène, la promotion de l'assainissement, le changement de comportement et sur l'exploitation et les abus sexuels</p> <p>Les activités liées aux constructions des points d'eau et construction des ouvrages d'assainissement nécessitent un accompagnement par des activités de sensibilisation pour la promotion de l'hygiène spécifiques et adaptées à la situation d'urgence. Ces activités seront menées afin d'accroître l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène parmi les populations touchées par le conflit et de réduire l'incidence des maladies d'origine hydrique. Dans le cadre de cette activité, SI sensibilisera 36 000 individus (10 584 hommes, 11 160 femmes, 7 200 filles, 7 056 garçons).</p> <p>Les séances de sensibilisation en faveur des déplacés et familles d'accueil seront réalisées par les relais communautaires (RECO) et les agents sensibilisateurs SI.</p> <p>Cette activité débutera par la formation et l'équipement des équipes de SI (gestes barrières, EPI, supports d'animation/sensibilisation etc.), afin d'assurer le respect du principe de Do No Harm et du résultat recherché à travers les sensibilisations. Ensuite, 40 RECO des aires de santé concernées seront formés sur les méthodologies et techniques de sensibilisation. Le contenu de la formation sera adapté à chaque site/regroupement des déplacés ou communauté d'accueil, selon les résultats de l'enquête CAP initiale. La formation des RECO durera deux jours.</p> <p>Sur la base de ses expériences passées, SI a développé plusieurs méthodes et outils pour assurer un plus grand impact de ses activités de sensibilisation sur la promotion de l'hygiène, et la communication sur le changement des comportements notamment à travers l'organisation de visites à domicile auprès des bénéficiaires, visites en porte-à-porte réalisées par les RECOs formés et les agents sensibilisateurs SI tout au long du projet. Des outils seront mis à disposition des RECOs (mégaphones, dépliants, posters, dossards, banderoles avec messages de sensibilisation et autres) pour faciliter l'acquisition des messages de sensibilisation au sein de la communauté.</p> <p>Une attention particulière sera apportée à l'entretien des infrastructures mises en place dans le cadre du projet (sources, latrines et douches publiques). Les équipes programme organiseront des focus groups et des visites porteàporte pour comprendre les attentes des différentes familles de déplacés et ainsi élaborer un plan d'action menant à l'entretien de façon pérenne (après le départ de SI) des infrastructures mises en place.</p> <p>Les équipes de SI organiseront des séances de sensibilisation de moins de 18 personnes soit des focus group, par genre et/ou par âge pour faciliter les échanges, et s'assurer que les participants comprennent et s'approprient les messages véhiculés.</p> <p>Un volet genre sera inclus dans les sensibilisations afin de renforcer les connaissances étant donné le rôle majeur des femmes dans les activités EHA (collecte, utilisation domestique). Ce volet aura aussi pour but de sensibiliser et faire reconnaître le rôle dévolu par les femmes en particulier auprès des hommes et pouvoir ainsi davantage les associer aux prises de décisions notamment au sein des ménages.</p>	2023	X	X	X	X														
	2022																		X
<p>Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 1.1.9: Renforcement des capacités des structures communautaires - Formation d'acteurs locaux pour la reprise communautaire du projet</p> <p>L'intégration de partenaires locaux (ONG locales, associations locales, etc.) dans la sensibilisation sera aussi un axe principal de ce projet. Le but est de renforcer les capacités de ces acteurs et d'assurer un suivi des activités EHA mises en place, des Comités formés et ainsi garantir la pérennité du travail de sensibilisation effectué par les équipes de SI et les RECOs formés.</p> <p>Dans le cadre de cette activité, SI propose de former 60 acteurs locaux. A travers ces formations, SI prévoit une reprise communautaire des activités permettant de pérenniser les activités après le départ de l'organisation. SI cible notamment les leaders communautaires ou les Chefs de village. Ces acteurs ont en effet un rôle clé au sein des communautés. Les équipes SI favoriseront la participation de ces acteurs dans les différentes formations de COGELA et COGEPE, dans le but qu'ils comprennent les rôles et responsabilités des différents comités et leur part de responsabilité dans la reprise communautaire du projet.</p> <p>Il est à noter que les hommes occupent souvent la place de leaders communautaires ou de Chefs de village. En raison des réalités qui s'appliquent aux communautés ciblées, SI ne peut donc pas s'engager à respecter une formation à 50 % hommes / femmes d'acteurs locaux mais un fort travail de plaidoyer sera entrepris en ce sens.</p>	2023			X	X														
	2022																		

Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 1.2.1: Construction d'ouvrages d'assainissement dans les écoles	2023	X	X										
<p>Suite aux besoins identifiés lors de la mission EHA « Go and see » réalisée dans la zone de santé de Komanda par l'équipe SI en mai 2022, SI propose d'améliorer l'accès aux infrastructures d'assainissement de six (6) écoles dans la Zone de santé de Komanda ciblant 3 932 élèves (2 084 garçons et 1848 filles) – basé sur l'effectif réel des écoles ciblées.</p> <p>Dans le cadre de ce projet, SI soutiendra donc six (6) structures scolaires en mettant en place des ouvrages d'assainissement adaptés. Il s'agit des écoles ayant été fortement impactées par les conflits et mouvements de populations dans la zone de Komanda. Les écoles ont été sélectionnées selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les écoles ayant accueilli des personnes déplacées – regroupements publics avec un fort taux de pression sur les infrastructures EHA existantes ; • Les écoles ayant accueilli des écoles en déplacement ; • Les écoles n'ayant pas reçu de réponse humanitaire depuis le début de la crise et dont les infrastructures EHA sont insuffisantes ; <p>Basé sur les critères susmentionnés, SI propose de soutenir l'Ecole Primaire (EP) MBALIMASU, EP NYAMBALE, EP KEMANDA, EP SIKATI, EP KOMANDA 2 et, EP MAFUTALA.</p> <p>Ce soutien comprendra un paquet d'activités permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'accès à des installations d'évacuation d'excréments fonctionnelles, dignes, sûres et durables en construisant des latrines VIP (latrine vidangeable) ; • Assurer l'accès à des dispositifs de lavage des mains permettant le lavage des mains avec du savon à tous les moments critiques de la journée ; • Assurer la gestion en toute sécurité des déchets scolaires en construisant des trous à ordures ; <p>Le projet prévoit un paquet EHA, dont la répartition des constructions et aménagements se fera en fonction des besoins identifiés dans les six EP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La construction de 46 portes de latrine VIP (incluant un dispositif de lavage des mains). <p>Pour garantir leur durabilité, les latrines seront entièrement maçonnées (latrine vidangeable) et la superstructure sera en briques cuites. Concernant le positionnement des latrines, les équipes SI s'assureront que les latrines ne contaminent pas les sources d'eau (les équipes s'assureront d'une distance d'au moins 30 mètres entre les fosses et les sources d'eau, et une profondeur d'au moins 1,5 mètres entre la fosse et le haut de la nappe phréatique).</p> <p>Les blocs de latrines seront séparés par sexe, facilement identifiables à l'aide d'un pictogramme (pictogramme standard – garçon, fille) et verrouillables de l'intérieur pour favoriser l'intimité et la dignité des utilisateurs.</p> <p>Concernant le ratio de nombre de portes pour les filles et les garçons, le projet tâchera de respecter les ratios préconisés par les normes et standards du cluster EHA (1 porte pour 30 filles et 1 porte pour 60 garçons).</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'aménagement de 54 stations (dispositifs) de lavage des mains (dont 1 pour chaque salle de classe) ; • L'aménagement de 6 trous à ordures (1 trou à ordures par école) pour permettre aux écoliers de bien gérer les ordures scolaires et favoriser un environnement assaini. Après l'aménagement des trous en termes d'accès EHA à ordures, une clôture de protection sera construite, afin de protéger les écoliers et les animaux domestiques de chute dans la fosse. 	2022										X	X	

<p>Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 1.2.2: Formation des brigades scolaires pour la gestion et maintenance des ouvrages EHA :</p> <p>Dans le cadre de ce projet, SI prévoit de mettre en place 6 brigades scolaires (1 par école ciblée) composées chacune de 10 personnes (8 écoliers et 2 enseignants).</p> <p>Les équipes de sensibilisation faciliteront des séances de sensibilisation pour l'élection de brigades scolaires. Les membres de la brigade seront élus démocratiquement par les écoliers et enseignants afin de gérer les activités d'entretien, maintenance et pérennisation des ouvrages d'assainissement construits (latrine, trou à ordures, drainage des eaux usées etc.). La brigade sera composée de 10 personnes (respectant la parité homme/femme dans la mesure du possible). A la suite de l'élection, les membres de la brigade seront formés sur plusieurs thématiques notamment la connaissance des maladies d'origine hydrique, l'entretien, la maintenance des ouvrages et de l'école en général et la reprise communautaire des activités du projet. La formation des membres de la brigade commencera en même temps que les travaux de construction des latrines et durera tout le long de l'aménagement. Le but étant que la brigade voit et comprenne comment est réalisée la construction, afin qu'elle puisse, par la suite, sensibiliser les élèves pour entretenir l'infrastructure.</p> <p>Lors de la remise des ouvrages, 23 kits d'entretien seront mis à disposition des brigades, soit 1 kit par bloc de latrine (à raison de deux portes par bloc). Le kit est composé de deux bidons de 20l (pour faciliter le puisage d'eau pour les laves mains), un balai brosse et une raclette (pour le nettoyage du plancher), un seau de 20l (faciliter le nettoyage), une paire de gants de nettoyage, deux barres de savon (pour promouvoir le lavage des mains avec du savon), des caches nez (réutilisables) et un seau avec robinet de 20 litres comme lave mains.</p>	2023	X																	
	2022																		X
<p>Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 1.2.3: Campagne de promotion aux bonnes pratiques d'hygiène via les brigades scolaires et les agents sensibilisateurs EHA</p> <p>Dans le cadre de ce projet, SI souhaite organiser de séances de sensibilisation sur la promotion de l'hygiène et de l'assainissement en faveur des écoliers dans les écoles ciblées à travers les brigades scolaires, permettant de sensibiliser 3 932 élèves (2 084 garçons et 1848 filles) et 50 enseignants (30 hommes et 20 femmes).</p> <p>Des séances de renforcement des compétences des membres des brigades scolaires seront organisées sur les méthodologies et techniques de sensibilisation. Le contenu de la formation sera adapté à chaque école ciblée, selon les résultats de l'enquête CAP, afin de cibler les sujets les plus problématiques. Les formations seront concentrées autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règles de base de l'hygiène personnelle (l'utilisation de savon, le lavage des mains, etc.) ; • Sensibilisation à l'hygiène menstruelle (pour les filles et les garçons puis pour les filles uniquement) ; • Sensibilisation sur les maladies liées à l'eau pour mettre en évidence le lien entre la consommation et les maladies de l'eau contaminée ; • La maintenance des ouvrages EHA réalisés dans le cadre de ce projet ; • Sensibilisation sur les gestes barrières dans la lutte contre la propagation des épidémies (MVE, COVID-19, Choléra, etc.) ; <p>Sur la base de ses expériences passées, SI a développé plusieurs méthodes et outils pour assurer un plus grand impact de ses activités de sensibilisation sur la promotion de l'hygiène et la communication sur le changement des comportements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En raison d'une potentielle résurgence du contexte épidémique COVID-19, les séances de sensibilisation se feront par l'organisation de focus group de moins de 18 personnes ; • Sensibilisation via les séances de démonstration des bonnes pratiques d'hygiène dans les salles de classe ; • Distribution de dépliants/posters de sensibilisation sur la promotion de l'hygiène ; • Sensibilisation via représentation des petites scénettes ; • Organisation des jeux concours sur les bonnes pratiques d'hygiène par salle de classe. <p>Il est à noter que l'enquête CAP finale pourra montrer l'évolution des connaissances acquises à travers les sensibilisations via une comparaison avec les résultats obtenus lors de la CAP initiale.</p>	2023	X	X	X	X														
	2022																		X

Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 2.1.1: Construction de latrines VIP dans les Centres de Santé	2023												
<p>Dans le cadre de cette activité, SI propose de soutenir quatre (4) Centres de Santé en mettant en place des ouvrages d'assainissement adaptés aux besoins identifiés, permettant ainsi d'atteindre 6 000 individus (1764 hommes, 1861 femmes, 1200 filles et 1175 garçons) – basé sur le nombre de personnes fréquentant un Centre de Santé selon le Plan National.</p> <p>En effet, suite aux besoins identifiés lors de la mission EHA « Go and see » réalisée dans la zone de santé de Komanda en mai 2022 par l'équipe SI, les besoins d'assistance des Centres de santé (CS) assurant la prise en charge des enfants malnutris ont été identifiés. C'est pourquoi SI propose de soutenir les CS Mangusu, CS Mangiva, CS Makayanga et, C.S Komanda.</p> <p>En raison des besoins identifiés, le projet prévoit de construire deux (2) portes de latrine VIP dans le CS Makayanga. Les emplacements des portes de latrine seront décidés après consultation avec les bénéficiaires via des discussions avec le responsable de structure de santé afin de respecter les distances appropriées relatives à la protection et sécurité des bénéficiaires. Concernant le positionnement des puits perdus, les équipes SI s'assureront qu'ils ne contaminent pas les sources d'eau (les équipes prévoient une distance d'au moins 30 mètres entre les fosses et les sources d'eau, et une profondeur d'au moins 1,5 mètres entre la fosse et le dessus de la nappe phréatique).</p> <p>Les dimensions de la cabine ont été fixées à 1m50x1m50 afin d'offrir une bonne mobilité dans les latrines. Pour les portes de latrine des personnes ayant un handicap ou une mobilité réduite, l'équipe construira une rampe d'accès afin d'offrir un meilleur accès aux installations et mettra en place des sièges adaptés pour une bonne utilisation ; les blocs de latrines seront séparés par sexe, facilement identifiables à l'aide d'un pictogramme (pictogramme standard – garçon, fille) et verrouillables de l'intérieur pour favoriser l'intimité et la dignité des utilisateurs.</p>	2022												
Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 2.1.2: Construction de trous à ordures dans les CS	2023	X	X										
<p>Dans le cadre de cette activité, SI prévoit l'installation d'une zone à déchets dans les centres de santé ciblés et la construction de 4 trous à ordures (à raison de 1 trou à ordures par centre de santé identifié).</p> <p>L'aménagement de trous à ordures favorisera la salubrité des CS tout en diminuant le risque de maladies nosocomiales. Ainsi l'aménagement des trous à ordures vise à aider les CS à bien gérer les ordures (déchets ménagers et déchets solides des patients fréquentant la structure de santé) et favoriser un environnement assaini. Après l'aménagement de trous à ordures, une clôture de protection sera construite, afin de protéger les populations et les animaux de chute dans la fosse.</p>	2022									X	X		
<p>Activity 2.1.3 Distribution de kits EHA aux couples mère et enfant malnutris</p> <p>Pour contribuer à la lutte contre les maladies diarrhéiques et la malnutrition, SI propose de distribuer 400 kits EHA pour venir en appui aux familles des enfants malnutris hospitalisés dans les structures de santé visées par le projet, ciblant 400 enfants (196 filles, 204 garçons).</p> <p>Ces kits seront distribués pour favoriser la disponibilité de l'eau potable dans les ménages des enfants malnutris en soutenant la chaîne de l'eau pour améliorer l'efficacité du traitement et prévenir les rechutes liées aux maladies hydriques.</p> <p>Ces familles recevront un kit composé de : 1 seau plastique de 20 litres avec couvercle, 1 seau plastique de 20 litres avec couvercle avec un robinet, 2 bidons plastique de 20 litres, 1 pagne, 4 barres de savon, 1 gobelet plastique de 0,5 litre, 1 pot pastique pour enfant et des pastilles Aquatabs.</p> <p>Les familles participeront également à des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et seront sensibilisées sur la prévention du choléra et les mesures de mitigation. Elles seront également formées à l'utilisation des Aquatabs.</p>													

<p>Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 2.1.3: Distribution de kits EHA aux couples mère et enfant malnutris</p> <p>Pour contribuer à la lutte contre les maladies diarrhéiques et la malnutrition, SI propose de distribuer 400 kits EHA pour venir en appui aux familles des enfants malnutris hospitalisés dans les structures de santé visées par le projet, ciblant 400 enfants (196 filles, 204 garçons).</p> <p>Ces kits seront distribués pour favoriser la disponibilité de l'eau potable dans les ménages des enfants malnutris en soutenant la chaîne de l'eau pour améliorer l'efficacité du traitement et prévenir les rechutes liées aux maladies hydriques.</p> <p>Ces familles recevront un kit composé de : 1 seau plastique de 20 litres avec couvercle, 1 seau plastique de 20 litres avec couvercle avec un robinet, 2 bidons plastique de 20 litres, 1 pagne, 4 barres de savon, 1 gobelet plastique de 0,5 litre, 1 pot pastique pour enfant et des pastilles Aquatabs.</p> <p>Les familles participeront également à des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et seront sensibilisées sur la prévention du choléra et les mesures de mitigation. Elles seront également formées à l'utilisation des Aquatabs.</p>	2022																	X	X	
	2023																			
<p>Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 2.1.4: Dotation de Kit PCI – EPI EHA dans les CS</p> <p>Dans le cadre de cette activité, SI prévoit de distribuer trois (3) kits PCI – EPI au Centre de Santé de Komanda (les autres Centre de Santé étant supportés par Save the Children).</p> <p>A travers cette activité, SI souhaite soutenir le Centre de Santé en apportant l'équipement nécessaire pour prévention et contrôle les infections et lutter contre les infections nosocomiales.</p> <p>Les kits seront composés de : 3 seaux 20L – Décontamination, 6 paires de gants de nettoyage noirs, 8 masques réutilisables, 4 serpillières, 1 sac de Détergent en poudre, 4 flacons de gel hydro alcoolique (500ml), 2 pulvérisateurs, 1 took Chlore HTH 45 Kg, 5 seaux poubelles de 20 litres-avec couvercle, 12 sachets poubelles pour seau 20 litres, 5 réceptacles, 5 balais avec manche, 5 raclettes avec manche ;</p>	2023	X	X	X																
	2022																			X
<p>Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 2.1.5: Distribution de kits d'entretien des ouvrages d'assainissement dans la structure de santé ciblée :</p> <p>Dans le cadre de cette activité, SI prévoit de distribuer trois (3) kits d'entretien des ouvrages d'assainissement dans le Centre de Santé de Komanda (les autres Centres de Santé étant supportés par Save the Children).</p> <p>A travers cette activité, SI souhaite soutenir le Centre de Santé de Komanda en approvisionnant le CS avec le matériel nécessaire au nettoyage et entretien de l'infrastructure.</p> <p>Les kits seront composés de : 2 balais brosse, 2 raclettes, 2 barres de savon, 1 seau plastique de 20 litres, 2 paires de gants de nettoyage, une bêche, une houe, deux paires de bottes et, 8 masques réutilisables.</p>	2022																			X
	2023		X		X															
<p>Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 2.1.6: Formation/Redynamisation des hygiénistes sur la bonne gestion des déchets</p> <p>Dans le cadre de cette activité, SI prévoit d'organiser des séances de redynamisation dans les Centres de Santé identifiés, au cours desquelles 16 hygiénistes seront formés (à raison de 4 par Centre de Santé).</p> <p>Dans chaque structure de santé, les équipes SI organiseront une séance de redynamisation des hygiénistes sur l'entretien, la maintenance des ouvrages et sur la bonne gestion des déchets Les formations dureront deux jours. SI s'engage à identifier et à former des hygiénistes femmes et hommes au cours du projet.</p> <p>Dès le démarrage et tout au long du projet, les hygiénistes dans les centres de santé seront formés et sensibilisés aux pratiques adéquates d'hygiène (avec un focus sur le risque COVID-19 / Ebola / Choléra), à la maintenance, le nettoyage et à l'entretien correct des différentes infrastructures (latrines, douches, incinérateurs, fosses). Les formations seront dispensées par l'équipe projet SI. De plus, des tests pré et post-formation seront réalisés pour mesurer l'évolution des connaissances.</p>	2023		X		X															
	2022																			

<p>Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 2.1.7: Formation/Redynamisation des personnels soignants aux bonnes pratiques d'hygiène et PCI basique</p> <p>Dans le cadre de cette activité, SI prévoit de former 40 personnels soignants dans les Centres de Santé identifiés (à raison de 10 personnes par Centre de Santé).</p> <p>Cette activité s'attachera à renforcer les capacités des personnels de santé sur la Prévention et Contrôle des Infections (PCI EHA) dans les CS ciblés par le projet, notamment par des séances de redynamisation et sensibilisations sur les pratiques d'hygiène, les mesures de prévention et de contrôle de la maladie au sein des structures de santé. Les formations seront effectuées en collaboration avec le BCZ de Komanda et dureront deux jours.</p> <p>De plus, des tests pré et post-formation seront réalisés pour mesurer l'évolution des connaissances. L'activité répondra ainsi à l'objectif de mise en place des mesures de mitigation de risque de propagation des épidémies du plan national. L'ensemble des structures recevra les formations nécessaires pour que tout le personnel ait la capacité de mettre en œuvre des mesures de protection et de contrôle des infections, adaptées et de qualité. Les CS appuyés bénéficieront de formations pratiques et théoriques afin de maximiser l'appropriation des concepts et des messages et de l'utilisation du matériel mis en place.</p>	2023	X																
	2022													X				
<p>Eau, Assainissement et Hygiène: Activity 2.1.8: Sensibilisations des personnels des CS sur l'exploitation et les abus sexuels</p> <p>Dans le cadre de cette activité, SI souhaite former 40 personnes (personnels soignants et non soignants) à raison de 10 personnes par structure de santé sur l'exploitation et les abus sexuels.</p> <p>SI organisera en début de projet une formation sur l'exploitation et les abus sexuels auprès des personnels soignants et personnels non soignants des différentes structures de santé. Il s'agira d'une formation générale d'une journée sur l'éthique. SI s'engage à identifier et à former des personnels soignants / non soignants femmes et hommes au cours du projet. Cette formation comprendra une présentation des problèmes d'exploitation et d'abus sexuels, et la manière de remonter ou signaler un cas ou toutes suspicions. L'équipe SERA organisera ces différentes sessions. Au début et à la fin des séances de formation, des tests pré et post-formation seront réalisés pour mesurer l'évolution des connaissances des participants.</p> <p>Les séances de formation vont alterner entre des sessions théorique et pratique. Les sessions de formations seront réalisées en plénière et en sessions de groupe de travail selon les thématiques abordés.</p> <p>De plus, il est à noter que tout au long du projet, SI organisera des séances de sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels via des groupes de discussion et sensibilisation de proximité. Des dépliants spécifiques seront mis à disposition des personnes formées et personnes sensibilisées.</p>	2023	X	X	X	X													
	2022														X	X		

Sécurité Alimentaire: Activity 1.1.1: Ateliers de lancement officiel et clôture du projet	2023											
<p>En début de projet, une réunion de lancement des activités sera organisée dans la communauté d'intervention auprès des parties prenantes (communautés, autorités locales, société civile et leaders communautaires) afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter le projet et sa logique d'intervention ; • Présenter le bailleur, ses principes et son mandat ; • Expliquer le processus de sélection des bénéficiaires et définir les critères de sélection avec les leaders et représentants communautaires et les autorités locales. Les critères discutés avec la communauté pourront être adaptés par SI en fonction des spécificités du contexte, des objectifs de la proposition de projet ou du budget ; • Identifier les zones prioritaires pour la mise en œuvre des activités ; • Faire remonter les besoins et les avis, orienter les activités ; • Expliquer les principes humanitaires et le code éthique de SI ; • Présenter et choisir le mécanisme de gestion des plaintes. <p>Les séances de lancement et présentation du projet sont une étape essentielle pour réduire les possibles incompréhensions, le risque d'instrumentalisation de l'aide, ainsi que les futures frustrations des communautés. Ces réunions constituent aussi l'occasion d'échanger avec les populations et autorités locales, de les impliquer dans la mise en œuvre de l'intervention, de s'assurer de l'appropriation du projet et de renforcer les liens entre SI et les communautés dans le but d'assurer une bonne acceptation de SI et de ses projets.</p> <p>Avant de lancer les activités, une analyse des risques (incluant une analyse des tensions et des conflits intercommunautaires) sera menée afin de mieux comprendre le contexte et les enjeux de la zone d'intervention et assurer que les activités sont réalisées dans le respect des principes humanitaires et de « Do No Harm » (DNH).</p> <p>Tout au long du projet, des séances de mise à jour sur les avancés du projet seront organisées afin de garantir la participation constante des parties prenantes, de collecter les avis et les feedbacks des communautés et réorienter les activités, si nécessaire. Les rapports sur les avancés du projet seront partagés avec les parties prenantes.</p> <p>En fin de projet, un atelier de restitution sera réalisé pour adresser les dernières questions et clôturer officiellement l'action auprès des communautés et des autorités locales.</p> <p>En fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19 / Ebola / Choléra dans la zone, les activités suivront les directives gouvernementales de la RDC et les procédures internes de SI concernant l'organisation de réunions. Ces mesures sont déjà en place dans les programmes en cours et continueront d'être appliquées pour la sécurité des bénéficiaires et des équipes de SI. De plus, les équipes SI seront dotées de dispositifs de protection individuels et respecteront toutes les mesures de prévention de la propagation des possibles maladies (cf. COVID-19, Ebola et Choléra).</p>	2022									X		

Sécurité Alimentaire: Activity 1.1.2: Ciblage et baseline	2022												X
<p>Les équipes programme et Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage (SERA) de SI procéderont à la sélection des bénéficiaires selon les étapes suivantes :</p> <p>1. Ciblage : Suite à l'identification des critères de sélection et des zones prioritaires lors des réunions de présentation du projet, l'équipe programme, à l'aide de guides et sensibilisateurs communautaires, mènent des visites ménage en porte à porte dans 100% des ménages dans le but d'identifier et enregistrer les familles/individus correspondant aux critères présélectionnés (critères élaborés en collaboration avec la communauté – représentant de groupes locaux tels que les déplacés ou retournés). Pour s'assurer de la neutralité du guide, celui-ci n'administre jamais le questionnaire aux ménages interrogés dans les quartiers enregistrés (tous les ménages étant listés et devant être interrogés – permettant d'éviter les oublis ou sélections). Les données sont collectées à l'aide de tablettes électroniques et sont stockées/élaborées grâce à un logiciel permettant de garantir la protection des données.</p> <p>2. Spotcheck : Après le pré-ciblage, l'équipe SERA vérifie les informations collectées à travers des visites de ménages choisis aléatoirement (échantillon de 10%), afin de s'assurer de la qualité des données enregistrées (notamment, absence de doublons ou d'erreurs, taille réelle des ménages, temps d'enquêtes, etc.) et limiter le risque de fraude. Ensuite, la base de données est nettoyée et analysée, permettant ainsi la sélection finale des bénéficiaires.</p> <p>3. Affichage des listes : Afin de garantir la transparence et la redevabilité, les listes des bénéficiaires sélectionnés sont affichées. En cas de plaintes par rapport à la sélection, les équipes programme et SERA organisent des réunions avec les communautés et les autorités locales pour discuter et expliquer les raisons du choix et résoudre à l'amiable les éventuels problèmes. L'identification des critères de vulnérabilité a lieu lors d'une réunion regroupant les représentants de tous les groupes de population (personnes âgées, femmes, jeunes, personnes avec handicap, personnes marginalisées), en fonction aussi du genre, du statut, de la religion, de l'ethnie, etc. Dans le cadre de cette proposition de projet, aux critères de vulnérabilité sociale (présence de mineurs, de personnes avec un handicap, de personnes âgées, malades, de femmes enceintes ou allaitantes, de ménages gérés par un mineur ou une femme seule, etc.), se rajoutent des critères économiques (présence de membres de la famille sans emploi, de personnes en capacité de travailler, accès possible à la terre, etc.) et des critères de sécurité alimentaire (Score de Consommation Alimentaire pauvre/ inférieur à 28, recours à des stratégies d'adaptation négatives, etc.). En ce qui concerne le statut, l'action visera les déplacés et les familles hôtes les plus vulnérables. Les femmes seront bénéficiaires principales de l'aide afin de renforcer leur capacité de prise de décisions et leur rôle dans la gestion des ressources. En fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19 / Ebola / Choléra dans la zone, les activités suivront les directives gouvernementales de la RDC et les procédures internes de SI. Ces mesures sont déjà en place dans les programmes en cours et continueront d'être appliquées pour la sécurité des bénéficiaires et des staffs de SI. De plus, les équipes SI seront dotées de dispositifs de protection individuels et respecteront toutes les mesures de prévention de la propagation du COVID-19 / Ebola ou Choléra</p>	2023												
Sécurité Alimentaire: Activity 1.1.3: Etude de marché	2023												
<p>SI mènera une analyse de marché et une analyse des risques au démarrage du projet afin d'identifier la ou les modalités d'intervention les plus appropriées (cash / foires / distribution en nature) et comprendre les risques liés à leur mise en œuvre. Les principaux objectifs poursuivis par cette étude de marché seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La compréhension des caractéristiques et du fonctionnement des marchés de la zone, • Leur flexibilité et leur capacité de réponse à une potentielle hausse de la demande, • Leur chaîne d'approvisionnement, • L'évolution des prix et leur saisonnalité. Cela permettra au programme d'apporter une assistance cohérente qui répond aux besoins actuels de la population de la Zone Santé d'Oicha. Les équipes opérationnelles se référeront à l'arbre à décision pendant cette étude de marché et calculeront la valeur du panier de la ménagère dans la zone de santé d'Oicha sur base du Panier de Dépenses Minimum (MEB), afin d'identifier le montant de l'assistance par ménage. L'étude de marché sera menée en amont de la remise de l'assistance, pour permettre à l'équipe de gestion du projet de prendre la décision sur la modalité de mise en œuvre et de la communiquer aux parties prenantes en temps opportun. Afin d'apporter un appui aux marchés locaux, SI se laisse la flexibilité d'organiser une foire aux outils aratoires ou bien de procéder à une distribution directe. La même étude sera élargie pour comprendre les spéculations à haute valeur économique. Cela permettra de proposer aux bénéficiaires des spéculations maraichères capables de renforcer le niveau de revenus des ménages bénéficiaires pendant la vente des récoltes. 	2022											X	

<p>Sécurité Alimentaire: Activity 1.1.5: Assistance en cash à visée alimentaire/accès à la terre</p> <p>Cette activité visera à répondre aux besoins de base de 372 ménages très vulnérables (soit 2 232 personnes environ – 656 hommes, 693 femmes, 437 garçons et 446 filles) via des transferts monétaires s'élevant à 93.13 USD par ménage (à raison d'une moyenne de 6 individus par ménage).</p> <p>Au cours de cette activité, chaque ménage recevra 1 mois d'assistance alimentaire. Le montant distribué vise à couvrir 100% de la ration mensuelle du MEB tel que recommandé par le Cluster SAME. SI se laisse la possibilité de revoir le montant en fonction des résultats des études de marché et de faisabilité, ainsi qu'en fonction de la révision éventuelle des lignes directrices du Cash Working group. SI se basera sur son expérience dans la Réponse Rapide pour conduire ces analyses.</p> <p>Cette assistance multisectorielle (cash/voucher) permettra aux personnes ciblées de couvrir l'ensemble de leurs besoins de base pour assurer l'accès aux biens alimentaires aux ménages affectés par les crises. Un soutien immédiat aux ménages les plus vulnérables par transfert monétaire permettra de couvrir les besoins essentiels nutritionnels et d'améliorer l'accès à une alimentation en quantité et qualité suffisante (processus de sélection – activité 1.1.2). Cette activité contribuera directement à atténuer les effets immédiats des crises sur la sécurité alimentaire en répondant aux besoins alimentaires / nutritionnels vitaux. Parmi les mécanismes de livraison envisagés dans la zone, SI tend à privilégier le cash à travers un Institut de Microfinance (IMF) ou un fournisseur local, mais procédera à une réévaluation en fonction de l'analyse des marchés/faisabilité et l'évolution de la situation sécuritaire et épidémique.</p> <p>Il est à noter que les équipes de SI cibleront parmi les 2 232 bénéficiaires, les bénéficiaires les plus vulnérables du projet en cours (cf. DRC-21/HCG10/SA1/FSEC-WaSH/INGO/18809) qui auront été identifiés avec un score de consommation pauvre à la fin du projet. Une étude Baseline sera effectuée pour avoir une évaluation réelle de la situation.</p> <p>Les emplacements des sites de distributions et/ou de foires seront choisis en commun accord avec les bénéficiaires et les autorités compétentes. Ces distributions suivront les directives gouvernementales et les procédures internes de SI sur les distributions en situation de COVID-19 / Ebola / Choléra. Ces distributions se feront en coordination avec les acteurs humanitaires de la zone : il s'agit notamment de coordonner l'assistance pour s'assurer que le cash distribué sera utilisé pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages.</p> <p>En plus du cash à visée alimentaire, SI apportera une enveloppe minimum de 50\$ par ménage bénéficiaire pour appui à l'accès à la terre. Ce montant sera remis une fois le ménage aura présenté une preuve de convention de location de terre avec les propriétaires des espaces cultivables. Les équipes de mise en œuvre du projet, procéderont aux visites d'inspection avant de confirmer la remise du cash. La remise du cash à visée alimentaire se fera au même moment que la remise du cash de soutien à l'accès à la terre. Ainsi, chaque bénéficiaire sera en mesure de louer un espace de plus ou moins 25 ares (surface recommandée par le Cluster national de Sécurité Alimentaire).</p> <p>Il est à noter que SI privilégie, dans le cadre de ce projet, la distribution de cash. En effet, les équipes se sont basées sur les conditions de distribution et le contexte favorable du projet en cours d'implémentation (cf. DRC-21/HCG10/SA1/FSEC-WaSH/INGO/18809) dans la même zone d'intervention. Cependant, en fonction de l'analyse de marché et si le contexte venait à évoluer, SI se réserve la possibilité d'organiser une foire aux vivres si les conditions pour une distribution de Cash ne répondent pas aux procédures opérationnelles et sécuritaires internes de SI.</p>	2023	X	X										
	2022												

Sécurité Alimentaire: Activity 1.1.6: Formations théoriques et pratiques des bénéficiaires sur les techniques de production, de conservation, de transformation et de commercialisation	2023	X	X	X	X	X							
<p>Cette activité propose un appui spécifique à 372 personnes (1 par ménage) dont l'activité principale est ou a été l'agriculture (notamment en cas de déplacement et de perte d'accès aux champs). Cela permettra d'accroître leurs connaissances pour améliorer leur production et ainsi renforcer leur résilience avant leurs retours dans les zones d'origine (familles déplacées) ou leur permettre de supporter le poids d'accueil des familles déplacées dans leur foyers (familles d'accueil). Les formations (3 séances) seront axées sur les cultures maraichères (ex. aubergine, chou, tomate, amarante, etc.) et vivrières (ex. maïs, haricot) et sur la conservation et transformation des produits agricoles (modules complets incluant une stratégie de sortie). Ces spéculations seront confirmées après l'analyse des marchés. Ces formations aborderont les sujets suivants (entre autres) : a. La conservation post-récolte ; b. La constitution de pépinières c. La fabrication et l'utilisation d'engrais naturels ; d. La fabrication de compost ; e. L'utilisation de pharmacopée / bio pesticides locaux ; f. La recrudescence des maladies ; g. La protection des végétaux ; e. Les techniques de marketing et commercialisation.</p> <p>Afin de renforcer la dynamique communautaire et l'inclusion des acteurs locaux lors des formations, SI sera accompagnée par les agronomes du Service territorial de l'Agriculture. Dans la mesure du possible, SI mettra sur la mise à disposition d'espaces de démonstration dans les communautés et dotera les 18 regroupements en semences et outils adaptés. Les espaces de démonstration, ouverts et publics, permettront même aux personnes non bénéficiaires d'observer les résultats positifs de ces pratiques et de répliquer les techniques enseignées dans leurs propres champs. Des kits d'outils seront fournis pour les champs de démonstration. Ils seront composés d'un rateau, d'une pelle, d'un ruban métrique, d'une corde de semis, d'un sac vide de 100kg, d'un sac PIC, d'une bâche et d'un arrosoir. En plus, 50 gr de semences maraichères sera distribué par speculation. De plus, cela permettra également: (i) L'échange de connaissances et des bonnes pratiques agricoles non néfastes pour l'environnement; (ii) L'auto-multiplication des semences à partir des récoltes des champs de démonstration; (iii) La promotion des dynamiques locales et territoriales.</p> <p>Un plaidoyer sera effectué au niveau du gouvernement local et des institutions publiques (par exemple, le service territorial de l'Agriculture) pour sensibiliser les autorités sur l'importance de la mise à disposition des terres au sein de leurs localités. Avant et après chaque formation, des tests seront réalisés pour évaluer les connaissances des bénéficiaires et donc l'efficacité et l'utilité de la formation. Sur ces bases, les formations futures pourront être adaptées pour répondre aux retours des bénéficiaires. Les ménages bénéficiaires seront sélectionnés sur la base de critères de vulnérabilité établis par l'équipe SERA de concert avec les représentants des communautés, mais aussi sur la base de leur motivation, accès à la terre et leurs capacités physiques. Une attention spécifique sera donnée aux femmes et aux bénéficiaires comportant au sein de leur ménage des groupes vulnérables (personnes âgées, à besoins spécifiques, mineurs, etc.). Enfin, les formations seront ajustées en fonction des directives gouvernementales et des procédures internes de SI afin de limiter la propagation du COVID-19 / Ebola / Choléra.</p>	2022											X	

Sécurité Alimentaire: Activity 1.1.7: Distribution de semences maraîchères/vivrières et d'outils aratoires	2023	X												
<p>Une combinaison de semences vivrières (ex. maïs, et haricot) et maraîchères à haute valeur économique (ex. Aubergine, chou et tomate et amarante) sera distribuée à 372 ménages (mêmes bénéficiaires du cash à visée alimentaire), dont l'activité génératrice de revenus et/ou de subsistance principale est/ était l'agriculture, afin de relancer la production agricole et les revenus des ménages tout en améliorant leur diversité alimentaire. Avant l'achat et la distribution des semences, des tests de germination seront effectués et les services techniques de l'Etat (cf. Service National de Semences) certifieront la qualité des semences. Toutes les semences sont à pollinisation ouverte et seront sélectionnées pour répondre aux impératifs du calendrier agricole et aux habitudes locales.</p> <p>Des consultations communautaires et l'analyse des marchés menées en début de projet pourront amener ces choix à être modifiés en fonction des retours des participants. Conformément aux lignes directrices du Cluster SAME en RDC, chaque ménage recevra entre 10 et 20 kg de semences vivrières (10kg d'arachides, 10kg de maïs, 10kg de haricots) et 40gr pour chaque spéculation maraichère (par exemple amarante, aubergine ou chou). La sélection définitive des spéculations sera basée sur une analyse des marchés, des pratiques locales, des préférences des bénéficiaires et du calendrier agricole saisonnier. La Zone de Santé (ZS) d'Oicha est caractérisée par des aires plus instables et sujettes à des vagues de déplacements et des zones plus calmes, accueillant des déplacés. Puisque les mouvements se font souvent à l'intérieur de la même ZS, les déplacés peuvent faire partie de la même communauté que les familles d'accueil, facilitant leur acceptation et intégration ainsi que leur accès à la terre. Pour la mise en œuvre des activités, les zones d'accueil seront privilégiées. Afin de permettre aux bénéficiaires de préparer la terre et de cultiver, des outils aratoires leur seront fournis (ex. 2 houes, râteau, pelle, ruban métrique, corde de semis, paire de botte, sacs 100 kg, sacs PICS, bâches et arrosoir). Pour les regroupements agricoles, 2 pulvérisateurs seront distribués et gérés en commun. La validation finale des kits sera faite après analyse de la situation communautaire et après concertation des autorités locales et coutumières.</p> <p>Deux distributions seront organisées, une pour les outils et une pour les semences, (la modalité de distribution directe est préférée à l'organisation de foires afin de s'assurer en amont de la certification des semences). Les outils seront distribués au moins un mois avant les semences, afin de permettre aux bénéficiaires de préparer la terre. Le lieu de distribution sera défini avec la communauté afin d'identifier des zones sécurisées et non éloignées des bénéficiaires.</p> <p>Enfin, SI donnera un kit maraicher d'exit pour permettre aux ménages bénéficiaires de faire le deuxième cycle de production maraichère après le projet. Ce kit sera essentiellement composé de semences maraichères. De plus, les équipes de SI distribueront un montant de 30\$ pour permettre un accès à la terre et un support complémentaire malgré la fin des activités dans la zone. SI évaluera aussi la possibilité de mettre en synergie ses interventions des autres projets pour renforcer d'avantage la résilience de ces bénéficiaires ; il s'agit par exemple de l'appui en AGR pour permettre une bonne autonomisation socio-économique des ménages et permettre notamment de valoriser les récoltes via des AGR de transformation, de restauration, etc.</p>	2022												X	
Sécurité Alimentaire: Activity 1.1.8: Enquêtes PDM / Post-récolte / Baseline / Endline	2023	X	X											
<p>Dans le cadre de cette activité, SI prévoit différents types de suivi. En effet, une enquête Baseline (couplée au ciblage des bénéficiaires) sera prévue au début du projet pour permettre une évaluation des besoins dans la zone et d'obtenir les données de base des indicateurs du projet. Trois enquêtes Post Distribution Monitoring (PDM) (vivrières, maraichères et cash), seront organisées à la suite des activités pour mesurer l'impact, la satisfaction des bénéficiaires et pour évaluer la mise en place de l'assistance humanitaire. Enfin, une enquête Post-Récolte sera conduite pour déterminer la qualité des semences fournies, et des formations agricoles, ainsi que l'impact sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires.</p>	2022													

<p>Sécurité Alimentaire: Activity 1.2.3: Sensibilisation à la nutrition et aux bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles via des démonstrations culinaires, sensibilisation de masse et porte à porte.</p> <p>Des séances de sensibilisation des bénéficiaires directs du projet (2 232 personnes environ – 656 hommes, 693 femmes, 437 garçons et 446 filles) seront organisées pour favoriser la connaissance sur les bonnes pratiques alimentaires. Cette sensibilisation sera faite en porte à porte auprès de 372 ménages bénéficiaires du projet durant 30 jours. Cette méthodologie de sensibilisation porte à porte permettra de respecter les mesures visant à prévenir et réduire la propagation du COVID-19 / Ebola / Choléra et permettra aux équipes SI de s'imprégner de la vraie situation nutritionnelle des bénéficiaires. Les femmes et les hommes seront ciblés par ces sensibilisations pour permettre à tous les bénéficiaires d'avoir une même compréhension de l'importance nutritionnelle.</p> <p>Dans la mesure du possible, SI réalisera également des séances de sensibilisation de masse dans les centres de santé des zones assistées, lors des consultations pré et post natales afin de transmettre les messages clés sur les thématiques de l'alimentation du nourrisson et de l'enfant ainsi que des pratiques hygiéniques appropriées. Au cours de ces séances de sensibilisation de masse, SI touchera de manière indirecte les 13 392 individus (3 937 hommes, 4 152 femmes, 2 678 filles et 2 625 garçons) vivant dans la zone d'Oicha.</p> <p>Afin de favoriser la diversification alimentaire et réduire la vulnérabilité nutritionnelle des ménages, l'équipe SI réalisera des séances de démonstrations culinaires sur la base des résultats de l'activité 2.1.2. En effet, les différentes recettes retenues feront l'objet des démonstrations animées par 3 personnes minimum : un(e) agent SI, un(e) représentant(e) d'un regroupement de bénéficiaires et un(e) représentant(e) des ménages bénéficiaires. Au total, 30 démonstrations seront conduites sur une période de quatre mois pour 372 ménages en fonction du calendrier saisonnier (en particulier juste avant la récolte pour permettre de maximiser les produits qui seront récoltés). Le nombre de personnes par sensibilisation et les mesures de distance de sécurité seront adaptées pour prévenir la transmission de la maladie (à suivre en fonction du statut épidémique de la zone).</p> <p>Ces séances seront organisées dans les centres nutritionnels et dans les communautés en présence du nutritionniste de la zone.</p>	2023		X	X	X	X	X												
	2022																		

OTHER INFO

Accountability to Affected Populations

En application de son SOP Redevabilité et Protection, SI s'engage à être redevable envers les populations affectées à toutes les étapes du projet. Placer les communautés au centre des programmes contribue à l'amélioration globale de la qualité et de la durabilité des projets de SI et limite le risque d'abus par les employés de l'organisation. Cela signifie également que SI veille à améliorer la qualité, l'apprentissage et l'efficacité de ses programmes en plaçant les partenaires et les communautés au centre de son action.

Le mécanisme développé et mis en place par SI pour assurer la redevabilité comprend le dispositif suivant :

- Consultation des bénéficiaires lors des évaluations et autres diagnostics techniques : les bénéficiaires seront informés et consultés. Lors des évaluations du projet, SI prendra en compte les perceptions et opinions des bénéficiaires. Si le contexte sanitaire et sécuritaire ne le permet pas, SI privilégiera les entretiens avec les représentants des communautés (au lieu de rassemblement en groupes de discussion) ;
- Implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités : SI proposera un rôle actif aux bénéficiaires dans toutes les étapes d'exécution du projet (formation de comités, ciblage des bénéficiaires, définition des sites d'implantation des ouvrages, sélection des bénéficiaires...) tout en respectant les principes de « Do No Harm ». De plus, SI insistera sur l'inclusion des groupes vulnérables et des groupes ethniques qui composent la zone d'intervention ;
- Information des bénéficiaires et de la communauté : Des outils d'information seront développés et permettront de livrer des informations promptes et pertinentes aux bénéficiaires pour d'une part les sensibiliser sur le projet et les activités ainsi que sur les principes humanitaires régissant l'intervention et le comportement des staffs de SI sur le terrain afin d'inciter les bénéficiaires et les membres de la communauté à participer à remonter les informations jugées pertinentes ;
- Mécanisme de gestion des plaintes : SI s'appuie sur son mécanisme qui se compose de 4 points d'entrée possibles : une ligne verte (utilisable par les personnes éprouvant des difficultés d'expressions écrites ou orale), des boîtes à plaintes, des comités de gestion des plaintes (tenus par des membres de la communauté et dont les membres sont désignés par leurs pairs), et les bureaux des plaintes composés des équipes programmes et Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage (SERA). Au début du projet, en parallèle du ciblage, un diagnostic sera mené avec la communauté afin de déterminer les points d'entrée au Mécanisme de Gestion de Plaintes préférés par les communautés concernées. Au terme de ce diagnostic, les points d'entrée sélectionnés par la communauté sont mis en place. Au minimum deux points d'entrée sont sélectionnés, validés par la communauté et mis en place. Ces mécanismes feront l'objet d'une communication adaptée par le biais d'affiches ou lors des différentes réunions et rencontres avec les bénéficiaires et autres parties prenantes. SI s'engage à donner suite à chaque plainte de manière individuelle ou collective lorsque les plaintes auront été déposées de manière anonyme. De plus, le responsable de redevabilité/protection s'assurera de venir en appui des équipes programmes dans la vérification des ouvrages et des processus de distribution en termes de respect des aspects de protection ;
- Les autorités étatiques sont impliquées, à travers le service agriculture, pêche et élevage présent dans la zone d'intervention grâce à la signature d'accords avec SI. Ces services feront des visites trimestrielles sur le terrain, l'Inspecteur du territoire réalisera des visites mensuelles, et les agronomes de l'Etat sont sur le terrain en permanence. De même, toute activité est validée par l'autorité locale de la zone d'intervention.

Implementation Plan

Coordination with other Organizations in project area**Name of the organization****Areas/activities of collaboration and rationale****Environment Marker Of The Project****Gender Marker Of The Project**

4- Likely to contribute to gender equality, including across age groups

Justify Chosen Gender Marker Code**Protection Mainstreaming**

SI ne met pas en œuvre de programme de protection spécifique (« stand alone »). Cependant, la protection des populations est intégrée à chaque étape de la mise en œuvre des projets, de manière transversale et obligatoire. L'assistance sera fournie aux bénéficiaires grâce à un accès non-discriminatoire à des services tout en prêtant la plus grande attention possible au contexte et aux normes socioculturelles afin de limiter les risques de protection en lien avec le « Do No Harm ».

SI intègre une approche basée sur le genre lors de la sélection des bénéficiaires, la conception des programmes, le recrutement des ressources humaines et les indicateurs de genre (IASC). Cette approche comporte quatre volets : Consulter équitablement les hommes, les femmes, les filles et les garçons ; Comprendre les impacts différenciés d'une crise sur les hommes, les femmes, les filles et les garçons ; Identifier les risques d'impacts négatifs de la réponse sur les hommes, les femmes, les filles et les garçons ; Identifier les solutions qui assurent un accès juste et équitable aux services et aux biens du projet.

Plus précisément, l'intégration de la dimension de genre et de la protection dans ce projet comprendra :

- Collecte, analyse et utilisation de données ventilées par sexe. Les données recueillies serviront à éclairer les modifications ou les stratégies à mettre en place en consultation avec les bénéficiaires pour relever les défis en matière d'accès et de sécurité.
- Recrutement de personnel féminin et masculin sur le terrain et au niveau communautaire, y compris les journaliers (tels que les promoteurs de l'hygiène communautaire).
- Consultation avec des femmes, des filles, des garçons, des hommes et d'autres personnes ayant des besoins spéciaux, menée ensemble et séparément afin d'identifier les préoccupations spécifiques, les risques de protection et les solutions, de sorte que les services soient conçus pour assurer un accès équitable. SI tâchera d'observer un équilibre de genre, d'inclusion des groupes vulnérables afin de bénéficier d'une représentativité la moins biaisée et tenter d'atténuer les potentiels déséquilibres. En outre, les femmes seront incitées à intégrer les comités de gestion avec pour objectif la parité hommes-femmes.
- La prise en compte des spécificités du contexte pour s'assurer que le projet respecte l'équilibre au sein du ménage et de la communauté.
- La participation et le leadership des femmes dans les processus décisionnels et les structures communautaires.
- SI se rapprochera d'un acteur de protection pour référencer tous les cas de VBG que les équipes pourraient rencontrer. Les équipes de SI sont en train de travailler sur la mise en relation avec des auteurs spécialisés VBG pour ce type de mesures.

Une attention particulière sera donnée aux aspects de protection, notamment à travers la prise en compte des groupes spécifiques en ajustant les distributions (porte-à-porte par exemple). Tous les staffs dédiés à ce projet devront signer l'engagement sur la politique de la lutte contre les abus et exploitations sexuels et devront suivre une formation sur cette politique avant le début du projet. SI sensibilisera tous les bénéficiaires et partenaires sur la PSEA pour éviter toute sorte d'abus et exploitations sexuels.

Dans sa politique environnementale finalisée en 2020, SI s'engage à réduire les impacts environnementaux négatifs des interventions et du fonctionnement des bureaux siège et terrain. SI est un membre actif du Réseau Environnement Humanitaire (REH) piloté par le groupe URD. En décembre 2020, SI a signé une lettre d'engagement climat avec 9 autres ONGs de ce réseau qui a été présenté à la Conférence Nationale Humanitaire (CNH). Les 5 engagements sont : Mesurer les impacts environnementaux et carbone de nos actions ; Réduire notre empreinte carbone ; Adapter notre action humanitaire face à ces nouveaux enjeux ; Communiquer ; Entraîner d'autres acteurs pour rehausser l'ambition.

Country Specific Information**Safety and Security****Access**

L'accès à la zone d'intervention représentant un défi, SI met ainsi en place une stratégie d'accès solide notamment basée sur l'acceptance. En effet, les équipes SI communiquent en continu sur le mandat et les actions de l'organisation après des autorités locales, des autorités militaires, des leaders communautaires et des acteurs économiques. Cette action permet de faciliter l'accès des équipes pour une meilleure implémentation des projets. Pour développer l'acceptance, une application des procédures SERA, de protection transversale, des principes humanitaires et d'un ciblage le plus neutre possible sera faite. En outre, grâce à son implantation ancienne dans l'Ituri, SI a une bonne connaissance de la zone d'intervention et bénéficie d'une bonne acceptation communautaire. Il est à noter que SI a été en mesure d'accéder à des zones au contexte volatile, grâce à cette stratégie couplée d'un suivi du contexte.

Ituri: Dans le but de mitiger les risques, des missions d'évaluation sécuritaire et de négociation d'accès sont régulièrement menées. SI a conduit un mapping des acteurs en avril 2022 pour permettre une meilleure analyse de la zone et des structures influentes. SI partage régulièrement toute information pertinente avec le bureau d'OCHA de la zone ainsi qu'aux différents Clusters dans un souci de coordination et d'ajustement des approches, ainsi que dans l'éventualité d'accompagnement dans la négociation de l'accès. Les mesures de mitigation sont développées après le processus d'analyse et sont adaptées tout au long du projet. Avant tout déploiement du personnel sur le terrain, des actions de plaidoyer avec les autres humanitaires au sein des groupes sectoriels sont menées. En fonction de la situation de la zone, des périodes de « no go » peuvent être décidées. SI compte sur des années d'intervention dans la zone, au cours desquelles son acceptation s'est structurée de même que sa réputation pour limiter l'impact de ces périodes de no go sur les activités.

Nord-Kivu: La commune rurale d'Oïcha est connue pour être un lieu de rassemblement et d'accueil pour les déplacés du Territoire de Béni. En effet, ce territoire fait l'objet de nombreuses attaques meurtrières causées par différents groupes armés. Cependant, il est à noter que l'axe routier est facilement accessible et fait l'objet de peu de braquages. Malgré la présence des FARDC, l'Armée Ougandaise (UPDF), et la MONUSCO, l'accès aux territoires voisins n'est pas aisé, les opérations militaires étant relativement fréquentes. La majorité des habitants ne peut donc plus avoir accès à leurs terres pour le développement des activités agricoles. A cela s'ajoute la présence de groupes de pression ayant une grande influence sur le territoire et la société civile. SI maintient une bonne collaboration avec ces structures et est informée en cas d'éventuels mouvements liés aux journées villes mortes et d'autres perturbations sociocommunautaires qui risqueraient d'impacter l'accès et la mise en œuvre des activités. Malgré l'accessibilité de l'axe énoncée plus haut, il faut mentionner que l'actuel projet DRC-21/HCG10/SA1/FSEC-WaSH/INGO/18809, implémenté dans la même zone, a récemment été impacté par des demandes de paiement au péage routier. Après de multiples discussions avec les différents points focaux de la région, il a été considéré que la barrière était légale et que le paiement se ferait en respectant les procédures internes de SI (cf. factures et suivi). Cette difficulté est à prendre en compte pour le projet proposé car elle a impacté les équipes opérationnelles de SI qui se sont retrouvés bloquées aux barrières. D'autres barrières dans la zone risquent de demander le paiement du passage aux ONGs. SI participe systématiquement aux réunions sécuritaires et d'informations générales hebdomadaires organisées par le sous bureau OCHA de Beni. Des problématiques d'accès sont remontées et partagées.

BUDGET

Code	Budget Line Description	D / S	Quantity	Unit cost	Duration Recurrence	% charged to CHF	Total Cost
1. Staff and Other Personnel Costs							
1.1	Directeur Pays Adjoint - Programmes _ Expatriés_Goma	D	1	7,161.31	10	10.00	7,161.31
	<p>****1 Directeur Pays adjoint sur les programmes pendant 1 mois @ 7161,31 USD/mois. Estimation sur coûts moyen lissé annuel basé sur la grille salariale organisationnelle pouvant inclure pack logement/famille si applicable et tous les coûts connexes (assurances, perdiem, transport d'arrivée sur la mission dont les visas et les billets d'avion, frais liés à l'intégration) - Niveau cadre.</p> <p>Viendra en appui 10%/1 mois de son temps de travail sur la coordination du projet.</p> <p>Le Directeur Pays Adjoint Programmes sera donc en lien direct avec le responsable de programme mais sera également le point focal programme pour les relations bailleur avec le FH et en terme de décisions stratégiques. Il assurera la coordination pour le projet notamment avec les acteurs humanitaires.</p> <p>Détail du coût des pack logement/famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pack logement : prise en charge d'un forfait mensuel fixe basé sur le benchmark effectué à Goma en 2022, pour un montant maximum de 500 USD ainsi que la prise en charge d'un fret à hauteur de 50 kg - Pack famille : prise de charge d'un forfait mensuel fixe basé sur le benchmark effectué à Gyseni en 2022, pour un montant maximum de 800 USD. Prise en charge d'un perdiem pour le/la conjoint(e), participation aux frais de scolarité, BAV pour le départ et retour ainsi que le break, Visa et assurance pour la famille, prise en charge d'un fret à hauteur de 100kg 						
1.2	Equipe MEAL _ Expatriés GNK	D	1	4,910.44	10	20.00	9,820.88
	<p>****1 Responsable MEAL basé à Béni pendant 2 mois @4 910,44 USD/mois. Estimation sur coûts moyen lissé annuel basé sur la grille salariale organisationnelle et tous les coûts connexes (assurances, perdiem, transport d'arrivée sur la mission dont les visas et les billets d'avion, frais liés à l'intégration) - Niveau cadre. Viendra en appui 20%/2 mois de son temps de travail sur la coordination du projet.</p> <p>""</p> <p>""</p>						
1.3	Coordinateur Terrain _ Expatriés GNK	D	1	6,009.29	10	10.00	6,009.29
	<p>****1 Coordinateur terrain Expatrié pendant 1 mois @6009,29 USD/Mois. Il viendra en appui à 10%/1 mois de son temps de travail aux équipes programmes et permettra un lien entre elles et les équipes support de la coordination. Il est également le garant de la sécurité des équipes SI sur la zone Ituri.</p> <p>Estimation sur coûts moyen lissé annuel basé sur la grille salariale organisationnelle et tous les coûts connexes (assurances, perdiem, transport d'arrivée sur la mission dont les visas et les billets d'avion, frais liés à l'intégration)</p> <p>""</p>						
1.4	Equipe Opérationnelle Programme _ Equipe Nationale GNK	D	8	1,118.98	10	100.00	89,518.40

	<p>"1 Equipe Opérationnelle Programme pendant 10 mois comprenant : 1 Responsable Programme, 1 Responsable d'activités, 4 agents agronomes et 2 chauffeurs Programme. Basé sur coûts réels et grille de fonction incluant frais médicaux et charges sociales, et packs délocalisation si applicable. Viendront en appui 100% de leur temps de travail sur la mise en place du projet. Détails des coûts fournis en Annexe"</p>						
1.5	Equipe Opérationnelle MEAL_ Equipe Nationale GNK	D	4	1,283.25	10	20.00	10,266.00
	<p>"1 Equipe Opérationnelle_MEAL comprenant : 1 Assistant Responsable MEAL, 1 Agent Redevabilité Protection, 1 Agents Suivi & Evaluation, 1 Assistants Gestionnaire d'Information Basé sur coûts réels et grille de fonction incluant frais médicaux et charges sociales, et packs délocalisation si applicable. Viendront en appui 20%/2 mois de leur temps de travail sur la mise en place du projet. Détails des coûts fournis en Annexe"</p>						
1.6	Coordination SAME_ Equipe Nationale_Goma	D	1	3,830.46	10	10.00	3,830.46
	<p>"1 coordinateur SAME pendant 1 mois @3 830,46\$. Basé sur coûts réels et grille de fonction incluant frais médicaux et charges sociales, et packs délocalisation si applicable. Viendra en appui 10%/1 mois de son temps de travail sur la mise en place du projet. Le coordinateur programme assure la mise en oeuvre du projet en lien direct avec le responsable de programme, il s'assure de la qualité technique des ouvrages et des activités menées afin de respecter les standards SAME. Il participe au suivi des indicateurs et à l'adéquation du projet par rapport aux besoins. Il supervise également le projet, d'un point de vue technique et programmatique."</p>						
1.7	Coordination - Coordinateur Sécurité & Accès _ Expatriés_Goma	S	1	6,114.88	10	10.00	6,114.88
	<p>""1 Coordinateur Sécurité & accès pendant 1 mois @6114,88 USD/mois.. Estimation sur coûts réels basé sur le grille salariale organisationnelle incluant pack famille si applicable et tous les coûts connexes (assurances, perdiem, transport international dont les visas et les billets d'avion, frais liés à l'intégration) - Niveau cadre. Viendra en appui 10%/1 mois de son temps de travail sur la coordination du projet. Détail du coût des pack logement/famille : - Pack logement : prise en charge d'un forfait mensuel fixe basé sur le benchmark effectué à Goma en 2022, pour un montant maximum de 500 USD ainsi que la prise en charge d'un fret à hauteur de 50 kg - Pack famille : prise de charge d'un forfait mensuel fixe basé sur le benchmark effectué à Gyseni en 2022, pour un moment maximum de 900 USD. Prise en charge d'un perdiem pour le/la conjoint(e), participation aux frais de scolarité, BAV pour le départ et retour ainsi que le break, Visa et assurance pour la famille, prise en charge d'un fret à hauteur de 100kg"" "</p>						
1.8	Coordination Support - Equipe logistique _ Expatriés_Goma	S	1	6,085.05	10	10.00	6,085.05
	<p>""1 Coordinateur logistique pendant 1 mois @6085,05 USD/mois. Estimation sur coûts réels basé sur le grille salariale organisationnelle incluant pack famille si applicable et tous les coûts connexes (assurances, perdiem, transport international dont les visas et les billets d'avion, frais liés à l'intégration) - Niveau cadre. Viendra en appui 10%/1 mois de son temps de travail sur la coordination du projet. Détail du coût des pack logement/famille : - Pack logement : prise en charge d'un forfait mensuel fixe basé sur le benchmark effectué à Goma en 2022, pour un montant maximum de 500 USD ainsi que la prise en charge d'un fret à hauteur de 50 kg - Pack famille : prise de charge d'un forfait mensuel fixe basé sur le benchmark effectué à Gyseni en 2022, pour un moment maximum de 900 USD. Prise en charge d'un perdiem pour le/la conjoint(e), participation aux frais de scolarité, BAV pour le départ et retour ainsi que le break, Visa et assurance pour la famille, prise en charge d'un fret à hauteur de 100kg"" "</p>						
1.9	Coordination Support - Equipe Grants Management _ Expatriés_Goma	S	1	4,910.43	10	10.00	4,910.43
	<p>1 Grant Manager pendant 1 mois @4910,43\$. Estimation sur coûts réels basé sur le grille salariale organisationnelle incluant et tous les coûts connexes (assurances, perdiem, transport international dont les visas et les billets d'avion, frais liés à l'intégration). Viendra en appui 10%/1 mois de son temps de travail sur la coordination du projet.</p>						
1.10	Référent Sécurité et accès humanitaire - Goma	S	1	3,179.24	10	10.00	3,179.24
	<p>1 Référent Sécurité et accès humanitaire Coordination pendant 1 mois @3179,24USD/mois. Basé sur coûts réels et grille de fonction incluant frais médicaux et charges sociales, et packs délocalisation si applicable. Viendra en appui 10%/1 mois de son temps de travail sur la coordination du projet.</p>						
1.11	Coordination Support - Equipe Logistique _ Equipe Nationale_Goma	S	8	1,513.73	10	10.00	12,109.84
	<p>"1 Equipe Coordination Support Logistique comprenant 1 Responsable Logistique Opérationnelle, 1 Assistant approvisionnement, 1 Assistant Log Base, et 5 Chauffeurs. Viendront en appui pendant 1 mois à hauteur de 10% de leur temps de travail (2 mois / 20% pour l'assistant Log Base) sur la coordination et la mise en oeuvre du projet. Coûts basés sur coûts réels et grille de fonction incluant frais médicaux et charges sociales, et packs délocalisation si applicable. Détails des coûts fournis en Annexe"</p>						
1.12	Support Régional - Log Béni_Expatriés GNK	S	1	4,674.97	10	10.00	4,674.97

	<i>1 Log pendant 1 mois @4674,97 USD/mois, qui viendra en appui 10%/1 mois de son temps de travail sur la coordination du projet. Estimation sur coûts réels basé sur le grille salariale organisationnelle et tous les coûts connexes (assurances, perdiem, transport international dont les visas et les billets d'avion, frais liés à l'intégration).</i>						
1.13	Support Régional - Admin Béni_Expatriés GNK	S	1	4,674 .97	10	10.00	4,674.97
	<i>1 Admin pendant 1 mois @4674,97 USD/mois, qui viendra en appui 10%/1 mois de son temps de travail sur la coordination du projet. Estimation sur coûts réels basé sur le grille salariale organisationnelle incluant et tous les coûts connexes (assurances, perdiem, transport international dont les visas et les billets d'avion, frais liés à l'intégration).</i>						
1.14	Référent Sécurité et accès humanitaire - Béni GNK	S	1	1,728 .23	10	20.00	3,456.46
	<i>"1 Référent Sécurité et accès humanitaire Béni pendant 1 mois @ 1728,23 USD/mois. Basé sur coûts réels et grille de fonction incluant frais médicaux et charges sociales, et packs délocalisation si applicable. Viendra en appui 10%/1 mois de son temps de travail sur la coordination du projet. "</i>						
1.15	Equipe Finance / RH _ Equipe Nationale Base GNK	S	4	1,005 .16	10	20.00	8,041.28
	<i>"1 Equipe support Finances et Ressources Humaines comprenant : 1 assistant RH, 1 Assistant Financier et 2 personnels de maison/bureau. Viendront en appui à 20%/2 mois de leur temps de travail pour la coordination et la mise en oeuvre du projet Détails des coûts fournis en Annexe"</i>						
1.16	Equipe Logistique / RH _ Equipe Nationale Base GNK	S	9	980.2 5	10	20.00	17,644.50
	<i>"1 Equipe Support Logistique comprenant 1 gestionnaire Logistique, 1 Acheteur, 1 Magasinier, 5 Chauffeurs, 1 assistant GPV Viendront en appui pendant 2 mois à hauteur de 20% de leur temps de travail sur la coordination et la mise en oeuvre du projet. Coûts basés sur coûts réels et grille de fonction incluant frais médicaux et charges sociales, et packs délocalisation si applicable. Détails des coûts fournis en Annexe"</i>						
1.17	Coordination Support - Equipe RH _ Expatriés	S	1	6,224 .70	10	10.00	6,224.70
	<i>""1 Coordinateur FIN/RH pendant 1 mois @6 224,70 USD/mois. Estimation sur coûts réels basé sur le grille salariale organisationnelle incluant pack famille si applicable et tous les coûts connexes (assurances, perdiem, transport international dont les visas et les billets d'avion, frais liés à l'intégration) - Niveau cadre. Viendra en appui 10% de son temps de travail sur la coordination du projet. Détail du coût des pack logement/famille : - Pack logement : prise en charge d'un forfait mensuel fixe basé sur le benchmark effectué à Goma en 2022, pour un montant maximum de 500 USD ainsi que la prise en charge d'un fret à hauteur de 50 kg - Pack famille : prise de charge d'un forfait mensuel fixe basé sur le benchmark effectué à Gyseni en 2022, pour un moment maximum de 900 USD. Prise en charge d'un perdiem pour le/la conjoint(e), participation aux frais de scolarité, BAV pour le départ et retour ainsi que le break, Visa et assurance pour la famille, prise en charge d'un fret à hauteur de 100kg"" la coordination du projet."</i>						
1.18	Coordination Support - Equipe Grants Management _ Expatriés_Goma	S	1	2,660 .16	10	10.00	2,660.16
	<i>1 Reporting Officer Expatrié pendant 1 mois @ 2660,16 USD. Estimation sur coûts réels basé sur le grille salariale organisationnelle incluant et tous les coûts connexes (assurances, perdiem, transport international dont les visas et les billets d'avion, frais liés à l'intégration). Viendra en appui 10% de son temps de travail sur la coordination du projet.</i>						
1.19	Support Régional - Log _Expatriés- Ituri	S	1	4,753 .46	10	10.00	4,753.46
	<i>1 Log Ituri pendant 1 mois @4753,46 USD/mois, qui viendra en appui 10% de son temps de travail sur la coordination du projet. Estimation sur coûts réels basé sur le grille salariale organisationnelle et tous les coûts connexes (assurances, perdiem, transport international dont les visas et les billets d'avion, frais liés à l'intégration).</i>						
1.20	Support Régional - Admin_Expatriés - Ituri	S	1	4,753 .46	10	10.00	4,753.46
	<i>1 Admin Ituri pendant 1 mois @4753,46 USD/mois, qui viendra en appui 10% de son temps de travail sur la coordination du projet. Estimation sur coûts réels basé sur le grille salariale organisationnelle et tous les coûts connexes (assurances, perdiem, transport international dont les visas et les billets d'avion, frais liés à l'intégration).</i>						
1.21	Equipe MEAL _ Expatriés - Ituri	D	1	4,910 .43	10	10.00	4,910.43
	<i>"1 Responsable MEAL basé à Bunia pendant 1 mois @ 4910,43 USD/mois. Estimation sur coûts réels basé sur la grille salariale organisationnelle incluant tous les coûts connexes (assurances, perdiem, transport international dont les visas et les billets d'avion, frais liés à l'intégration) - Niveau cadre. Le responsable MEAL sera en lien direct avec le coordinateur MEAL et reste le point focal MEAL sur terrain, il viendra en appui 10%/1 mois de son temps de travail sur le projet"</i>						
1.22	Coordinateur Programme EHA_ National_Goma	D	1	4,201 .52	10	10.00	4,201.52

	<p>"1 Coordinateur Programme EHA pendant 1 mois @4201,52 USD/mois. Estimation sur coûts réels basé sur le grille salariale organisationnelle. Le coordinateur programme assurera la mise en oeuvre du projet en lien direct avec le responsable de programme, il s'assurera de la qualité technique des ouvrages et des activités menées afin de respecter les standards EHA. Il participe au suivi des indicateurs et à l'adéquation du projet par rapport aux besoins. Il supervise également le projet, d'un point de vue technique et programmatique. Viendra en appui 10%/1 mois de son temps de travail sur la mise en place du projet."</p>						
1.23	Coordination Support - Equipe Finance / RH _ Equipe Nationale_Goma	S	3	2,299.09	10	10.00	6,897.27
	<p>"1 Equipe support Finances et Ressources Humaines comprenant : 1 Adjoint CAF Volant, 1 Chef comptable et 1 Assistant Financier. viendront en appui à 10% de leur temps de travail pour la coordination et la mise en oeuvre du projet Détails des coûts fournis en Annexe"</p>						
1.24	Référent Sécurité et accès humanitaire - Ituri	S	1	1,941.84	10	10.00	1,941.84
	<p>1 Référent Sécurité et accès humanitaire Ituri pendant 1 mois @ 1941,84 USD/mois. Basé sur coûts réels et grille de fonction incluant frais médicaux et charges sociales, et packs délocalisation si applicable. Viendra en appui 10% de son temps de travail sur la coordination du projet.</p>						
1.25	Equipe Finance / RH _ Equipe Nationale Base - Ituri	S	7	993.77	10	10.00	6,956.39
	<p>"1 Equipe support Finances et Ressources Humaines comprenant : 1 gestionnaire financier, 1 assistant RH, 1 Assistant Financier, 1 caissier et 3 personnels de maison/bureau. Viendront en appui à 10% de leur temps de travail pour la coordination et la mise en oeuvre du projet Détails des coûts fournis en Annexe"</p>						
1.26	Equipe logistique _ Equipe Nationale Base - Ituri	S	9	967.75	10	10.00	8,709.75
	<p>"1 Equipe Support Logistique comprenant 1 Assistant Logistique, 1 Assistant Approvisionnement, 1 Mécanicien Régional, 1 Acheteur, 1 Magasinier, 1 radio opérateur, 3 Chauffeurs Viendront en appui pendant 1 mois à hauteur de 10% de leur temps de travail sur la coordination et la mise en oeuvre du projet. Coûts basés sur coûts réels et grille de fonction incluant frais médicaux et charges sociales, et packs délocalisation si applicable. Détails des coûts fournis en Annexe"</p>						
1.27	Equipe Opérationnelle Programme _ Equipe Nationale - Ituri	D	10	969.68	7	100.00	67,877.60
	<p>"1 Equipe Opérationnelle Programme pendant 7 mois comprenant : 1 Responsable Programme, 3 chefs de chantier, 3 agents sensibilisateur et 3 chauffeurs Programme. Basé sur coûts réels et grille de fonction incluant frais médicaux et charges sociales, et packs délocalisation si applicable. Viendront en appui 100% de son temps de travail sur la mise en place du projet sur une durée de 7 mois. Détails des coûts fournis en Annexe"</p>						
1.28	Equipe Opérationnelle MEAL _ Equipe Nationale - Ituri	D	4	1,103.00	10	10.00	4,412.00
	<p>"1 Equipe Opérationnelle_MEAL comprenant : 1 Agent Redevabilité Protection, 1 Agent Suivi & Evaluation, 1 Agent Ligne Verte, 1 Assistant Gestionnaire d'Information Basé sur coûts réels et grille de fonction incluant frais médicaux et charges sociales, et packs délocalisation si applicable. Viendront en appui 10% de son temps de travail sur la mise en place du projet. Détails des coûts fournis en Annexe"</p>						
1.29	Journaliers Support - Base GNK	S	1	600.00	10	10.00	600.00
	<p>Les journaliers travaillent à l'entretien et la maintenance de la base de Béni affectés à 10% sur le projet.</p>						
1.30	Journaliers Support - Base Ituri	S	1	800.00	10	10.00	800.00
	<p>Les journaliers travaillent à l'entretien et la maintenance de la base de Bunia affectés à 10%/1 mois sur le projet.</p>						
	Section Total						323,196.54
2. Supplies, Commodities, Materials							
2.1	Output 1 - Activités préparatoires - ciblage	D	1	7,010.80	1	100.00	7,010.80
	<p>Cette activité inclut les coûts de l'atelier de lancement (location de salle + matériels) ainsi que les journaliers qualifiés pour le ciblage des bénéficiaires.</p>						
2.2	Output 1 - Cash en protection de semences	D	372	93.13	1	100.00	34,644.36
	<p>Cette activité inclut le coût de la distribution de cash/voucher d'un montant de 93,13\$ pour les ménages bénéficiaires ainsi que les frais.</p>						

2.3	Output 1 - Garantie foncière et suivi de proximité des champs individuels	D	1	23,79 7.28	1	100.00	23,797.28
<i>Cette activité inclut le coût d'un appui de 50\$ pour l'accès à la terre aux ménages bénéficiaires ainsi que le coût de formation des moniteurs agronomes locaux pour le suivi de proximité des champs individuels.</i>							
2.4	Output 1 - Kit outils Aratoires pour bénéficiaire et champs de démonstration	D	372	66.00	1	100.00	24,552.00
<i>Distribution d'un kit aratoires pour les ménages bénéficiaires (57,06\$/kit) + achat de kit aratoires pour le champs de démonstration (8,94\$/kit)</i>							
2.5	Output 1 - Coûts semences pour bénéficiaire et champs de démonstration	D	372	84.72	1	100.00	31,515.84
<i>Coûts d'achat des semences maraîchères et vivrières pour les ménages bénéficiaires (82\$ par ménage). + cout d'achat de semence pour champs de demonstration (1,011\$) au total</i>							
2.6	Output 1 - Coûts de distribution des semences	D	372	21.81	1	100.00	8,113.32
<i>Ce coût inclut le matériel de conditionnement, le matériel et la main d'œuvre nécessaire à la distribution des semences pour un coût moyen de 21,81\$ par ménage bénéficiaire.</i>							
2.7	Output 1 - Appui accès à la terre stratégie exit	D	372	31.04	1	100.00	11,546.88
<i>Cette activité inclut le coût d'un appui de 30\$ (+ les frais de transfert) pour la protection des semences aux ménages bénéficiaires dans le cadre de la stratégie de sortie. 30\$ x 372 = 11 160\$, dont 3% de frais (335\$) et 16% TVA (54\$) Coût total par bénéficiaire = 31,04\$</i>							
2.8	Output 1 - Kit semences maraîchères exit	D	372	7.50	1	100.00	2,790.00
<i>Coûts d'achat des semences maraîchères pour les ménages bénéficiaires (7,5\$ par ménage) dans le cadre de la stratégie de sortie. Le kit est composé de 15g d'amarante, 15g d'aubergine et 15g de chou.</i>							
2.9	Output 1 - Formations spécifique AGRO	D	1	17,44 0.00	1	100.00	17,440.00
<i>Cette activité inclut les coûts de formation (matériel, transport, consommables) pour 3 séances.</i>							
2.10	Output 1 - Clôtures Protection CEP	D	1	3,771 .00	1	100.00	3,771.00
<i>Ce coût inclut les matériels (roseaux, cordes et fils, stick de bois) nécessaires à la protection des clôtures. Roseaux 1575\$, Cordes et fils 396\$, stock de bois 1800\$ pour un total de 3 771\$.</i>							
2.11	Output 1 - Formations et Démonstrations culinaires	D	1	3,180 .00	1	100.00	3,180.00
<i>Cette activité inclut les coûts de formations et les coûts pour 30 démonstrations culinaires.</i>							
2.12	Output 1 - Sensibilisations nutrition/PSEA	D	30	288.6 0	1	100.00	8,658.00
<i>Cette activité inclut le coût du matériel et la sensibilisation nutrition par 20 relais communautaires pendant 30 jours.</i>							
2.13	MEAL - GNK	D	1	5,655 .04	1	100.00	5,655.04
<i>"Ce coût inclut :</i> <i>- les coûts liés au mécanisme de gestion des plaintes</i> <i>- les coûts liés à l'appui au ciblage et la baseline</i> <i>- les coûts liés au FBM</i> <i>- 2 enquête Post Distribution Monitoring</i> <i>- 1 enquête PDM Cash</i> <i>- 1 enquête post récolte</i> <i>"</i>							
2.14	Fret local activités - GNK	D	1	2,280 .00	1	100.00	2,280.00
<i>Ce coût inclut la location d'un camion benne pour 1,040 USD unité pour le transport des semences et un forfait pour le péage pour une valeur de 200 USD dans la Zone de Santé d'Oïcha.</i>							
2.15	MEAL - Ituri	D	1	9,899 .94	1	100.00	9,899.94
<i>Ce coût comprend :</i> <i>- les coûts liés à la mise en place du mécanisme de gestion des plaintes</i> <i>- les coûts liés à la baseline</i> <i>- les coûts liés à la endline</i> <i>- Les coûts liés à l'enquête post intervention et observation</i>							
2.16	Fret local activités - Ituri	D	1	12,10 0.00	1	100.00	12,100.00

	<p>Le coût pour le transport est de 12 100\$ pour fret du matériel pour les activités de point d'eau , de construction de douches et de latrines, de gestion des déchets.</p> <p>Ce budget comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la location de 3 camions bennes pour 2 mois soit 7200\$ (transport agrégat) - la location d'un camion de 25T pour 7 trajets soit 4900\$ 						
2.17	Coût de stockage du matériel programmatique	D	1	3,720 .00	1	100.00	3,720.00
	<p>Il est important d'avoir un stock sur le terrain pour les activités programmatiques EHA dans la zone de Santé de Komanda. Cela permettra de stocker les divers matériaux de construction (agrégats, quincaillerie, etc), entre leur achat et leur utilisation pour les travaux.</p> <p>Il est donc inclut 1 stock terrain et les coûts de gardiennage associés pour 4 mois.</p> <p>Location de stock : 150\$*4mois Gardiennage : 2 gardiens*120 jours*13\$</p>						
2.18	Output 2 - Diagnostic technique et dispositions préliminaires	D	1	1,680 .00	1	100.00	1,680.00
	<p>Ce coût comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mission d'évaluation et de diagnostic technique sur le terrain, réalisée par 6 personnes durant 8 jours - Rémunération de 25\$ par jour - Frais de supervision (selon protocole d'accord) pour 8 mois, 30\$ par structure 						
2.19	Output 2 - Atelier/Sessions de lancement et de restitution du projet en faveur des autorités locales et représentant des ETD	D	4	160.0 0	1	100.00	640.00
	<p>Cette activité inclut:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 atelier de lancement - 2 ateliers pendant le projet - 1 atelier de restitution <p>Le coût moyen par étape est de 160\$.</p>						
2.20	Output 2 - Aménagement ou réhabilitation des sources simples	D	9	1,752 .03	1	100.00	15,768.27
	<p>Construction/réhabilitation/aménagement de sources simple et avec réservoir - Ce budget couvre les frais de matériel, de main d'oeuvre pour les ouvrages, pour 9 sources communautaires , incluant le matériel et la main d'oeuvre.</p>						
2.21	Output 2 - Aménagement de système de pompage photovoltaïque sur un forages existants + mini adduction gravitaire avec 3 bornes fontaine	D	1	16,00 0.00	1	100.00	16,000.00
	<p>Cette activité prévoit l'installation d'un système de pompage photovoltaïque sur un forage existant et l'installation de 6 bornes fontaines, pour un coût moyen de 16 000\$.</p>						
2.22	Output 2 - Formation des comités de gestion des ouvrages d'eau - dotations de kit gestion et maintenance	D	10	473.7 0	1	100.00	4,737.00
	<p>"Formation et dotation de kit aux COGEPE pour les points d'eau communautaires - Forfait pour le matériel et location de salle pour la formations de 10 COGEPE et dotation d'un kit de gestion et d'un kit de maintenance.</p> <p>10 formations x 258,2\$ (location de salle et matériels) = 2582\$ 10 kit de gestion x 96\$ = 960\$ 10 kit de maintenance x 119,5\$ = 1195\$"</p>						
2.23	Output 2 - Kit outil construction des ouvrages Wash	D	1	6,451 .50	1	100.00	6,451.50
	<p>Ce coût représente un kit d'outils de construction pour les travaux sur les ouvrages WASH. Détail du coût en annexe.</p>						
2.24	Output 2 - Construction de porte de latrine publique d'urgence et douches dans les regroupements des déplacés	D	1	67,77 0.20	1	100.00	67,770.20
	<p>Matériaux et main-d'oeuvre pour la construction de 170 latrines d'urgence (fosses sèches, plancher en bois et superstructure en tôle) à raison de 291,06\$/latrine. Ce coût inclut 202\$ de matériaux et 89\$ en main d'oeuvre.</p> <p>Matériaux et main-d'oeuvre pour la construction de 100 Douches d'urgence (fosses sèches, plancher en bois et superstructure en tôle) à raison de 182,90\$/Douche. Ce coût inclut les matériaux et la main d'oeuvre.</p>						
2.25	Output 2 - Formation des comités de gestion des ouvrages d'assainissement - dotations de kit gestion et kit de creusage	D	14	925.8 6	1	100.00	12,962.04
	<p>"Le coût moyen des formations et des kits est de 925,86\$ par comité.</p> <p>Ce coût inclut:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de 14 comités par groupe de 7 personnes - 220 Kit de COGELA à hauteur de 39\$/kit - 14 kits de creusage à hauteur de 171\$/kit" 						
2.26	Output 2 - Aménagement de Trou à ordures dans les sites de déplacés	D	20	108.1 2	1	100.00	2,162.40
	<p>Matériaux et main-d'oeuvre pour l'aménagement de 20 trous à ordures avec clôture à hauteur de 108,12/TO. Le coût inclut les matériaux et la main d'oeuvre.</p>						
2.27	Output 2 - Construction de porte de latrine familiale d'urgence dans les familles d'accueil	D	70	291.0 6	1	100.00	20,374.20
	<p>Construction de 70 porte de latrine familiale d'urgence, le coûts unitaires par latrine est estimé à 291,06\$. Ce coût inclut les matériaux et la main d'oeuvre.</p>						

2.28	Output 2 - Sensibilisation sur les bonnes pratique d'hygiènes, à l'hygiène menstruelle et sur la PSEA dans les sites des déplacés, regroupements et famille d'accueil	D	1	23,88 9.40	1	100.00	23,889.40
	"Ce coût inclut (cf Annexe budgétaire pour le détail de couts et d'unité) - la formation des animateurs -les frais de rémunération des animateurs pour les séances porte à porte -le matériel nécessaires à la sensibilisation -20 séances de sensibilisation dans les sites de regroupement - 20 séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène - la formation des animateurs locaux sur la reprise du projet"						
2.29	Output 2 - Construire des latrines VIP durables dans les écoles	D	46	1,570 .21	1	100.00	72,229.66
	Matériaux et main-d'œuvre pour la construction de 46 latrines durables (fosses maçonnées vidangeables et ventilées, avec 1 dalle béton, une superstructure en maçonnerie (bloc brique) ,1 toit en tôle et un lave-mains) à raison de 1 570,21\$/latrine.						
2.30	Output 2 - Formation des brigades scolaires	D	1	4,761 .00	1	100.00	4,761.00
	Forfait pour le matériel et location de salle pour la formations de 6 Brigades scolaires dans 6 écoles soit 60 personnes (152\$ x 6= 912\$) Installation de 54 stations lave main (47\$/unité) pour un total de 2538\$ Dotations de kit de maintenance latrine (57\$/unité) pour un total de 1311\$						
2.31	Output 2 - Aménagement de Trou à ordure - Ecole	D	6	108.1 2	1	100.00	648.72
	Matériaux et main-d'oeuvre pour l'aménagement de 6 trous à ordures avec clôture à hauteur de 108,12/TO. Le coût inclut les matériaux et la main d'œuvre.						
2.32	Output 3 - Construire de latrines VIP durable au C.S	D	2	1,570 .21	1	100.00	3,140.42
	Matériaux et main-d'œuvre pour la construction de 2 latrines durables (fosses maçonnées vidangeables et ventilées, avec 1 dalle béton, une superstructure en maçonnerie (bloc brique) ,1 toit en tôle et un lave-mains à raison de 1 570,21\$/latrine. Le coût unitaire est détaillé en annexe (même coût que pour le 2.12).						
2.33	Output 3 - Construction fosse à ordure au C.S	D	4	244.7 5	1	100.00	979.00
	Matériaux et main-d'oeuvre pour l'aménagement de 4 fosses à ordures à hauteur de 244,75/TO. Le coût inclut les matériaux et la main d'œuvre.						
2.34	Output 3 - Former/Redynamiser des hygiénistes et des personnels de santé	D	4	322.4 0	1	100.00	1,289.60
	Forfait pour la formation des hygiénistes sur la bonne gestion des déchets : 115,5\$ - location de salle et frais de formation : 88\$ -matériels (papeterie) pour la formation : 27,5\$ Forfait pour la formation du personnel soignant : 206,9\$ - location de salle et frais de formation : 160\$ - matériels (papeterie) pour la formation : 46,9\$						
2.35	Output 3 - Distribution des kits EHA au couple mère et enfant malnutris	D	400	39.00	1	100.00	15,600.00
	400 Kit EHA pour le couple mère/enfant à 39\$ l'unité						
2.36	Output 3 - Sensibilisation sur la PSEA dans les structures de santé	D	4	180.0 0	1	100.00	720.00
	4 formations sur la PSEA dans les structures de santé (180\$ par formation). Ce coût comprend la location de salle et les frais de formation.						
2.37	Output 3 - Dotations de kit centre de santé et de kit de maintenance des infrastructures	D	1	1,701 .60	1	100.00	1,701.60
	Ce coût représente : Dotations de 3 kit de maitenance des infrastructures sanitaires (57\$/kit) pour un total de 171\$ (57\$ x 3 = 171\$) Dotation de 3 kit PCI (510,2\$/kit) pour un total de 1530,6\$ (510,2\$ x 3 = 1530,6\$) Au total, 6 kits pour un montant de 1701.60\$.						
2.38	Visibilité et sécurité des opérations	D	142	17.46	1	100.00	2,479.32
	"Ce coût représente: 365 articles pour la visibilité du projet et la sécurité des équipes de solidarites International (Panneau de visibilité, panneau de signalisation CEP, Gillet, blouses); voir en annexe le détail"						
	Section Total						486,658.79

3. Equipment

3.1	Ordinateurs	S	3	1,100 .00	1	100.00	3,300.00
-----	-------------	---	---	--------------	---	--------	----------

	3 laptop DELL avec licences incluses (sophos, Microsoft, office) et Disque Dur- nécessaires pour les équipes programme. Un ordinateur sera acheté pour la Base de Béni et deux ordinateurs seront attribués à la Base de Bunia dans le but de renouveler l'équipement sur le terrain.						
3.2	Matériels informatique	S	1	805.00	1	100.00	805.00
	Ce coût comprend : - une imprimante pour la base de Béni 700\$ type imprimante HP Laser Jet Pro MFP M428 DW - 7 powerbank pour les rechargement des équipements lors des déplacements terrains (15\$ l'unité)						
	Section Total						4,105.00
4. Contractual Services							
4.1	Frais de location véhicules Programme - GNK	D	2	1,700.00	8	100.00	27,200.00
	Coût de la location de 2 véhicules sur 8 mois au cout mensuel de 1700USD affectés à 100%. Ce véhicule est dédié aux équipes programme pour la mise en oeuvre du projet dans la zone de santé d'Oïcha : transport des équipes programmes (évaluations, mise en oeuvre des activités...) et de l'acheminement du matériel quand nécessaire. Ces véhicule sont nécessaires à l'application des SOP sécurité de SI, et aux mesures de protection des staffs afin d'être en mesure de continuer à opérer dans des contextes complexes sans mettre en danger nos staffs et nos bénéficiaires.						
4.2	Frais de Location véhicules - Activités Ituri	D	3	2,700.00	5	100.00	40,500.00
	"Coût de la location de 3 véhicules sur 5 mois au cout mensuel de 2700USD affectés à 100%. Ces véhicules sont dédiés aux équipes programme pour la mise en oeuvre du projet dans la zone de santé de Komada : transport des équipes programmes (évaluations, mise en oeuvre des activités...) et de l'acheminement du matériel quand nécessaire (matériel blocs de latrines, kits lave-mains...). Cesvéhicule est nécessaire à l'application des SOP sécurité de SI*, et aux mesures de protection des staffs afin d'être en mesure de continuer à opérer dans des contextes complexes sans mettre en danger nos staffs et nos bénéficiaires. *à savoir pas plus de 4 personnes par véhicule maximum (les équipes programme étant composée de 22 personnes)"						
4.3	Output 1 - Soutien services AGRI	D	1	1,260.00	1	100.00	1,260.00
	Soutien au Service territorial de l'Agriculture (7 mois * 180\$ = 1260\$) permettant de mettre en application la stratégie de sortie dans le cadre des activités.						
	Section Total						68,960.00
5. Travel							
5.1	Perdiem Déplacement Terrain GNK	D	50	20.00	2	100.00	2,000.00
	8 staffs x 6 jours x 20\$ de perdiem durant 2 mois. 1 staff x 2 jours x 20\$ de perdiem pendant 2 mois Forfait pour versement de perdiems aux équipes programmes lors de leurs déplacements dans des zones éloignées lors de la mise en oeuvre des activités.						
5.2	Vols et Déplacements Locaux	S	6	2,500.00	5	20.00	15,000.00
	Forfait comprenant le billet d'avion et les taxes aéroportuaires pour vols locaux entre Goma et Béni / Goma et Bunia et pour les retours des staffs délocalisés à leur domicile pour les congés et début / fin de contrat						
5.3	Perdiem Déplacement Terrain - Ituri	D	250	20.00	6	100.00	30,000.00
	10 staffs (7 staffs de l'équipe EHA + 3 Chauffeurs) x 25 jours/mois x \$20 de perdiem (indemnité + logement) durant 6 mois Forfait pour versement de perdiems (indemnité + logement) aux équipes programmes lors de leurs déplacements dans des zones éloignées de la ville de Bunia lors de la mise en oeuvre des activités de sensibilisation ou de construction.						
	Section Total						47,000.00
6. Transfers and Grants to Counterparts							
NA	NA	NA	0	0.00	0	0	0.00
	NA						
	Section Total						0.00
7. General Operating and Other Direct Costs							
7.1	Locations - Coordination	S	2	4,700.00	1	100.00	9,400.00
	"Prise en charge de 10% des coûts de location des bâtiments de la Coordination. Ce cout inclut la location sur la durée du projet. Détails des coûts fournis en Annexe"						
7.2	Gardiennage - Coordination	S	1	1,140.00	2	100.00	2,280.00

	<i>Coût mensuel de gardiennage de 1140 USD x1 bâtiments de la coordination basée à Goma sur la durée du projet affectés à 10%/1 mois.</i>						
7.3	Equipements et matériel de sécurité - Coordination	S	1	700.00	1	100.00	700.00
	<i>Prise en charge de 10% des frais de petits équipements de sécurité (extincteurs, EPI) sur la durée du projet.</i>						
7.4	Locations + Charges - Base GNK	S	2	4,688.24	1	100.00	9,376.48
	<i>"Prise en charge de 20%/2 mois des coûts de location des bâtiments de SI à Béni qui est la base opérationnelle du projet. Ce coût inclut la location et les charges (impôts, électricité, eau et petit mobilier si nécessaire) sur la durée du projet. Détails des coûts fournis en Annexe"</i>						
7.5	Fournitures Bureau - Base GNK	S	1	1,575.00	2	100.00	3,150.00
	<i>"Ce coût comprend toute la papeterie, les produits d'entretien, la fourniture en eau potable et le petit mobilier de bureau (tables, chaises, bureaux). Détails des coûts fournis en Annexe"</i>						
7.6	Gardiennage - Base GNK	S	2	1,417.50	2	100.00	5,670.00
	<i>Coût mensuel de gardiennage de 1417,50USD x 2 bâtiments de la base opérationnelle basée à Béni sur la durée du projet affectés à 20%/2 mois.</i>						
7.7	Mobilier et petits équipements pour le stock de Béni	S	1	500.00	1	100.00	500.00
	<i>Prise en charge de 10% des frais de petits équipements pour le stock de la base de Béni, sur la durée du projet.</i>						
7.8	Frais d'utilisation et de maintenance Tel Fixe/portable - Coordination	S	3	536.67	1	100.00	1,610.01
	<i>Coût de 536,67USD mensuel sur toute la durée du projet pour les communications et la maintenance des téléphones fixes et portables de la coordination affecté à 10%.</i>						
7.9	Frais d'utilisation et de maintenance Tel Fixe/portable - Base GNK	S	1	1,700.00	2	100.00	3,400.00
	<i>Coût de 1700 USD mensuel sur toute la durée du projet pour les communications et la maintenance des téléphones fixes et portables de la base de Béni affecté à 20%.</i>						
7.10	Frais d'utilisation et de maintenance Internet - Coordination	S	2	343.32	3	100.00	2,059.92
	<i>Coût de 343 USD mensuel sur toute la durée du projet pour les frais d'utilisation et de maintenance internet de la coordination affecté à 30%.</i>						
7.11	Frais d'utilisation et de maintenance Internet - Base GNK	S	1	1,700.00	2	100.00	3,400.00
	<i>"Coût de 1700 USD mensuel sur toute la durée du projet pour les frais d'utilisation et de maintenance internet de la base de Béni affecté à 20%."</i>						
7.12	Frais d'utilisation et de maintenance Tel Satellitaire - Base GNK	S	1	46.00	2	100.00	92.00
	<i>"Coût de 46 USD mensuel pour les communications et la maintenance des 4 téléphones satellitaires de la base de Béni affecté à 20%."</i>						
7.13	Journaliers Support - Coordination	S	0	0.00	0	0.00	0.00
	<i>Les journaliers travaillent à l'entretien et la maintenance de la base de Goma, affectés à 10% sur le projet.</i>						
7.14	Frais d'utilisation et de maintenance Informatique - Coordination	S	1	1,200.00	2	100.00	2,400.00
	<i>Coût de 1200USD sur toute la durée du projet pour les frais de maintenance informatique - affecté à 20%.</i>						
7.15	Frais de maintenance et carburant générateur - Coordination	S	1	400.00	2	100.00	800.00
	<i>Coût mensuel de 400USD pris en charge à 20 %/2 mois sur la durée du projet.</i>						
7.16	Frais de maintenance et carburant générateur - Base GNK	S	1	285.00	2	100.00	570.00
	<i>Coût mensuel de 285 USD pris en charge à 20%/2 mois sur la durée du projet.</i>						

7.17	Frais de fonctionnement véhicules - Coordination	S	3	566.67	1	100.00	1,700.01
	<i>Prise en charge d'un cout moyen de frais de fonctionnement (entretien, réparation et carburant) à hauteur de 566,67 USD mensuels sur la durée du projet pour 2 véhicules à Goma et un à Kinshasa , affectés à 10%/1 mois au projet. Frais liés à l'utilisation de véhicules pour des dépenses dites de support (déplacements des équipes logistiques chez les fournisseurs pour procéder aux achats, des équipes administratives/financières pour des paiements ou tout autres démarches envers les administrations nationales)</i>						
7.18	Frais de fonctionnement véhicules - Base GNK	S	2	575.00	2	100.00	2,300.00
	<i>Prise en charge d'un cout moyen de frais de fonctionnement (entretien, réparation et carburant) à hauteur de 575USD mensuels sur la durée du projet pour 2 véhicules, affectés à 20%/2 mois au projet. Frais liés à l'utilisation de véhicules pour des dépenses dites de support (déplacements des équipes logistiques chez les fournisseurs pour procéder aux achats, des équipes administratives/financières pour des paiements ou tout autres démarches envers les administrations nationales)</i>						
7.19	Frais de fonctionnement véhicules - Equipes Programme	D	2	750.00	8	100.00	12,000.00
	<i>"Prise en charge d'un cout moyen de frais de fonctionnement (entretien, réparation et carburant) à hauteur de 600 USD mensuels sur 8 mois pour 2 véhicules - affectés à 100% au projet. Ces véhicules sont dédiés aux équipes programme pour la mise en oeuvre du projet : transport des équipes programmes (évaluations, mise en oeuvre des activités...) et de l'acheminement du matériel quand nécessaire. Ces véhicules sont nécessaires à l'application des SOP sécurité de SI*, et aux mesures de protection des staffs afin d'être en mesure de continuer à opérer dans des contextes complexes sans mettre en danger nos staffs et nos bénéficiaires. *à savoir pas plus de 4 personnes par véhicule maximum"</i>						
7.20	Frais de fonctionnement motos - Equipes Programme	D	5	13.44	10	100.00	672.00
	<i>"Prise en charge d'un cout moyen de frais de fonctionnement (entretien, réparation et carburant) à hauteur de 13,44 USD mensuels sur la durée du projet pour 5 motos- affectés à 100% au projet. Ces motos sont dédiés aux équipes programme pour la mise en oeuvre du projet."</i>						
7.21	Frais Bancaires Coordination	S	1	1,658.73	1	100.00	1,658.73
	<i>Frais bancaires de 2 046,73 USD pour les approvisionnements de la mission et de la base (cout de transfert interbanques) pendant 10 mois à hauteur de 10%/1 mois Dans le cadre des procédures internes de SI, nous privilégions tous les paiements par voie bancaire (paiement de nos fournisseurs, de nos staffs, etc.) pour permettre la tracabilité de nos paiements et la sécurisation des fonds. Cela implique alors des frais de gestion de notre compte en banque, des frais bancaires sur les paiements effectués ainsi que des frais bancaires lors de la réception des fonds FH sur notre compte bancaire.</i>						
7.22	Frais Bancaires Base GNK	S	1	850.00	2	100.00	1,700.00
	<i>"Frais bancaires de 850 USD pour les approvisionnements de la mission et de la base (cout de transfert interbanques) pendant 10 mois à hauteur de 20%/2 mois. Dans le cadre des procédures internes de SI, nous privilégions tous les paiements par voie bancaire (paiement de nos fournisseurs, de nos staffs, etc.) pour permettre la tracabilité de nos paiements et la sécurisation des fonds. Cela implique alors des frais de gestion de notre compte en banque, des frais bancaires sur les paiements effectués ainsi que des frais bancaires lors de la réception des fonds FH sur notre compte bancaire."</i>						
7.23	Locations + Charges - Base Ituri	S	1	5,780.00	1	100.00	5,780.00
	<i>"Prise en charge de 10% des coûts de location des bâtiments (guest house + bureau) de SI à Bunia qui est la base opérationnelle du projet. Ce coût inclut la location et les charges (impôts, électricité, eau et petit mobilier si nécessaire) sur la durée du projet. Détails des coûts fournis en Annexe"</i>						
7.24	Gardiennage - Base Ituri	S	2	1,595.00	1	100.00	3,190.00
	<i>Coût mensuel de gardiennage de 398,75 USD x 4 gardiens x 2 bâtiments de la base opérationnelle basée à Bunia sur la durée du projet affectés à 10%/1 mois.</i>						
7.25	Frais d'utilisation et de maintenance Tel Fixe/portable - Base Ituri	S	1	800.00	1	100.00	800.00
	<i>Coût de 800 USD mensuel sur toute la durée du projet pour les communications et la maintenance des téléphones fixes et portables de la base de Bunia affecté à 10%/1 mois.</i>						
7.26	Frais d'utilisation et de maintenance Tel Fixe/portable - Equipes Programme Ituri	D	1	140.00	7	100.00	980.00
	<i>Coût de 140 USD mensuel sur toute la durée du projet pour les communications et la maintenance des téléphones fixes et portables des équipes du programme affecté à 70%/7 mois</i>						
7.27	Frais d'utilisation et de maintenance Internet - Base Ituri	S	1	15,500.00	1	10.00	1,550.00

	<i>"Coût de 1550 USD mensuel sur toute la durée du projet pour les frais d'utilisation et de maintenance internet de la base de Bunia affecté à 10%/1 mois. "</i>						
7.28	Frais d'utilisation et de maintenance Tel Satellitaire - Equipes Programme Ituri	D	3	23.00	8	100.00	552.00
	<i>"Coût de 23 USD mensuel sur toute la durée du projet pour les communications et la maintenance des 3 téléphones satellitaires utilisés par les équipes programmes affecté à 80% / 8 mois. "</i>						
7.29	Frais de maintenance et carburant générateur - Base Ituri	S	1	1,600.00	1	100.00	1,600.00
	<i>Coût mensuel de 1600 USD pris en charge à 10%/1 mois sur la durée du projet.</i>						
7.30	Frais de fonctionnement véhicules - Equipes Programme - Base Ituri	D	3	568.75	8	100.00	13,650.00
	<i>"Prise en charge d'un cout moyen de frais de fonctionnement (entretien, réparation et carburant) à hauteur de 568,75 USD mensuels sur la durée du projet pour 3 véhicules - affectés à 100% au projet. Ces véhicules sont dédiés aux équipes programme pour la mise en oeuvre du projet : transport des équipes programmes (évaluations, mise en oeuvre des activités...) et de l'acheminement du matériel quand nécessaire (matériel blocs de latrines, kits lave-mains...). Ces véhicules sont nécessaires à l'application des SOP sécurité de SI*, et aux mesures de protection des staffs afin d'être en mesure de continuer à opérer dans des contextes complexes sans mettre en danger nos staffs et nos bénéficiaires. *à savoir pas plus de 4 personnes par véhicule maximum"</i>						
7.31	Fret Support - Base Ituri	S	1	1,200.00	1	100.00	1,200.00
	<i>Coût de transport local pour l'acheminement de certains matériels nécessaires à la mise en œuvre du programme de goma vers Bunia.</i>						
7.32	Frais Bancaires Base Ituri	S	1	1,459.00	2	100.00	2,918.00
	<i>"Frais bancaires de 1459 USD pour les approvisionnements de la mission et de la base (cout de transfet interbanques) pendant 10 mois à hauteur de 20%/2 mois. Dans le cadre des procédures internes de SI, nous privilégions tous les paiements par voie bancaire (paiement de nos fournisseurs, de nos staffs, etc.) pour permettre la tracabilité de nos paiements et la sécurisation des fonds. Cela implique alors des frais de gestion de notre compte en banque, des frais bancaires sur les paiements effectués ainsi que des frais bancaires lors de la réception des fonds FH sur notre compte bancaire."</i>						
7.33	Location de Stock + Charges (Energie) + Réhabilitation Bunia	S	1	1,600.00	1	100.00	1,600.00
	<i>Prise en charge de 10%/1 mois des coûts de location Stock de SI à Bunia qui est la base opérationnelle du projet. Ce coût inclut la location et les charges (impôts, électricité, eau et petit mobilier si nécessaire).</i>						
7.34	Frais de location véhicules - BENI support	S	2	4,250.00	2	20.00	3,400.00
	<i>Coût de la location de 2 véhicules sur 2 mois au cout mensuel de 850USD affectés à 20%/2 mois. Ce véhicule est dédié aux équipes afin d'assurer les déplacements des équipes logistiques chez les fournisseurs pour procéder aux achats, des équipes administratives/financières pour des paiements ou tout autres démarches envers les administrations nationales.</i>						
7.35	Fret international	S	1	1,999.96	1	100.00	1,999.96
	<i>Coût de transport international pour l'importation de certains matériels nécessaires à la mise en œuvre du programme : ordinateurs et autres matériels informatiques, standardisation des équipements niveau SI, process et contrat cadre. Envoi de nos archives conformément aux procédures internes SI pour la sécurisation des pièces comptables et programmatiques notamment dans le cadre d'audits ultérieurs.</i>						
	Section Total						104,659.11
	SubTotal			3,470.00			1,034,579.44
	Direct						823,480.68
	Support						211,098.76
	PSC Cost						
	PSC Cost Percent						7.00
	PSC Amount						72,420.56
	Total Cost						1,107,000.00

Project Locations

Location	Estimated percentage of budget for each location	Estimated number of beneficiaries for each location					Activity Name
		Men	Women	Boys	Girls	Total	
Ituri > Irumu > Komanda	53.00000	0	0	0	0		<p>WaSH: Activity 1.1.1: Diagnostic technique, dispositions préliminaires ...</p> <p>WaSH: Activity 1.1.2: Ateliers/Sessions de lancement et de restitution ...</p> <p>WaSH: Activity 1.1.3: Organisation/réalisation d'enquêtes CAP initiale ...</p> <p>WaSH: Activity 1.1.4: Aménagement de points d'eau :</p> <p>Dans le c...</p> <p>WaSH: Activity 1.1.5: Formation des comités de gestion des points d'eau...</p> <p>WaSH: Activity 1.1.6: Aménagement des ouvrages d'assainissement dans le...</p> <p>WaSH: Activity 1.1.7: Mise en place de systèmes efficaces et pérennes d...</p> <p>WaSH: Activity 1.1.8: Sensibilisation sur la promotion de l'hygiène, la...</p> <p>WaSH: Activity 1.1.9: Renforcement des capacités des structures communa...</p> <p>WaSH: Activity 1.1.10: Mise en place d'un mécanisme de redevabilité et d...</p> <p>WaSH: Activity 1.2.1: Construction d'ouvrages d'assainissement dans les...</p> <p>WaSH: Activity 1.2.2: Formation des brigades scolaires pour la gestion ...</p> <p>WaSH: Activity 1.2.3: Campagne de promotion aux bonnes pratiques d'hygi...</p> <p>WaSH: Activity 2.1.1: Construction de latrines VIP dans les Centres de ...</p> <p>WaSH: Activity 2.1.2: Construction de trous à ordures dans les CS</p> <p><...</p> <p>WaSH: Activity 2.1.3: Distribution de kits EHA aux couples mère et enfa...</p> <p>WaSH: Activity 2.1.4: Dotation de Kit PCI – EPI EHA dans les CS</p> <p>WaSH: Activity 2.1.5: Distribution de kits d'entretien des ouvrages d'a...</p> <p>WaSH: Activity 2.1.6: Formation/Redynamisation des hygiénistes sur la b...</p> <p>WaSH: Activity 2.1.7: Formation/Redynamisation des personnels soignants...</p> <p>WaSH: Activity 2.1.8: Sensibilisations des personnels des CS sur l'expl...</p>

Nord-Kivu > Beni > Oicha	47.00000	0	0	0	0	<p>FSEC: Activity 1.1.1: Ateliers de lancement officiel et clôture du proj...</p> <p>FSEC: Activity 1.1.2: Ciblage et baseline</p> <p>Les équipes programm...</p> <p>FSEC: Activity 1.1.3: Etude de marché</p> <p>SI mènera une analyse de...</p> <p>FSEC: Activity 1.1.4: Plaidoyer pour la mise à disposition des espaces ...</p> <p>FSEC: Activity 1.1.5: Assistance en cash à visée alimentaire/accès à la...</p> <p>FSEC: Activity 1.1.6: Formations théoriques et pratiques des bénéficiai...</p> <p>FSEC: Activity 1.1.7: Distribution de semences maraîchères/vivrières et...</p> <p>FSEC: Activity 1.1.8: Enquêtes PDM / Post-récolte / Baseline / Endline<...</p> <p>FSEC: Activity 1.2.1: Identification, formation et supervision des agen...</p> <p>FSEC: Activity 1.2.2: Identification des recettes à base de produits lo...</p> <p>FSEC: Activity 1.2.3: Sensibilisation à la nutrition et aux bonnes prat...</p>
--------------------------	----------	---	---	---	---	--

Documents

Category Name	Document Description
Project Supporting Documents	Annexe 1. RNA_April 2022_NRC.pdf
Project Supporting Documents	Annexe 2. ERM_Janvier 2022_ASDI.pdf
Project Supporting Documents	Annexe 3. Chronogramme.xlsx
Project Supporting Documents	Annexe 4. Annexes budget ANNULE.xlsx
Project Supporting Documents	Annexe 3. Chronogramme_BONNE VERSION.xlsx
Budget Documents	Annexe 4. Annexe budgétaire_ANNULE.xlsx
Project Supporting Documents	Annexe 5. Rapport ERM Komanda - Nyankunde.pdf
Project Supporting Documents	Annexe 6. Tableau des bénéficiaires.xlsx
Project Supporting Documents	Annexe 4b Annexes budget Complement ANNULE
Project Supporting Documents	Annexe 4 Annexes budgetaires_ANNULE.xlsx
Budget Documents	FH22290_Annexes budgetaires_BONNE VERSION.xlsx
Project Supporting Documents	- Annexe 4 Annexes budgetaires_VF
Grant Agreement	GA-22290.pdf
Grant Agreement	GA Solidarité 22290 signé.pdf
Grant Agreement	FH22290_2884_Convention_Signed SI.pdf